

Aujourd'hui



S 3 ISLANDERS 6 CANADIEN 2

Le Canadien a subi un deuxième revers consécutif devant ses partisans hier soir au Forum, dans un match au cours duquel Patrick Roy a été remplacé par André Racicot.

A3 LASALLE

Pour prévenir une répétition des incidents causés par des projectiles en provenance de Kahnawake, la Ville de LaSalle insiste pour que la 50 patrouille toute la réserve.

A5 CIGARETTES

L'achat de cigarettes de contrebande s'intensifie au Québec, où des milliers de fumeurs révoltés contre des taxes jugées exorbitantes défient quotidiennement la loi.

Sommaire

- Annonces classées**
 Immobilier..... C14, C15
 marchandises..... C15
 emplois..... C16
 automobiles..... C16, C17
 propositions d'affaires..... B5
- Arts et spectacles**
 Informations..... C8 à C13
 ciné-horaires..... C7
 télé-horaires..... C11
- Bandes dessinées**..... C17
 Bridge..... C17
 Décès..... C18
 Économie..... B1, B4 à B8
 Editorial..... B2
 Êtes-vous observateur?..... C14
 Feuilleton..... C15
 Horoscope..... C16
 Le monde..... B3
 Loteries — résultats..... A4
 «Mot mystère»..... C16
 Mots croisés..... C17

GRÉGOIRE
 ST. JÉRÔME BAISSE
 LES TAXES FONCIÈRES
 DE LA MAJORITÉ DES
 CONTRIBUABLES

... EST-CE QU'ILS ONT
 DES URINOIRS ÉLECTRO-
 NIKES, EUX AUTRES?
 NON! ... AUEZ
 VA... PASSEL DE
 BONNES FÊTES!



Il faut mettre un frein à l'immigration

Cette mesure empêcherait le déclin de la langue française au Québec, selon un étude du CLF

FRANÇOIS BERGER

Une réduction de l'immigration est pratiquement la seule mesure qui puisse empêcher le déclin de la langue française au Québec au cours des prochaines décennies, selon une étude réalisée pour le Conseil de la langue française.

L'étude sur les tendances démographiques et linguistiques, dont *La Presse* a obtenu copie, fait partie d'une série d'enquêtes présentées le mois dernier au Conseil à l'occasion d'un séminaire privé portant sur les enjeux de la politique québécoise de la langue française. Le Conseil doit bientôt remettre un avis au gouvernement du Québec dans le cadre de la révision de ses politiques linguistiques.

L'immigration au Québec «exerce un impact majeur mais négatif sur le pourcentage de francophones» dont le déclin est «inévitabile» au tournant du siècle, écrit l'auteur de l'étude, M. Marc Termote, chercheur à l'Institut national de la recherche scientifique, une composante de l'Université du Québec.

M. Termote, lui-même d'origine étrangère, préconise une politique d'immigration «plus restrictive» afin que les francophones ne se retrouvent pas en minorité dans l'île de Montréal dans un peu plus de cinquante ans. En 2046, seulement 47 p. cent des habitants de Montréal et Laval au-

ront le français comme langue d'usage (72 p. cent dans l'ensemble du Québec) si les niveaux actuels d'immigration sont maintenus. Montréal est la destination privilégiée de neuf immigrants sur dix.

Les immigrants sont portés davantage vers l'usage de l'anglais que vers celui du français, montre le document, qui met aussi en évidence le fait que les allophones (ne parlant ni français ni anglais) ont tendance à conserver leur langue maternelle dans une proportion, inégale, des deux tiers au Québec (mois du tiers dans le reste du Canada).

Dans seulement deux générations (en l'an 2046), Montréal aura un visage pluriethnique similaire à des agglomérations

comme Toronto, Los Angeles ou Marseille, a expliqué M. Termote dans une entrevue accordée hier à *La Presse*. En 2001, les allophones qui conservent leur langue maternelle comme langue d'usage représenteront 21 p. cent de la population des îles de Montréal et Jésus (Laval), et le tiers en 2046.

Des le tournant du siècle, les allophones

VOIR FREIN EN A 2

**SAMEDI, 26 DÉCEMBRE,
 LA PRESSE SERA PUBLIÉE**

Le comédien Larry-Michel Demers est mort du sida

JEAN BEAUNOYER

Le comédien et auteur Larry-Michel Demers est décédé mardi dernier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, victime du sida.

C'est la fin d'un long calvaire pour Demers et son entourage. Agé de 36 ans, Larry-Michel savait qu'il était sidéen depuis plusieurs années, mais il a espéré le miracle jusqu'à la fin. C'était un ami, un artiste que j'admirais depuis longtemps et l'été dernier, il était venu à un cheveu de tout raconter aux lecteurs de *La Presse*. Je m'étais rendu à Saint-Gabriel-de-Brandon, où il avait loué un chalet et à la dernière minute, des membres de son entourage l'avait persuadé de garder le secret pour protéger sa famille adoptive et ses proches. J'aurais tellement voulu le rencontrer et le persuader qu'il fallait donner un sens à sa mort imminente, lui remettre une cause à défendre. Mais il se cachait d'être diminué physiquement, de ne pouvoir plus rien avaler, d'être en état de souffrance presque permanente.

On jouait sa pièce *Urgence en folie* au théâtre Molson de Saint-Gabriel et j'ai vu Roger Lussier pleurer comme un enfant en m'apprenant que Larry-Michel ne pouvait plus jouer au théâtre, qu'il devait être remplacé et qu'il était atteint de «la» maladie. Roger Lussier a vécu un été d'enfer en camouflant la maladie du comédien, avec qui il avait été associé pendant plus de quatre ans. Il a dû cacher la vérité même aux parents adoptifs de Larry-Michel, des gens originaires de l'Ontario qui venaient le voir chaque été.

En ne se présentant pas sur scène, Larry-Michel a fait chuter la vente des billets et les gens s'informaient de son état de santé. C'était un excellent improvisateur, et c'est lui qui aimait *Avion en folie* et puis *Urgence en folie*, des comédies qui nécessitaient la participation du public. Lussier, qui innovait un théâtre à Saint-Gabriel-de-Brandon, payait certaines factures et inventait des maladies de reins, des problèmes d'estomac et, finalement, un cancer. Isolé comme jamais, Larry, qui était fier de son corps athlétique, ne pesait pas 100 livres à la fin de l'été, se nourrissait de jus et confiait sa douleur de vivre à Lus-



Larry-Michel Demers

sier, un des derniers amis qu'il lui restait.

L'histoire de Larry-Michel Demers est triste parce que cet artiste particulièrement doué n'a jamais pu exprimer tout son talent. Je me souviens d'une pièce, à mon avis la meilleure qu'il a écrite, *Kiwi*, un voyage au pays des étoiles de Hollywood avec du chant et de la comédie. L'après-midi de la première, il m'avait raconté sa vie, ses espoirs, sa vision du monde et j'avais découvert un artiste et un être informé, curieux de tout et attachant. Il lisait les grands journaux du monde, préparait un voyage en Italie et avait joué, peu de temps après, *Fragments d'une lettre lue par les géologues*, de Normand Charette, au Quat'Sous. Il faisait partie de la Ligue d'improvisation et animait des émissions de radio et une série à la télévision, *Content content*, si je me souviens bien.

Il avait joué une première fois au théâtre Molson dans *Un amour de décorateur* et avait écrit par la suite une série de comédies, dont *Police*, *Avion en folie* et *Urgence en folie*. À Saint-Charles, sur le Richelieu, où il présentait ses meilleures folies, il avait attiré les plus grandes folles et Roger Lussier misait sur lui pour le nouveau théâtre Molson, déménagé à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Larry-Michel ne s'est pas pré-

VOIR DEMERS EN A 2

Bell perd une autre manche contre Unitel

DIANNE RINEHART
 de la Presse Canadienne
 OTTAWA

Bell Canada et cinq autres compagnies de téléphone ont perdu une nouvelle manche de la bataille pour le contrôle du marché des appels interurbains, une affaire de 7,5 milliards. Mais la lutte n'est pas terminée.

Débutée hier en Cour fédérale d'appel, Bell Canada n'écartait pas la possibilité d'en appeler en Cour suprême du Canada.

Dans sa déclaration, Bell Canada a affirmé qu'elle étudie l'attitude à adopter à la lumière du jugement rendu hier, et fera connaître ses intentions au cours des semaines prochaines.

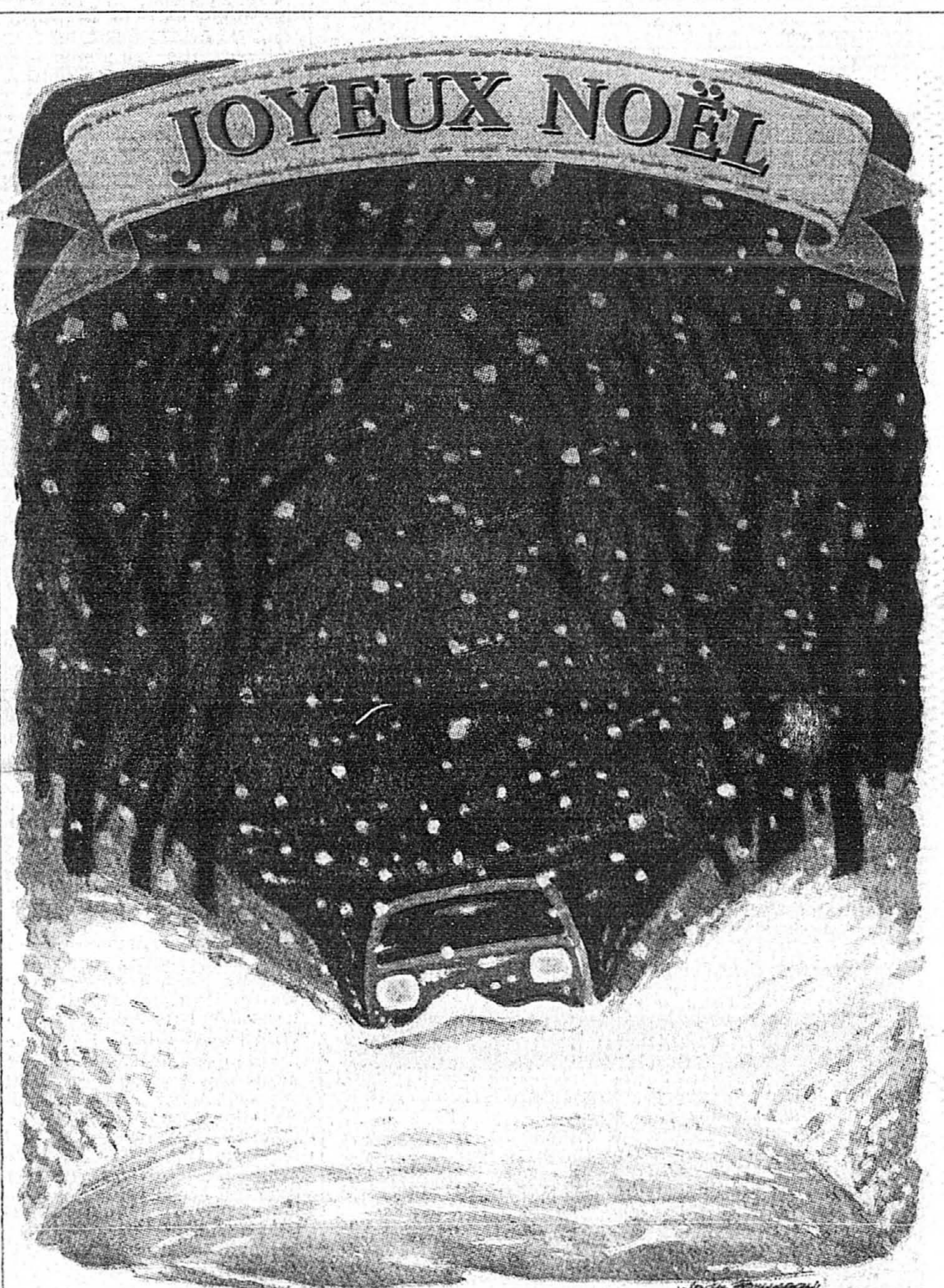
Prie de dire si cela signifiait que Bell pourrait interjeter appel en Cour suprême, la porte-parole de la compagnie, Linda Gervais, a indiqué que «nous évaluons les

options qui s'offrent à nous et n'écartons aucune possibilité».

En son nom et celui de cinq grandes compagnies de téléphone, Bell Canada contestait une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Cette décision portait sur les conditions fixées en juin par le CRTC, quand celui-ci a approuvé la requête des sociétés Unitel Communications et BCRL, et les a autorisées à offrir des services d'appels interurbains, en concurrence avec Bell.

Bell a allégué que le CRTC avait outrepassé les termes de son mandat en ordonnant aux compagnies de téléphone de verser quelque 240 millions pour apporter des modifications au réseau téléphonique afin de permettre à ses concurrents de se brancher sur le réseau des compagnies de téléphone locales.

VOIR BELL EN A 2



La petite Lada de Pierre Tremblay

RÉJEAN TREMBLAY

Dans la montagne, le froid figeait les troncs d'arbre. L'air était gelé et de sourds craquements se faisaient entendre quand bois et clous n'arrivaient plus à résister à la terrible morsure. La lune baignait d'une lumière blafarde le paysage engourdi.

La maison était plantée au sommet de la montagne. Magnifique cottage dont la cheminée crachait une bonne fumée odorante. Malgré le froid, une première bourrasque de vent balaya la fumée vers la maison du voisin.

«S'il faut que le vent se lève en plus, ça va être la nuit de Noël la plus froide de l'histoire!»

Et la femme ajouta, un peu inquiète en pensant à son état: «Il faudrait peut-être aller faire tourner le moteur de la Mercedes?»

Myriam se serra frileusement contre son mari.

Il passa la main sur son ventre gonflé, sentant bouger son fils, et rassura sa femme: «Mais non. Au pis aller, nous allons coucher ici».

C'était un beau party de Noël. Ils étaient jeunes, ambitieux et convaincus d'être les meilleurs dans leur profession. Avocats, comptables et notaires. Amis d'enfance profitant de la maison de campagne de Charlot, le fils du juge Landry.

Même que Charlot avait découvert un 33 tours de Richard Verreau enregistré l'année de sa naissance. C'était trippant d'entendre la voix puissante du ténor chanter: *Peuple, à genoux... attends ta délivrance!*

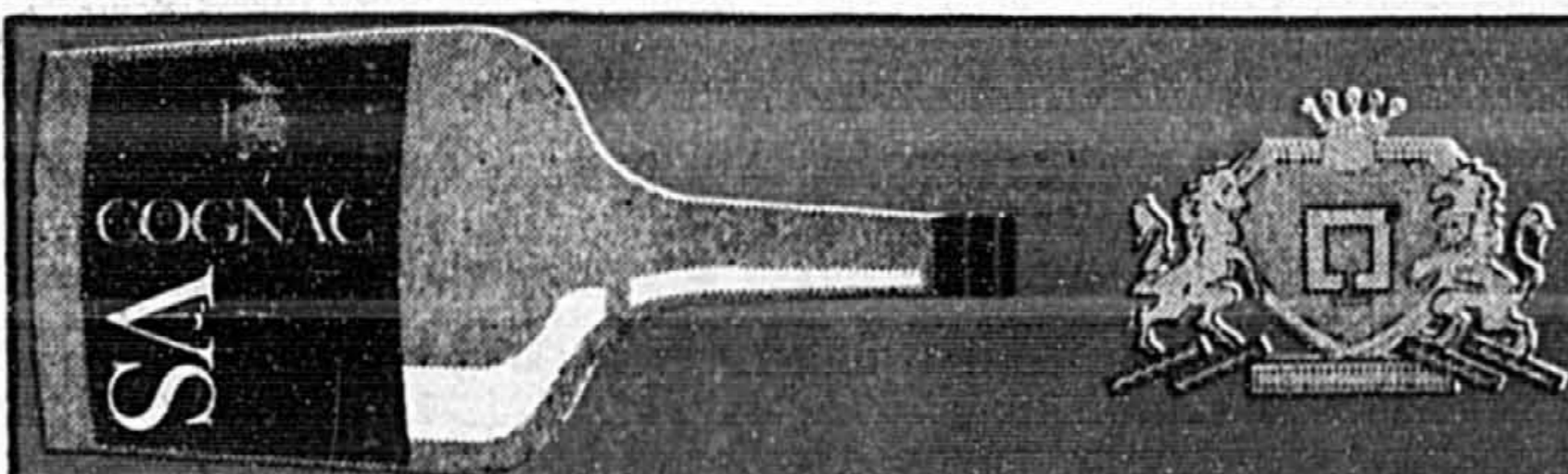
«Le peuple, il est déjà à genoux, si vous saviez dans combien de causes de faillite je dois procéder», lança Michel en continuant de caresser doucement le ventre bombé de sa femme.

«Ouille!»

VOIR LADA EN A 2



COGNAC VS et VSOP
 LES PLUS APPRÉCIÉS AU QUÉBEC
 un succès assuré auprès de vos invités



SAMEDI DANS LA PRESSE



CAHIER ÉCONOMIE

Une reprise en 1993?

■ Sans être une année où les rebondissements se feront de façon spectaculaire, les prochains douze mois permettront toutefois à l'activité économique d'avancer à un rythme plus rapide que celui de l'an dernier, qui fut caractérisé par un sur-place morose. Une enquête auprès des économistes des grandes institutions financières signée Maurice Jannard.

Les journalistes acceptent l'offre finale du Soleil

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les membres du Syndicat des journalistes du quotidien *Le Soleil* ont voté à 52 contre 46 en faveur des offres patronales, hier, mais ont dû réélire en catastrophe un exécutif syndical et un nouveau comité de négociation après que leurs membres eurent démissionné en bloc à la suite du vote.

Sitôt le résultat connu, en début de soirée, les membres du comité exécutif et du comité de négociation ont remis leur démission.

« Ils ne se sentaient pas crédibles pour aller négocier le protocole de retour au travail », a expliqué le nouveau vice-président du syndicat, André Bellemare.

L'exécutif syndical et le comité de négociation s'étaient unanimement prononcés contre les dernières offres globales présentées par la direction du journal, dimanche dernier.

Les négociations sur le protocole de retour au travail devraient débiter aujourd'hui même.

Selon M. Bellemare, les journalistes du *Soleil* ont fait « des gains au plan salarial et préservé des acquis datant de la dernière convention, signée en 1988. Ces acquis représentent, entre autres, le plancher et la sécurité d'emploi. Par contre, les questions des collaborateurs et de l'autonomie des journalistes ne sont pas réglées ».

En grève depuis le 22 octobre, les 98 journalistes du *Soleil* comptent revenir au travail au cours des prochains jours.

Le porte-parole patronal, Jean Ferron, a déclaré hier soir que *Le Soleil* était « soulagé ».

« Nous allons attendre les résultats officiels du vote et connaître les nouveaux comités avant de commenter. Par ailleurs, nous ne connaissons pas encore le protocole de retour au travail, bien que nous en ayons soumis un », a dit M. Ferron.

Précisions

■ Contrairement à ce que pouvait laisser croire le titre d'un article paru hier, l'organisme Deuil Secours est fermé pour le temps des Fêtes. On pourra joindre les bénévoles qui s'en occupent à compter du 4 janvier.

D'autre part, le titre d'un ar-

ticle publié dans l'édition d'hier pouvait créer de la confusion dans l'esprit des lecteurs : la personne accusée d'abus de confiance n'est pas le directeur général de l'hôtel L'Estérel, mais bien le directeur général de la Ville de L'Estérel.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonnette (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

● à Montréal : Centre Eaton de Montréal, 705 ouest, rue Sainte-Catherine, cinquième

étage (métro McGill), de 10 h à 16 h 30 ;

● à Montréal : en collaboration avec le 229^e groupe des Scouts et Guides Notre-Dame-des-Neiges, Place Alexis-Nihon, de 10 h à 16 h 30 ;

● à Longueuil : Centre commercial Jacques-Cartier, 1401, chemin Chambly, de 10 h 30 à 16 h 30.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 7 14 32 36 39 44 (43)
E-X-T-R-A 1 7 1 2 8 8

La quotidienne

à trois chiffres

319

Tirage d'hier

à quatre chiffres

4573

ABONNEMENT

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION

PROMOTION

COMPTABILITÉ

Grandes annonces

Annonces classées

285-6911

285-7070

285-7100

285-6892

285-6900

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants

National, Télé+

Vacances, Voyages

285-7202

285-7306

285-7265

Carrières et professions,

nominations

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI
24 DÉCEMBRE 1992

52-4-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

SUITE DE LA UNE

FREIN

Il faut mettre un frein à l'immigration seront à Montréal plus nombreux que les anglophones. Actuellement, les allophones représentent 13 p. cent de la population montréalaise et lavalloise. Les anglophones forment 24 p. cent de la population de la région et sont d'autre part les plus nombreux à quitter le Québec pour les autres provinces canadiennes.

Faible fécondité

Non seulement la proportion des francophones va-t-elle décliner de manière « inéluctable » au Québec et à Montréal en particulier, dit l'étude, mais leur nombre (leurs effectifs) va aussi décroître. À ce sujet, l'enquête statistique de M. Termote montre que, pour la première fois, la fécondité des francophones est la plus basse parmi les groupes linguistiques. La fécondité des francophones dans la région de Montréal a

même diminué sous celle des anglophones. Ce sont les allophones qui se reproduisent le plus.

Puisque les francophones ont une fécondité très faible qu'il serait impensable, politiquement, de relever par une politique nataliste qui ne s'adresserait qu'à eux seuls, il ne reste plus guère que l'immigration sur laquelle le gouvernement peut « jouer » pour freiner le déclin de la langue française au Québec.

L'étude du professeur Termote montre que les immigrants, dont les trois quarts ne parlent ni français ni anglais à leur arrivée au Québec, favorisent largement plus l'usage de l'anglais que du français (trois fois plus).

Le recours aux immigrants d'expression française ne peut être d'un grand secours pour la sauvegarde de la langue au Québec, dit M. Termote, étant donné qu'il serait difficile, politiquement encore une fois, de faire de la discrimination en faveur des

seuls immigrants francophones. D'autre part, ce sont précisément les ressortissants des pays francophones d'Europe qui quittent le plus souvent le Québec après y avoir immigré.

M. Termote est « très sceptique » quant à la valeur de mesures coercitives comme l'obligation pour les enfants immigrés d'aller à l'école en français. « On ne change pas de langue comme ça, à cause d'une loi », dit-il en notant que cela se produit généralement une seule fois dans la vie d'une personne. De plus, l'âge critique pour les transferts linguistiques se situe entre 25 et 44 ans, « âges auxquels les transferts deviennent quasi « définitifs », dit l'étude.

Pour M. Termote, la seule façon efficace et acceptable de préserver la proportion de francophones au Québec est de restreindre les niveaux d'immigration. Le francisation des immigrants est également une « nécessité incon-

turnable », dit-il, mais cela « ne peut donner des résultats qu'à long terme », et il faudrait encore que les mesures politiques de francisation soient très larges (langue de travail, de communication de l'administration publique, politique culturelle, etc.).

À court et moyen terme, il faut freiner l'immigration, conclut l'étude. Actuellement, les niveaux d'immigration au Québec sont historiquement élevés, dit M. Termote. Le Québec a accueilli un peu plus de 50 000 immigrants l'an dernier et le niveau d'immigration a quadruplé au cours des cinq dernières années.

Par rapport au nombre d'habitants, le Québec « bat des records mondiaux » dans le domaine de l'immigration, a affirmé M. Termote en entrevue. Seule l'Australie, qui fait la promotion de politiques de « peuplement », dépasse le Canada et le Québec à ce chapitre. □

DEMERS

Le comédien Larry-Michel Demers est mort du sida

senté sur scène pendant l'été et évitait de se faire voir. À trois reprises, il a annulé des rendez-vous que nous avions pris. Il se méfiait de tout le monde, imaginait les pires manigances et s'accrochait à tous les espoirs qu'on lui faisait miroiter. Il s'était rendu à Los Angeles, croyant à un ultime traitement. Il a fait l'expérience de tous les régimes et écoutait tous les médecins qui lui accordaient une mince chance.

L'enfance de Larry-Michel n'a pas été facile, semble-t-il. Il a été adopté, il a grandi en Ontario et s'est fait un chemin dans le monde du théâtre avec beaucoup de talent et de détermination.

« Je veux arrêter de travailler à 40 ans », m'avait-il dit il y a quelques années, et je comprenais mal à l'époque son urgence de vivre.

Il s'intéressait aux affaires et recherchait les emplois payants, quitte à renoncer au théâtre idéal dont il rêvait secrètement. Les gens de son entourage se sont fait discrets. Au Québec, le sida est

malheureusement tabou et c'est triste pour tous les sidéens, qui doivent vivre dans une certaine clandestinité. Je dirais que c'est inhumain de faire encore plus mal à ces malades en les ignorant, en se dissociant d'eux de peur de salir leur propre image. Inutile de préciser qu'on ne peut rejoindre personne pour commenter la disparition de Larry-Michel. De près ou de loin, on ne veut pas être associé et ceux que j'ai contactés (sous l'anonymat) m'ont prévenu contre les dangers de nommer la maladie et de citer des noms. Je ne le ferai pas. Mais c'est Noël

cette nuit et pendant qu'on fête une naissance, des êtres humains comptent les années, les jours. Cyril Collard, qui a réalisé et joué *Les Nuits fauves*, qui raconte les années-sida, n'est pas venu à Montréal. Sur son lit, il compte ce qu'il lui reste à vivre. C'est ça la réalité et ça, c'est plus qu'une image.

Larry n'a pas assez eu confiance, et c'est ça que je pleure aujourd'hui.

NOTE: Larry-Michel Demers ne sera pas exposé. Une messe commémorative aura lieu à son intention plus tard. □

BELL

Bell perd une autre manche contre Unitel

Selon Bell, le CRTC a encore abusé de son mandat quand il a décrété que, dans un premier temps, les concurrents payeraient moins que les monopoles établis pour subventionner les tarifs d'appels locaux.

Bell a prétendu que le CRTC n'était pas habilité à encourager la compétition en manipulant les

conditions du marché de l'interurbain.

Unitel a fait valoir qu'en vertu de la loi des télécommunications, le CRTC peut légitimement se préoccuper de telles questions, à savoir qui payera pour les modifications au système téléphonique.

La Cour fédérale d'appel a donné raison à Unitel.

« Il ne peut y avoir aucun doute que la première chose à considérer, pour le conseil, lorsqu'il s'agit de décider si, et à quelles conditions, il doit accorder une

ordonnance d'interconnexion, est et doit être l'intérêt public. »

Le CRTC a soutenu que la concurrence dans les appels interurbains contribuera à faire baisser les tarifs des communications longue distance, sans faire augmenter ceux des appels locaux.

Unitel a accusé Bell et les autres entreprises de téléphonie de se servir des procédures d'appel pour bloquer l'arrivée de la concurrence, et « de se trainer les pieds pour empêcher que les gens

aient un choix », selon les termes employés hier par son vice-président, Richard Stursberg.

Mme Vera Holadi, présidente de l'Alliance canadienne des entreprises en télécommunication, qui représente des entreprises des secteurs privé et public utilisant chaque année pour 4 milliards de services de télécommunications, a accueilli favorablement la décision, ainsi que le CRTC. « Ce sont de bonnes nouvelles », a commenté le porte-parole du conseil, Bill Allen. □

LADA

La petite Lada de Pierre Tremblay

La première douleur lui coupa les jambes. Une onnée de sueurs perla sur son visage. Dehors, le vent se déchaînait depuis quelques minutes et la maison craquait sous les coups de boutoir des rafales.

« Michel, il ne faut pas. Tu le sais? »

Il le savait. Le médecin lui avait prévenus d'être prudents. Le bébé était mal placé, le couple savait déjà qu'une césarienne serait nécessaire.

« Mon Dieu! »

Cette fois, c'était une vraie contraction. Quelqu'un coupa net la voix de Richard Verreault pour mettre la radio. L'amateur transmettait les vœux de Joyeux Noël de ses auditeurs...

« Et Joyeux Noël aussi à Roxanne, de la part de son père... la météo maintenant... oh oh, va falloir s'habiller chaudement pour se rendre à la messe de minuit. Il fait -38 à Montréal, -42 dans les Laurentides et en Abitibi... et le vent s'est levé il y a quelques minutes... préparez un petit coup pour le Père Noël, il va en avoir besoin... En attendant sa visite, Blue Christmas d'Elvis... »

Ce n'était plus amusant. Myriam était étendue sur le tapis, devant le foyer, essayant de résister aux douleurs. Elle avait déjà enfilé un manteau et attendait que Michel vienne la chercher pour descendre à l'hôpital de Saint-Jérôme.

« Envoie, grosse maudite minoune! », s'écriait Michel dans sa Mercedes. Il transpirait, de grosses gouttes d'angoisse, malgré le froid glacial.

La batterie n'arrivait pas à lancer le moteur. Et Michel n'osait pas s'écrier trop longtemps avec la clé de contact. Il ne fallait surtout pas tuer l'accumulateur. Surtout pas. C'était stupide, mais des flashes de ses cours de chimie de secondaire V lui revenaient à la mémoire. Un froid extrême ralentit la vitesse des molécules...

Les pierres pleurent-elles? Une Mercedes peut-elle avoir froid? Il se passe quoi dans le métal quand il fait -42?

« Je déraile... je devrais plutôt aller demander à Charlott. Il conduit un 4X4, c'est construit pour l'hiver », pensa-t-il.

Il sortit de la Mercedes en claquant violemment la porte. Juste pour lui montrer, grosse sans cœur, qu'il était mécontent et, courbé contre le vent, courut à la maison.

Il était penché sur sa femme quand Charlott revint.

« Rien à faire. La batterie est morte. J'ai l'impression que l'huile est figée dans le moteur, j'ai jamais vu pareil froid. »

« Je t'en supplie, fais quelque chose! »

« T'inquiète pas, nous avons appelé une ambulance... »

Mais ce qu'il ne disait pas à Myriam, c'est que les ambulanciers ne pourraient monter jusqu'à ce coin reculé, de l'autre côté de

Saint-Hippolyte. Ils ne pouvaient prendre la route dans pareilles conditions.

Marc revenait. Il n'avait pas enfilé de gants pour mieux sentir la clé entre ses doigts. Peine perdue, la BMW, comme la Lexus de Martine ou l'Explorer de Charlott, refusait de démarrer. Le froid était trop terrible pour une honnête voiture.

Personne n'avait pensé à Pierre. Dans ses pantalons noirs, sa chemise blanche et son noeud papillon, il savait s'effacer. Être présent sans que ça paraisse dans une réunion. Le Notre lui avait confié la soirée des Landry. Il avait apporté le boeuf Wellington, les canapés, les fromages et les desserts. Sa mission était simple. Préparer le repas, assurer le service le plus discrètement possible, faire la vaisselle quand les invités partiraient, à l'aube et ramener les casseroles chez le traiteur, rue Laurier.

Pour un étudiant de l'UQAM, c'était une bonne façon de se faire une centaine de dollars. Sur, il serait fatigué pour le repas familial du Jour de Noël, mais quand son père n'est ni juge, ni comptable, ni homme d'affaires, faut bien travailler pour payer ses études, se dit-il en préparant un verre d'eau chaude avec du miel et du citron pour la dame étendue devant le foyer. Elle semblait souffrir le martyre.

Charlott arrivait au bar installé sur le comptoir de la cuisine: « Un scotch! Ça va mal en sacrement. Y a pas une auto qui démarre... »

« Je pourrais essayer la mienne... »

« T'as quoi comme voiture? »

« Une Lada... mais elle est presque neuve », répondit-il comme pour s'excuser.

Quelque part, dans le cœur du moteur, tout près du vilebrequin, un frémissement s'est fait sentir. Les deux Mercedes, l'Explorer, la BMW et la Lexus étaient figées dans le froid, insensibles aux efforts de l'humble Lada. Trois allemandes, une japonaise et une américaine n'avaient pu affronter le froid, une Lada mal construite aux confins de la Sibérie, par des ouvriers sous payés dans un système qui s'effondrait, ne pouvait réussir.

« Merci, mon Dieu! »

Impossible. Pourtant, le frémissement s'était transformé en un claquement des pistons se frottant contre l'huile durcie à l'intérieur du moteur. Un tour, dix tours...

Dans l'auto, grelottant dans son manteau, penché sur le volant pour chercher un peu de chaleur, Pierre encourageait la Lada: « Allez petite... force-toi un peu... la madame, elle risque de mourir et de perdre son bébé si tu lâches tout de suite... »

Quand le moteur s'emballa, Pierre sentit un bonheur profond l'envahir. Il n'avait pas besoin d'ouvrir la radio, fallait ménager la batterie, pour savoir qu'on chantait des airs de Noël dans toutes les stations d'Amérique. Des chansons qui parlaient d'amour, de miracle, de bonheur...

« Son auto, elle a démarré! cria Charlott à la fenêtre. C'est un miracle, faut que ce soit un miracle... une Lada! »

La petite se battait courageusement. On aurait dit qu'elle vivait. Chaque molécule de son acier, de son caoutchouc, du cuivre de ses fils, vibraient dans la nuit et la tempête de cette veille de Noël.

Peut-être que les pierres ne pleurent pas, mais cette nuit-là, une Lada, peinant sur le chemin étroit du chemin de la Station, avait décidé que cet enfant, elle le sauverait.

« Attention! »

Le cri de Michel, coïncé sur l'étroite banquette arrière, arriva trop tard. Une bourrasque de vent chargée de neige avait complètement aveuglé Pierre. Il n'avait pas vu la courbe serrée. C'était fini... le fossé... l'enfant. Myriam lâcha un grand cri de douleur et de peur entremêlés.

Mais la Lada s'était rendue compte d'un changement dans l'assiette de la route. Ses phares fouillaient la nuit, ses pneus griffaient la neige durcie et les plaques de glace et son carburateur lutait désespérément contre les cristaux de gel qui se formaient dans les conduits d'essence. Elle n'attendait pas que Pierre réagisse au volant. Il y avait danger, il y avait une courbe, il fallait tourner. Tout de suite.

« Qu'est-ce qui se passe? » eut juste le temps de penser Pierre quand il sentit le volant tourner vers la gauche. Au même moment, il aperçut la route qui virait à 90 degrés. Encore sous le choc, il laissa le volant revenir vers la droite. C'était un double virage en S...

« Allez Pierre, change de vitesse au moins, je ne peux pas tout faire toute seule. » Dans la même seconde, Pierre rétrograde en deuxième vitesse. Le petit moteur de la Lada ronronna d'aise.

Un amas d'acier ne peut avoir d'émotions, ne peut penser. Tous les hommes vous le diront. Mais il était maintenant 11 heures. Dans une heure, Jésus reviendrait sur terre. Là-bas, là où elle était née, c'était déjà presque le matin. À Moscou, d'autres Lada qui n'avaient pas eu sa chance de se retrouver en Amérique, où on pouvait compter sur des pièces de rechange et de l'essence de bonne qualité, devaient se trainer sur les « perspectives » qui mènent au Kremlin et à la Place Rouge.

Elle sentit dans les ressorts écrasés du siège avant, côté passager, que la dame se tendait. Les contractions étaient plus rapprochées. Fallait aller encore plus vite. Elle savait qu'en arrivant à Prévost, il faudrait tourner à gauche, prendre la 117 et qu'après, ce serait plus facile.

Pierre, en sueur, se battait contre la tempête. Il sentit que Myriam lui broyait l'avant-bras tellement elle avait mal.

« Courage, on va écouter de la musique », lui dit-il.

Dans la nuit glacée, dans la tempête, dans la douleur, la voix de Ginette Reno remplissait toute la voiture. Puissante, sensible, tellement belle. C'est à peine si Pierre réalisa que le petit haut-parleur de trois pouces de la Lada ne

pouvait pas donner une si riche, une si merveilleuse sonorité...

Et pendant une minute, Myriam oublia sa douleur.

Puis, tout alla très vite. Une grosse charrie comprit que la petite Russe avait besoin d'aide. Quoiqu'en ait décidé le chauffeur perché sur son siège et qui écoutait une cassette de Nat King Cole.

L'urgence. La chaleur enfin. Des infirmiers qui prenaient Myriam dans leurs bras. Michel qui sortait de l'auto en courant. Pierre qui attendait dans la salle d'attente. Faisait tellement froid que même les gens n'osaient plus être malades...

« C'est un garçon! Sept livres et demie! » lança joyeusement Pierre quand il revint dans sa voiture au milieu de la nuit.

Mais au fait, à qui annonçait-il la bonne nouvelle?

C'était un jour de Noël magnifique. Froid et sec. Le vent était tombé. Les rues de la ville étaient un peu encombrées par la neige mais comme il n'y avait pas beaucoup de circulation, ça allait.

Pierre était heureux. Il était remonté dans les Laurentides au petit matin, quand la tempête s'était calmée. Il avait fait la vaisselle, ramassé ses casseroles, était passé par la rue Laurier et, enfin changé, il était temps d'aller trouver la parenté à Brossard.

Il n'avait pas dormi mais il se sentait bien. Heureux. Et sa petite Lada roulait comme jamais. Simple, alerte, on aurait dit qu'elle était heureuse.

Si Pierre avait été moins fatigué, il aurait remarqué que toutes les autos qu'il avait croisées avaient donné un coup de phares. Comme un clin d'oeil, comme un coup de chapeau.

Le feu était rouge. Coin René-Lévesque et Papineau. A sa gauche, un yuppie faisait rugir le gros moteur de sa Corvette. À sa droite, un producteur de cinéma se préparait à écraser l'accélérateur de sa BMW 750.

Feu vert. Le yuppie enfonce la pédale. Le producteur qui était pressé l'imita.

Rien ne se passa. Ils eurent beau insister, la Corvette et la grosse BMW hésitèrent. La Lada passa devant, comme une grande dame...

Le mot s'était passé. De la grosse charrie à neige à une grosse Caprice de la Sureté du Québec, à la Passat d'un pompier...

Pour une journée, pour tout le jour de Noël, à cause de ce beau bébé, à cause de cette Myriam dont elle avait sauvé la vie, la petite Lada de Pierre Tremblay serait la reine des routes du Québec.

Et la politesse voulait qu'elle passe en premier. Tant pis pour les propriétaires de Corvettes et de BMW. Il leur restera 364 jours pour se pavaner...

Snovim Goudom, ladouch-ka...

Le conte de Réjean Tremblay peut être entendu sur les ondes du réseau FM de Radio-Canada aujourd'hui à 17h05, et demain, jour de Noël, à 18h50. Le texte est lu par le comédien Alain Zouli.

LaSalle veut forcer la SQ à enquêter à Kahnawake

La municipalité s'adresse à la cour pour obliger la SQ à mener des enquêtes sur les coups de feu tirés de la réserve

MARTIN PELCHAT

Excédés de voir des projectiles tirés de Kahnawake atterrir dans leur ville, et craignant que le premier de l'An ne marque une recrudescence de cette pratique dangereuse, la Ville de LaSalle et trois de ses citoyens ont demandé hier à la Cour supérieure d'ordonner à la Sûreté du Québec de mettre en place des patrouilles policières sur tout le territoire de la réserve mohawk.

La Ville et ces citoyens souhaitent que la Cour force la SQ à enquêter sur 35 événements (coups de feu et résidences endommagées par des projectiles) survenus entre le premier janvier 1992 et le 26 novembre dernier, à «rechercher leurs auteurs» et à «poser les gestes appropriés» pour prévenir le tir de coups de feu à partir de Kahnawake en direction de LaSalle.

Invoquant «un danger imminent et probable d'assister à une recrudescence des coups de feu en provenance du territoire de la réserve», où certains observeraient une tradition de tirer du fusil pour souligner le Nouvel An, les demandeurs souhaitent que leur requête contre la SQ, son directeur, Robert Lavigne, et le

ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, soit entendue avant le premier janvier 93.

Ce recours, soumettent-ils, «constitue le seul moyen légal véritable entre les mains des requérants pour forcer la seule autorité compétente en la matière, à savoir la SQ, à effectuer les enquêtes et à prendre les moyens nécessaires pour prévenir la répétition d'événements tels que ceux décrits (...), avant qu'une personne située sur le territoire de la municipalité requérante ne soit atteinte par une balle tirée du territoire de la réserve de Kahnawake».

La démarche de la Ville fait suite à une résolution adoptée mardi soir par le conseil municipal. Au cours de cette séance du conseil, le maire Michel Leduc a fait état de ses discussions téléphoniques et de sa rencontre en tête à tête, mardi matin, avec le Grand chef de la réserve, Joe Norton, à propos du problème des balles perdues.

Le maire a révélé n'avoir obtenu du chef Norton aucune assurance concrète que des mesures appropriées seraient prises afin de contrôler la possession et l'usage d'armes dans la réserve.

M. Leduc y est ensuite allé d'une déclaration sibylline: «Je dois conclure des

conversations avec M. Norton que des élus, quels qu'ils soient, ne sont pas tenus de faire autre chose que ce qu'ils peuvent, tout ce qu'ils peuvent».

Hier, au nom de la Ville, le cabinet d'avocats Martineau Walker a déposé la requête de dix pages à laquelle étaient joints les affidavits du maire Leduc et des trois citoyens, dont l'anonymat a été préservé, qui ont vu leurs résidences touchées par des projectiles.

Le premier citoyen, qui habite à environ 300 mètres du fleuve Saint-Laurent, raconte qu'une balle a fracassé deux fenêtres de son sous-sol pour tomber devant sa fille, le premier janvier 1992, quelques minutes après minuit.

Le rapport d'expertise balistique du Laboratoire de police scientifique a confirmé qu'il s'agissait d'un projectile de mitraillette AK-47 ou AK-56. Les policiers de la CUM ont dit qu'il avait été tiré de Kahnawake.

«Depuis ces événements, écrit ce citoyen, je suis inquiet pour ma vie, ma santé, ma sécurité ainsi que celle des membres de ma famille, même à l'intérieur de ma résidence.»

La Ville de LaSalle rappelle que dès janvier 1992, elle a avisé le ministre Ryan du danger des balles perdues. Elle

ajoute que le territoire de Kahnawake fait partie du secteur confié au poste de Candiac de la Sûreté, mais que la SQ, même avisée de la plupart des 35 événements survenus en 1992, «a omis, négligé ou refusé, illégalement, de faire enquête sur ceux-ci».

«Par son attitude, écrivent les requérants, la Sûreté du Québec a refusé d'exercer les pouvoirs et les fonctions qui lui sont attribués par la common law et par la loi.»

En fait, depuis environ deux ans, la SQ refuse de pénétrer à l'intérieur de la réserve, dont les abords sont gardés par des Mohawks armés; elle ne fait que patrouiller les routes 132, 138 et 207, aux environs de Kahnawake.

«En posant le geste de demander l'intervention des tribunaux pour déterminer la juridiction des forces policières et leur intervention dans ce dossier, nous faisons comme conseil de ville ce que nous pouvons, tout ce que nous pouvons pour assurer la sécurité de notre population», concluait hier le maire Leduc.

Il nous a été impossible, hier, de joindre le Grand chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton. La SQ n'avait de son côté aucun commentaire à formuler sur la démarche de LaSalle.

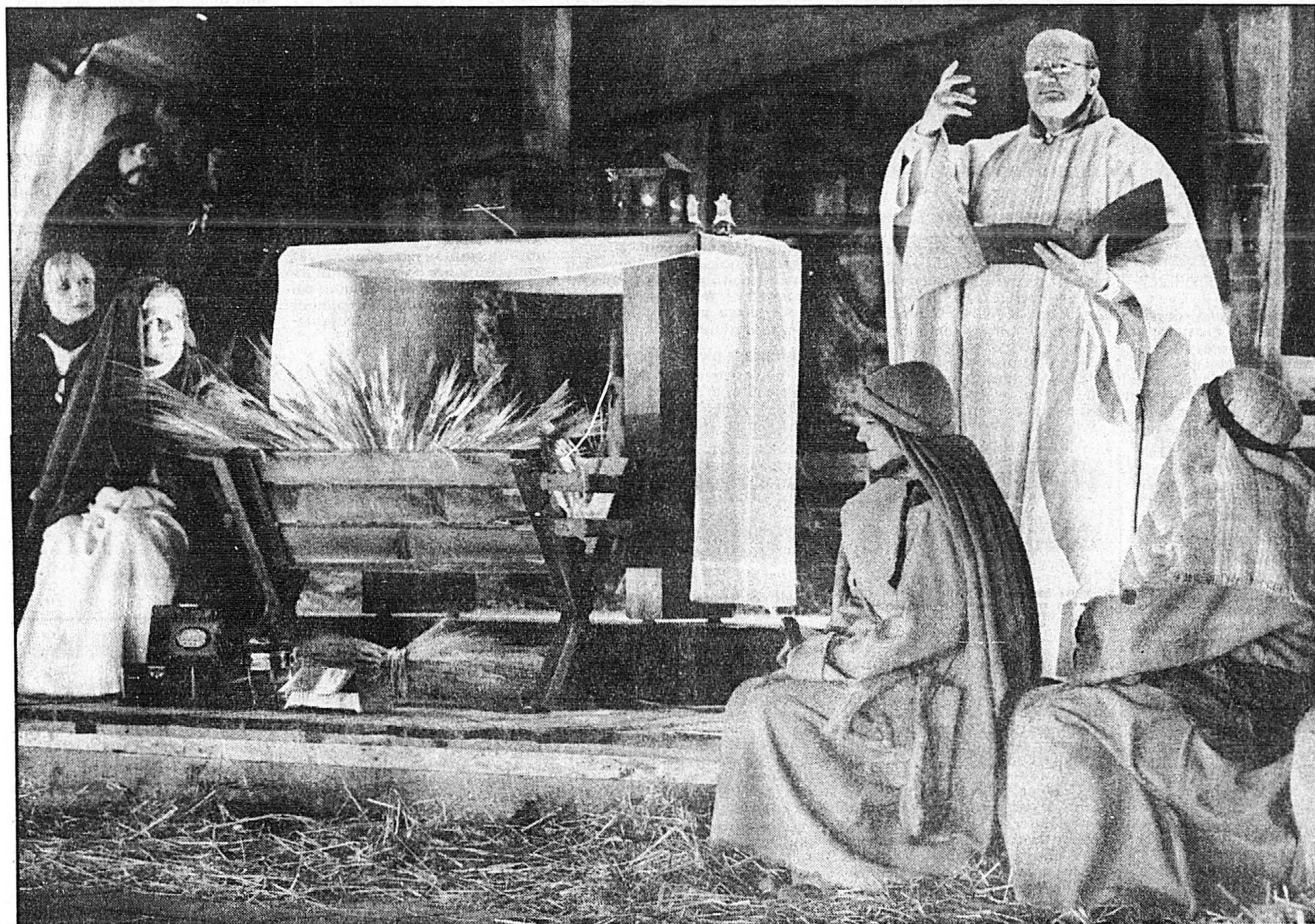


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Messe populaire dans la crèche vivante du Vieux-Port

Quelques centaines de personnes ont assisté hier soir à une messe prononcée dans la crèche vivante du Vieux-Port de Montréal. Initiative de la Société du Vieux-Port, de l'Accueil Bonneau et de la Société Saint-Vincent de Paul, la crèche vivante pourra être vue encore jusqu'au 3 janvier. Le spectacle gratuit d'une durée de 45 minutes est présenté de 13 h à 20 h les samedis et dimanches et de 17 h à 20 h du mardi au vendredi.

25 et 26 décembre / Noël et le lendemain

OUVERT ou FERMÉ

Le Jardin botanique, l'Insectarium et le Biodôme sont ouverts tous les jours. L'exposition de Noël à l'hôtel de ville est également accessible tous les jours. Le funiculaire de la tour du Stade olympique aussi.

Les bureaux de la ville de Montréal, incluant les bureaux Accès-Montréal et les bureaux d'arrondissement, le Planétarium Dow (ouvert le 26), les centres récréatifs, les bibliothèques, la Chapelle historique du Bon Pasteur, la bibliothèque centrale, la cinémathèque et la phonothèque, les maisons de la culture, les piscines, le complexe sportif Claude-Robillard, le Centre de natation du Parc olympique (ouvert le 26) sont fermés.

Les arénas sont fermés (à l'exception des arénas Georges et Sylvio-Mantha, Étienne-Desmarteau, Rodrigue-Gilbert et Michel-Normandin qui sont ouverts le 26).

Les marchés Jean-Talon et Atwater sont fermés le 25, mais le marché Atwater est ouvert le 26.

Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères ni de collecte sélective de matières recyclables le 25 décembre. Le Centre de tri et d'élimination des déchets sera fermé.

Pour obtenir plus de renseignements sur les services offerts par le service des loisirs de la Ville, on peut téléphoner au numéro 872-6211.

Société canadienne des postes. Il n'y aura pas de levée des boîtes aux lettres publiques.

Les banques et caisses populaires seront fermées le 25 et lundi le 28.

Les bureaux du gouvernement fédéral fermés le 25 et le 28.

Les bureaux du gouvernement du Québec fermés le 25 et le 28.

Loto-Québec

La Société des alcools fermée le 25, ouvert le 26 et le 28. Les succursales habituellement ouvertes le dimanche le seront le 27.

Les grands magasins fermés le 25, ouverts le 26.

Bell Canada: les bureaux sont fermés.

La GRC reste muette sur l'affaire Savoie

ANDRÉ CEDILOT

L'ancien chef de la brigade des stupéfiants de la GRC à Montréal, Claude Savoie, n'a pas été muté à Ottawa à cause des soupçons de corruption et d'abus de confiance qui pesaient contre lui, mais dans le cadre normal de son profil de carrière!

Pour on ne sait trop quelle raison, la GRC avait convoqué les journalistes, hier matin, à son quartier-général de la rue Dorchester, à Montréal, pour faire cette banale précision dans une affaire sensationnelle au cours de laquelle un haut gradé de ce corps de police s'est enlevée la vie dans son bureau de la capitale nationale, lundi.

L'inspecteur Claude Savoie, 49 ans, a été transféré au Service canadien de renseignements criminels au début de juin 1991, avant que commence l'enquête interne de la GRC. Celle-ci, souligne l'inspecteur Pierre Lange, porte-parole officiel dans le dossier, n'a débuté qu'à la fin de l'été 1991.

Pressé de questions, l'officier de la GRC a admis que l'inspecteur Savoie avait été affecté dernièrement «à des tâches administratives surtout». Il n'avait plus accès, par conséquent, aux nombreux dossiers confidentiels qui meublent le service qu'il avait normalement la tâche de diriger.

Ce transfert, assure M. Lange, n'a rien à voir non plus avec la mort brutale de l'avocat Sidney Leithman, le 13 mai 1991, ni le départ précipité, quelques jours plus tard, de l'agent Jorge Leite, qui était sous les ordres de l'inspecteur Savoie. Le policier Leite, qui s'est réfugié au Portugal, est soupçonné d'avoir entretenu des liens avec des hauts dirigeants de la mafia colombienne à Montréal.

Invoquant à nouveau la complexité de l'enquête et l'implication d'autres corps de police, la GRC a simplement confirmé qu'il s'agissait «d'allégations de corruption et d'abus de confiance». Elle reste muette comme une carpe, tant sur les déclarations faites aux États-Unis que sur l'ensemble des informations qui ont été publiées par les médias.

À mots couverts, la GRC laisse quand même entendre qu'elle cherche à établir si l'inspecteur Claude Savoie a obtenu des bénéfices personnels quelconques de ses contacts avec le puissant caïd de la drogue, Allan Ross, du gang de l'Ouest, dont la réputation a fait le tour de la planète.

«Nous allons pousser l'enquête jusqu'au bout, rencontrer tous les témoins à Montréal, aux États-Unis et ailleurs s'il le faut. Il importe de savoir tout ce qui s'est réellement passé afin, si tout est vrai bien entendu, de connaître l'étendue des dommages dans l'ensemble des enquêtes», assure l'inspecteur Lange. Au besoin, des accusations criminelles seront portées.

Contre qui, par exemple?, a-t-on demandé. «Quand il y a une personne corrompue, il y a assurément un corrupteur», a répondu le policier, précisant qu'il était extrêmement difficile de cumuler des preuves dans une affaire de corruption. «En général, il n'y a que deux personnes et les échanges se font dans le plus grand secret. Ni l'un ni l'autre n'a intérêt à parler, puisqu'ils commettent tous deux un crime», a-t-il expliqué.

De son point de vue, il ne croit pas que l'enquête force la GRC à modifier ses directives concernant les balises dans les relations entre les policiers et les criminels. «Les politiques sont très sévères et amplement suffisantes. Chose sûre, on ne peut suivre tous les policiers pas à pas...», a-t-il dit.

Par ailleurs, quatre hommes arrêtés par la GRC mardi à la suite d'une saisie de 58 kilos de cocaïne estimée à 20 millions, réalisée samedi dernier sur le cargo brésilien *Alison*, amarré dans le port de Montréal, ont brièvement comparu hier au palais de justice de Montréal.

Les quatre hommes, à qui des agents doubles de la GRC ont livré la drogue avant de les arrêter, seraient membres du clan de la mafia sicilienne des Rizzuto.

Il s'agit de Nestore Ruggeri, 45 ans, de Saint-Laurent, de Renato Straforini, 37 ans, de Montréal, et de Johnny Bertolo, 34 ans, et Jacques Desjardins, 43 ans, frère du célèbre Reynald Desjardins, bien connu dans le monde de la drogue, tous deux de Laval.

Accusés de complot pour importation, de complot pour possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et d'importation, les quatre hommes seront détenus jusqu'à la tenue de leur enquête, les 7 et 8 janvier prochains.

Un marin brésilien, Francisco Da Silva-Bezerra, dont la cabine dissimulait la drogue, et Roger Parent, de Laval, qui agissait comme courrier, ont aussi été arrêtés au moment de la saisie qui s'est produite après une enquête de six mois de la GRC.

Funeste accident en Abitibi: une tragédie typique de Noël

CAMILLE BEAULIEU

collaboration spéciale

Lebel-sur-Quévillon

«Un père tranquille, disent ses amis de Réal Martel... Un véritable amateur de chasse et pêche, qui ne sortait pas et ne prenait pas un coup.» Encore dans la force de l'âge à 42 ans, Martel occupait depuis 12 ans un emploi dans l'industrie industrielle d'Abitibi, mécanicien à la salle de préparation du bois de l'usine de pâtes de la compagnie Domtar à Lebel-sur-Quévillon.

La vie lui souriait. Accompagné de sa femme, Solange Ayotte, il a déménagé ses pénates de La Sarre, où les emplois sont rares en 1975, pour Lebel-sur-Quévillon alors en plein boom industriel. Une confortable maison rue Des Peupliers, l'aisance matérielle. Camping l'été, un «camp» dans le bois pour l'hiver, Lebel-sur-Quévillon est un paradis à ce point de vue. Le couple avait deux filles de 19 et 14 ans: Annie et Caroline.

La vie semblait enfin sourire aussi à David Morin de Senneterre. Il a quitté il y a deux semaines un emploi de débroussaillier de pistes de moto-neige à la ville de Senneterre. Mais c'était pour travailler enfin dans sa branche, deux ans après ses études à Amos... dit son père Ghislain Morin. «Il était pas mal certain d'avoir un emploi dans une pisciculture de la région de Québec.»

Mais surtout, depuis deux semaines, David avait emménagé avec son amie, Julie Bolduc, 21 ans comme lui. Julie qui avait repris ses études à la polyvalente de Senneterre après avoir occupé un emploi à la baie James.

La vie leur souriait, mais le sort, la chaussée enneigée sur la route 115 entre Val d'Or et Senneterre, en a décidé autrement. Ghislain Morin n'a plus qu'une fille, et chez les Martel, Caroline, la plus jeune, reste seule. On l'estime hors de danger à l'hôpital d'Amos où elle est soignée pour fractures diverses.

Six morts

Mardi après-midi, vers 15 h 30 d'après la reconstitution des policiers de la SQ, la petite Dodge Shadow rouge conduite par David Morin a embouti de plein fouet, en perte de contrôle, la Ford Mercury de Réal Martel. Les six victimes étaient déjà mortes à l'arrivée des policiers vers 16 h 15. On a du recourir aux pinces de désincarcération pour récupérer les corps.

Dans une même voiture David, son amie Julie et un ami proche du couple, Daniel Savoie. Le trio se dirigeait vers Québec pour les traditionnelles visites des Fêtes. David et Daniel voyageaient ensemble pour la deuxième fois afin de visiter leurs mères habitant maintenant la vieille Capitale.

Dans l'autre voiture, la famille Martel qui retournait à Senneterre après une journée de magasinage de Noël dans les magasins de la 3^e avenue à Val d'Or. Annie avait laissé sa voiture à Lebel-sur-Quévillon pour voyager avec ses parents et sa petite soeur.

Elle connaissait bien l'usine où travaillait son père. Annie y occupait un emploi de manoeuvre l'été dernier. De retour elle aussi aux études, elle avait tout juste terminé la première des six sessions pour un baccalauréat en enseignement pré-scolaire et primaire à l'Université du Québec à Rouyn-Noranda (UQAT). Les examens terminés depuis quelques jours, elle était revenue dans sa famille pour Noël. Elle a trouvé la mort le jour même où la session prenait officiellement fin à l'UQAT.

L'accident est survenu au moment où la chaussée était partiellement enneigée mais non considérée comme glacée, et la visibilité moyenne.

Les policiers ont attendu plus de 17 heures avant de révéler les noms des victimes, le temps de retracer tous les parents des victimes, dont certains demeurent à La Sarre, Portneuf, Montréal et Québec.

Le temps qu'il fera pour voyager

Aujourd'hui, veille de Noël, journée idéale pour voyager vers les quatre coins du Québec puisque que soleil et froid sont au rendez-vous. Sauf peut-être en Gaspésie où on annonce un peu de neige et de la poudrière.

Demain, jour de Noël, nuageux un peu partout — sauf en Gaspésie et sur la Haute et Basse Côte Nord — avec faible neige mais rien pour empêcher les déplacements, rappelle-t-on à Environnement Canada, où on précise qu'il faut de toute manière toujours conduire prudemment.

Samedi, encore un peu de neige mais encore là rien de sérieux.



LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE VENDREDI ET LUNDI

Infographie La Presse

Noël d'antan, c'était bonbons, musique et déclamations!

CHRISTIANE DUPONT
collaboration spéciale

Marie-Aldena Dupont, célibataire de son état, aura 84 ans dans quelques mois... ce qui ne la rend pas moins piquante, bien au contraire! Benjamine d'une famille de 18 enfants — elle avait un seul frère sur le lot, précise-t-elle —, cette octogénaire s'enorgueillit et s'étonne encore d'être la seule survivante parmi tous ses soeurs et frères, et ses parents, bien sûr.

Originaire de Saint-Bernardin, en Ontario, Mlle Dupont est venue habiter le village de Sainte-Justine-de-Newton où étaient nés ses parents, à l'âge de neuf ans. Elle a vécu une partie de son existence sur la ferme familiale à Saint-Bernardin, une autre partie à Sainte-Justine et le dernier tiers à Montréal, où elle réside depuis que sa mère est décédée alors qu'elle-même avait 28 ans.

Adieu vaches, cultures... et retour au Québec

Hildaige Dupont et Cédélia Lanthier se sont établis à Saint-Bernardin, près de Hawkesbury, entre les années 1850 et 1900, et ont exploité une ferme laitière pendant longtemps. « Nous avions 35 vaches, dit Marie-Aldena Dupont, et comme il fallait bien les nourrir — et nous aussi! —, nous cultivions aussi de l'avoine, du blé, du sarrasin, et d'autres légumes. Maman et mes soeurs cuisinaient des bonnes galettes de sarrasin et de la soupe aux pois... », précise-t-elle, gourmande. Mlle Dupont ajoute que, pour les enfants, le plaisir de manger de la soupe aux pois s'accompagnait de celui d'y trouver des pois noirs. « On les cherchait en mangeant notre soupe et on était bien content d'en trouver! », dit-elle, d'un air coquin.

La nourriture du temps des fêtes était-elle différente de l'ordinaire? « Pour sûr! », dit-elle. Maman cuisinait des beignes, des tourtières, des ragouts... Mais je me rappelle surtout qu'elle faisait des bonnes tartes aux fraises des champs, et d'autres aux framboises qu'on avait cueillies dans les mois d'été... Et aussi, ajoute-t-elle d'un air ravi, des fameuses tartes aux pommettes! » A-t-elle un

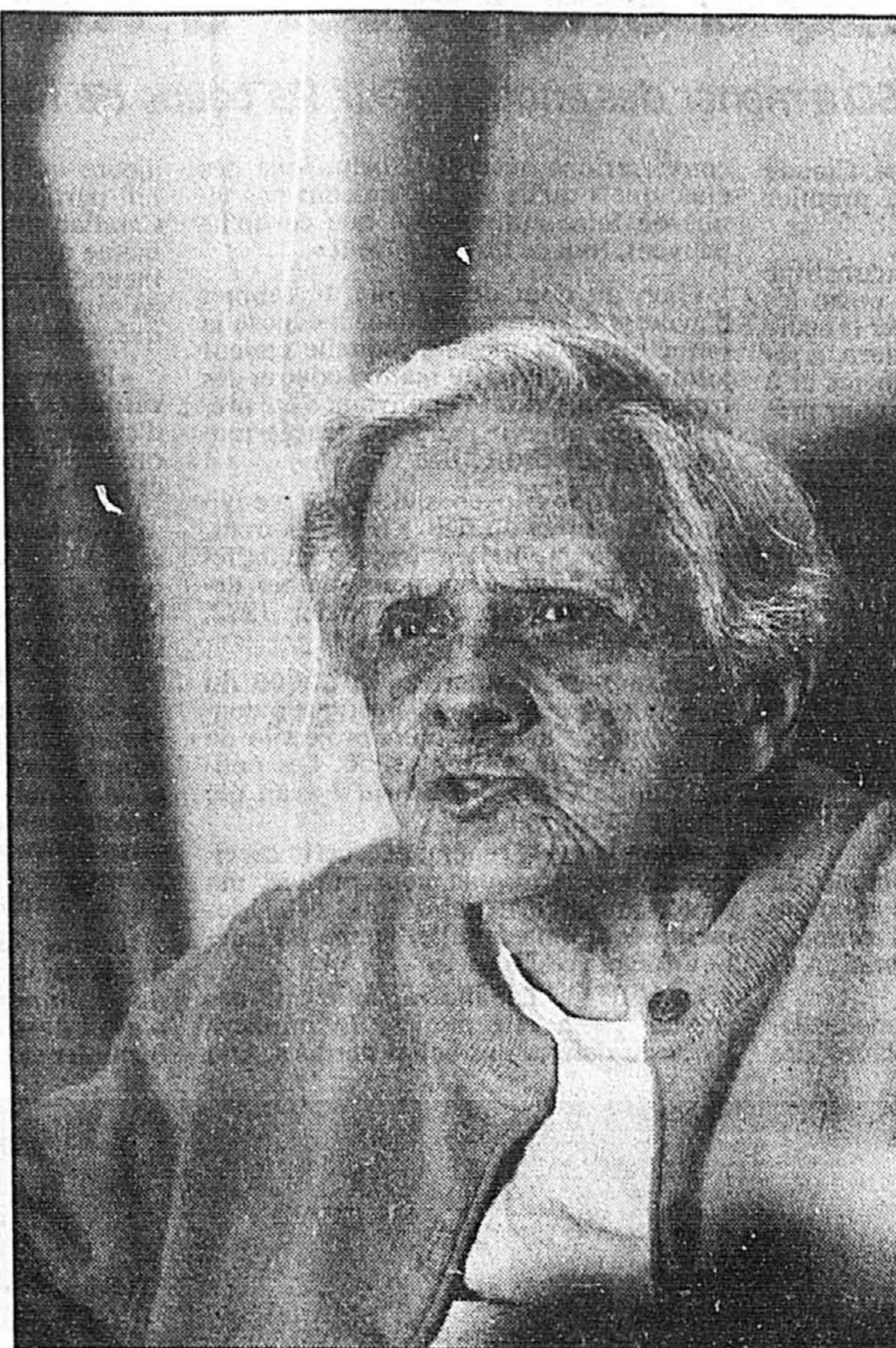
beau souvenir de gâteries offertes ou préparées à l'approche du temps des fêtes? « Les fameux bonbons de maman, mentionne-t-elle. Des bonbons aux patates, recouverts de sucre en poudre! Ça, c'était bon et on était bien content quand elle en faisait! » Toute la famille appréciait ces gâteries et Marie-Aldena, la plus jeune, s'en souvient encore avec bonheur.

Une famille nombreuse... et plusieurs musiciens

Parmi les membres de la famille, Mlle Dupont avait un seul frère — le deuxième enfant — qui ne privait pas de faire le joli coeur auprès de ces demoiselles! « Il aimait toutes les filles... », dit-elle, maligne. Il s'appelait Joseph. On l'appelait « Ti-Jos », précise-t-elle. Outre ce jeune homme fier, et, au demeurant, fort prisé du sexe féminin, Marie-Aldena pouvait s'épancher auprès de 16 autres jeunes âmes « soeurs ». Elle ne peut se remémorer tous leurs noms — elles sont décédées depuis — mais seulement d'un certain nombre d'entre eux. Ainsi, il y avait Olive, Aldea, Marie, Sarah, Claudia, Laétitia, et Aurora. Critique, elle s'excuse de ses trous de mémoires: « J'ai des laps », dit-elle, mais je ne suis pas la seule! Mlle Dupont, ajoute-t-elle, goguenarde.

Les membres de sa famille dont elle se souvient le plus sont ceux avec qui elle a eu le plus de contacts, comme ses plus jeunes soeurs Olive, Aldea, Marie et Sarah, qui comptaient au nombre de ceux qui sont retournés vivre avec les parents et elle-même à Sainte-Justine-de-Newton, après la vente de la ferme laitière de Saint-Bernardin, vers la fin des années 1910. « Les autres soeurs sont restées en Ontario, ont marié des cultivateurs, et toutes ont eu des enfants, sauf Aurora qui est devenue Soeur Eulalie, des Soeurs Ste-Marie », mentionne-t-elle.

Deux de ses soeurs, Sarah et Laétitia, étaient musiciennes, tout comme sa mère: musiciennes à l'oreille et non pour avoir suivi des cours. « Maman jouait du violon, dit-elle, et c'était beau. Elle jouait des « reels » et des valses, surtout au temps des fêtes.



Marie-Aldena Dupont, 84 ans.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Quant à mes soeurs, Sarah était allée en ville un jour, quand on restait en Ontario, et elle était revenue à la maison avec un accordéon et elle en jouait bien! », poursuit-elle. Par ailleurs, une autre soeur de Marie-Aldena, Laétitia — au nom romantique, s'il en est! — faisait vibrer les cordes d'une mandoline, s'il-vous-plait! « Elle aussi avait trouvé cet instrument-là en ville et avait rapporté ça un beau jour, à la maison. » Pressée de nous dire si Cédélia, la

maman, était surprise ou choquée du choix d'instruments de sa progéniture, Mlle Dupont affirme, qu'au contraire, elle était bien contente de voir que les filles s'intéressaient à la musique et qu'elle-même avait enfin de la compagnie pour jouer!

Un galant plein de promesses

n autre jeune homme, Alfred Normandin, le soupirant en titre de Marie-Aldena, jouait lui aussi du violon et se joignait quelque-

fois à la fête, à la maison familiale de Sainte-Justine-de-Newton, au grand plaisir de Cédélia. « Ti-Fred », comme le surnomme encore Mlle Dupont, ne faisait pas que pincer les cordes de son violon... mais fut lui-même pincé, selon le témoignage de la benjamine de la famille! « Il était six mois plus jeune que moi et il nous voyait déjà mariés, dit-elle en souriant. Il voulait aussi cinq enfants... Ah, il les a eus... mais pas avec moi! », ajoute-t-elle, rieuse.

Si Marie-Aldena n'a pas eu d'enfant, elle eut maintes occasions d'être près des enfants, notamment avec la première carrière qu'elle a embrassée. Après avoir été pensionnaire chez les Soeurs de Sainte-Marie, à Masson, et avoir complété son cours « académique », elle a été maîtresse d'école, d'abord à Sainte-Claude, puis à Sainte-Justine, à l'âge de 20 ans, pour un salaire de 30,00\$ par mois. Elle se souvient d'ailleurs avec bonheur d'une jeune adolescente, Anna Normandin, à laquelle elle était très attachée et à qui elle faisait la classe. « C'était une enfant douce et attentive », précise-t-elle. D'autres l'étaient moins, comme ce jeune garçon âgé de 6 ans qui, en faisant son signe de croix au moment de la prière, ne se souvenait plus du nom du « Saint-Esprit »... Aussi, avait-il décidé, se rappelle-t-elle, de l'appeler « Gédéon » quand Mlle Dupont, le ramenant sur terre, lui avait demandé de faire son signe de croix avec les bons mots...

Si ces élèves pouvaient être turbulents à certains moments, l'approche des fêtes les rendait plus fébriles. Mlle Dupont leur apprenait des « cantiques de Noël » et des déclamations sur la famille, le respect des parents et la fête de Noël, que lui faisait parvenir sa soeur Aurora, Soeur Eulalie, des Soeurs Sainte-Marie. Les enfants apprenaient « par coeur » ces courts ou longs poèmes, selon les âges, et les récitaient à leurs parents. « J'ai souvent fait pleurer des mères avec mes déclamations », dit-elle en riant.

Restauratrice et logeuse

Après avoir été maîtresse d'école pendant quelques années, et avoir pris soin de sa mère qui

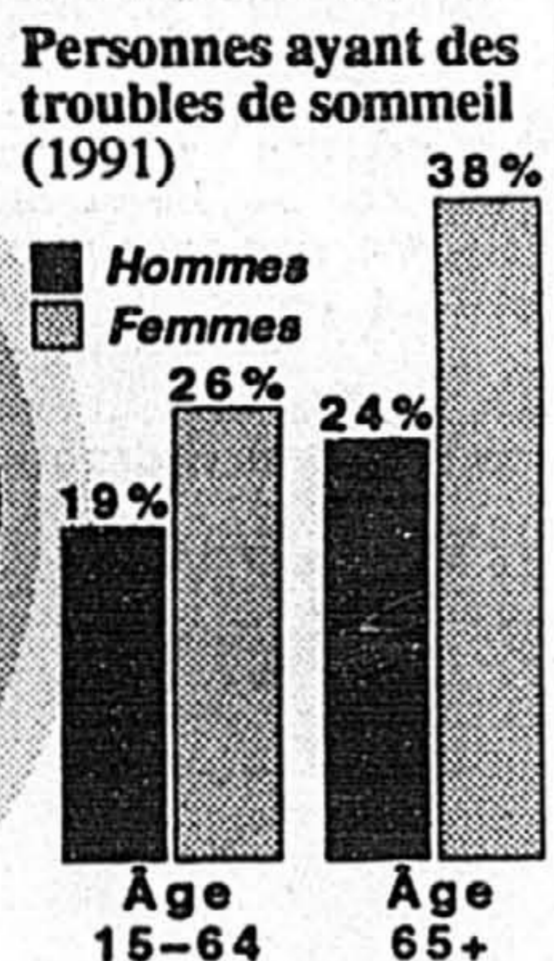
était devenue plus âgée et malade, dans la maison familiale, Mlle Dupont boucla sa valise, lors du décès de sa mère, et transporta ses pénates dans la grande ville: Montréal, en l'occurrence. D'abord restauratrice rue Rachel, où elle tenait les rennes de ce que l'on appelle aujourd'hui plus communément un dépanneur, elle devint par la suite, logeuse, puisqu'elle était propriétaire d'une maison et y logeait des chambreurs. Le restaurant Dupont eut pignon sur rue pendant près de 15 ans: quand elle le vendit, elle était âgée d'environ 40 ans. Elle se rappelle encore qu'elle y vendait pas moins de « 425 pains par semaine ». Mlle Dupont, en vraie femme d'affaires débrouillard, ne ménagea pas ses efforts non plus comme logeuse. Elle est d'ailleurs fière de mentionner qu'elle a payé la maison en louant les chambres et qu'elle a fait un profit intéressant en la revendant.

Sapin blanc... et ampoules bleues

Depuis ce temps, Marie-Aldena a pris sa retraite, bien sûr et a eu maintes fois l'occasion de réfléchir sur la vie qu'elle a menée, parmi sa nombreuse famille. Heureusement que les souvenirs sont toujours présents, aussi vivaces pour ceux et celles qui l'ont quittée. Heureusement aussi, qu'il y a les « Petits frères des pauvres » dont la chaleureuse présence redonne du piquant... sinon le plaisir d'être encore appréciée au quotidien. La période des fêtes l'a rendue sûrement un peu nostalgique. Elle souligne qu'elle aime bien les décorations de Noël d'aujourd'hui. « Il y en a beaucoup, ce qu'on avait pas nous! Elles sont belles! Je voulais m'acheter un sapin tout blanc pour mettre dans ma chambre, à la résidence, et y suspendre des lumières bleues. Je n'ai pas eu le temps! ». Il faut dire que Mlle Dupont a fait un accroc à son calendrier de Noël: elle a séjourné à l'hôpital, problème de jambe oblige! A son retour chez elle, quelles décorations l'attendront? Mais il n'y a pas que ça et elle le dit... « Ce qui manque dans le temps des fêtes aujourd'hui, c'est l'esprit de famille, l'amitié... Aujourd'hui, on pense moins à s'amuser sainement. Les distractions sont trop floues, trop superficielles. »

Sommeil

En 1991, 28 % des femmes au Canada, disaient avoir des difficultés à trouver ou à garder le sommeil alors que 19 % des hommes souffraient d'insomnie.



Groupes de personnes ayant des troubles de sommeil (1991)

CANADA	24%
Personnes travaillant l'après-midi et le soir	27%
Enfants de famille monoparentale	27%
Personnes en recherche d'emploi	29%
Personnes âgées	32%
Mère de famille monoparentale	34%
Personnes à faible revenu*	37%

* Seuil de la pauvreté basé sur une étude sur la santé, en 1990

Source: Statistique Canada

Andrée Lachapelle -- (PC)

Problèmes de sommeil chez les enfants de familles monoparentales

Presse Canadienne
OTTAWA

Les enfants de familles monoparentales ont plus de difficulté à s'endormir et sont six fois plus susceptibles d'être malades que les enfants qui vivent avec deux parents, selon une étude de Statistique Canada.

Quelque 56 pour cent des enfants vivant avec un seul parent ont souffert d'au moins un problème de santé, comparativement à 9 pour cent pour les enfants provenant d'une famille nucléaire, peut-on lire dans le rapport publié mercredi.

Et 27 pour cent des enfants de familles monoparentales ont éprouvé des problèmes de sommeil, contre 18 pour cent chez les enfants qui vivent avec leur père et leur mère.

Ces données ont surpris l'analyste de Statistique Canada, Heather Tait. « Je ne m'attendais pas à cela. »

Mais un psychiatre pour enfants de la Faculté de médecine de l'Université de l'Ontario, David Palframan, a indiqué que

l'étude de Statistique Canada corroborait les résultats des autres recherches sur le même sujet.

« La première explication découle de tous les problèmes associés à la pauvreté. Les familles monoparentales forment la majorité des démunis au Canada. »

Des études ont démontré que les pauvres sont habituellement en moins bonne santé, en dépit de la gratuité des services de santé au Canada, a-t-il remarqué.

De plus, un grand nombre de familles monoparentales sont le résultat d'un divorce, ce qui engendre beaucoup de tensions à la fois pour les parents et pour les enfants.

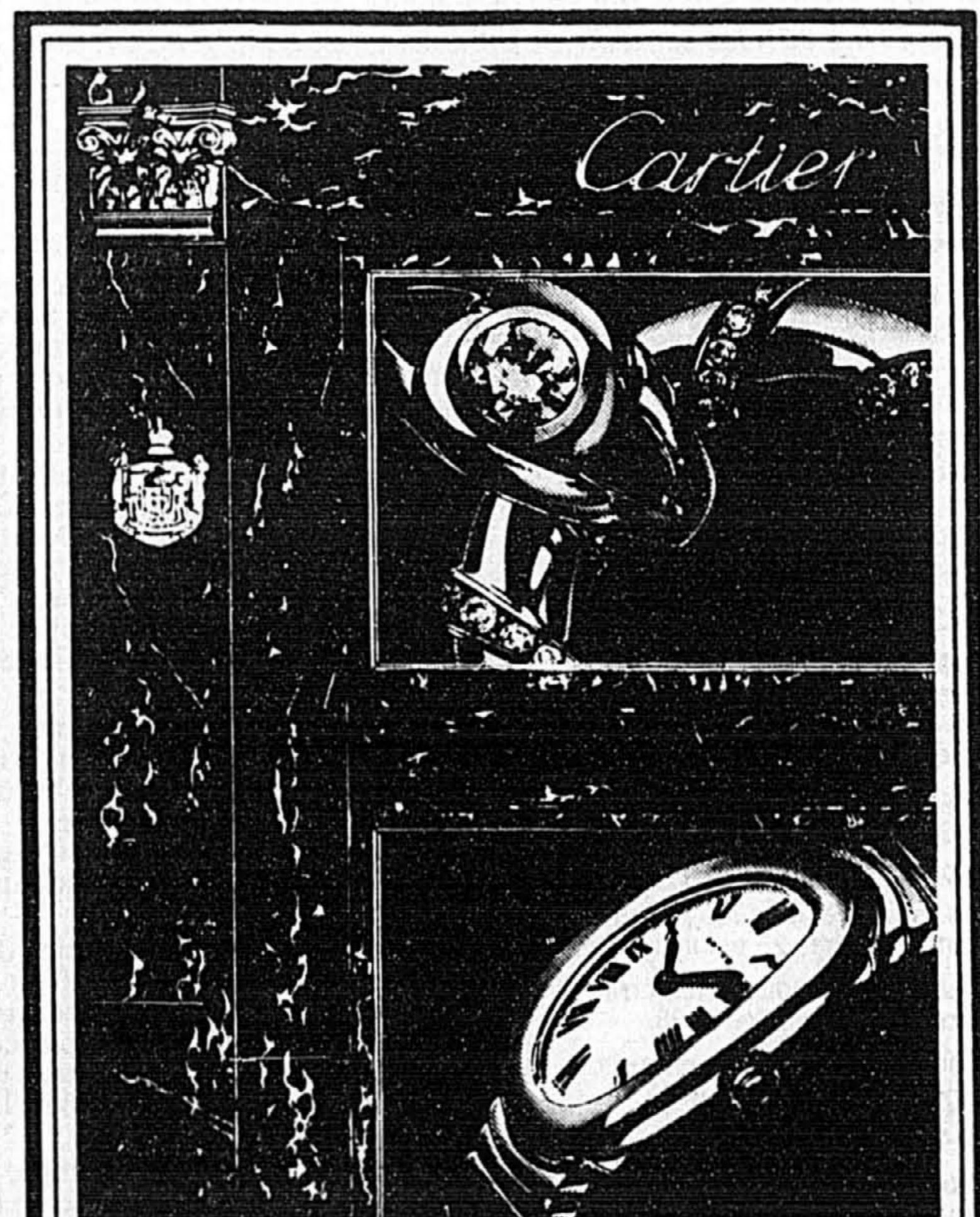
« La rupture d'un mariage, a précisé M. Palframan, est l'un des plus grands stress que peut subir un enfant ou un adulte, et cela peut durer des années. Le stress

semble faciliter le développement des maladies. »

L'étude de Statistique Canada révèle aussi que les mères seules étaient plus susceptibles d'avoir des problèmes de sommeil que celles vivant en couple — 34 pour cent comparativement à 22 pour cent.

Quelque 24 pour cent des mères seules rapportaient aussi des problèmes de santé, alors que la proportion était de 17 pour cent pour les mères ayant un conjoint.

Les données indiquent aussi qu'un Canadien sur cinq a des problèmes de sommeil, et que les femmes sont plus affectées que les hommes. En 1991, 28 pour cent des Canadiennes disaient avoir des difficultés à s'endormir ou à demeurer endormies, alors que seulement 19 pour cent des hommes étaient dans la même situation.



Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.



Cartier
L'ART D'ÊTRE UNIQUE

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

RÉSULTATS

LOTTO-QUÉBEC

loto-Québec Tirage du 92-12-23

JEU DES CARTES

POSITIONS
JEU 1 6 6 3 R D

MACHINE À SOUS

POSITIONS
JEU 2 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS
JEU 3 73 63 52

LOTS/HONIS

POSITIONS
1 VOITURE 38 65 62

POSITIONS
5 VOYAGES EN FLORIDE 19 82 35
05 61 19
35 11 44
15 43 92
51 64 87

POSITIONS
10 TÉLÉ-COULEURS 78 95 44
99 90 65
70 96 68
33 82 26
07 47 84
01 82 26
52 92 13
26 14 93
87 93 78
25 10 72

PANCO

Tirage du 92-12-23

1 2 6 8 10
11 12 16 32 37
43 44 46 48 53
60 62 65 68 70

Prochain tirage 92-12-24

L.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

30 à 60 %

de rabais

La plus grande collection de fourrures au Canada

Labelle Fourrure

Ouvert samedi de 13 h à 17 h et dimanche de 11 h à 17 h

6570, rue Saint-Hubert Montréal - 276-3701

Une année faste pour le commerce clandestin des cigarettes

Mais 1992 aura été fatale pour un certain nombre de malfrats

ANDRÉ CÉDILOT

■ A son arrivée à la maison, un soir de septembre, Raymond G., 43 ans, de Longueuil, trouve dans sa boîte aux lettres un mystérieux billet sur lequel est écrit: «pour livraison à domicile, appelez Le Chinois, à 442...». A l'endos figure une liste de prix de différentes marques de cigarettes allant de 22 à 27\$!

Raymond G. s'est décidé seulement la semaine suivante à appeler Le Chinois, après avoir payé 48\$ une cartouche de cigarettes achetée dans un dépanneur du coin. Il a commandé par téléphone deux «cartons» qui lui ont été livrés en moins d'une heure par un inconnu conduisant une voiture neuve.

Jeté à la porte un mois plus tard de la compagnie pour laquelle il travaillait depuis dix-neuf ans, Raymond G., cherche éperdument un emploi. En attendant, comme bien d'autres, il s'est lancé dans le commerce clandestin de... cigarettes. Il gagne près de 600\$ par semaine, nets d'impôts. Et il vient d'avoir une offre pour vendre également des boissons alcoolisées!

Comme à la belle époque de la Prohibition aux États-Unis dans les années 20, le trafic de cigarettes a pris une ampleur incroyable en 1992. On trouve des «revendeurs» partout dans les petites et grandes villes, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les tours à bureaux, etc.

Dans plusieurs bars et dépanneurs, on vend maintenant deux sortes de cigarettes: celles sur les tablettes à 6,50\$ le paquet, et d'autres, sous le comptoir, à la moitié de ce prix!

De l'avis des criminologues, le phénomène est si répandu qu'il est en train de créer «une nouvelle morale de la criminalité»: les vendeurs-receleurs sont bien vus, tandis que des milliers de fumeurs honnêtes défient la loi quotidiennement.

Dans l'esprit de nombreux citoyens, il s'agit moins d'un crime que d'une forme de révolte contre les taxes de plus en plus lourdes qui frappent les boissons et les cigarettes. De fait, ils accusent plutôt les gouvernements d'être les complices du «boom» que connaît la vente de cigarettes sur le marché noir.

Cette conscience collective pour le moins inhabituelle in-



Un agent de la GRC monte la garde devant l'appareil qui a servi à transporter les 4323 kilos de cocaïne saisis à Casey, près de La Tuque.

quiète évidemment les spécialistes. Ils croient que la situation risque, à plus long terme, d'accroître l'attrait des gens pour toutes sortes de biens illicites.

D'après la police, c'est encore une fois la pègre qui tire les plus gros profits de cette nouvelle «moralité». Les trafiquants autochtones d'abord, mais aussi la mafia italienne et les autres organisations criminelles ont pris le contrôle de la distribution dans la région de Montréal.

Il ne se passe plus une journée sans que la police n'arrête des contrebandiers ou des revendeurs. Le business est tellement payant et moins risqué que des trafiquants de drogues se sont «recyclés» dans le domaine. Il n'est pas rare que des bandits armés interceptent en pleine rue les camions-remorques remplis de cigarettes. Au besoin, ils appuient sur la détente, comme au temps du Far-West!

Des rivalités se sont développées non seulement entre les petits revendeurs, mais aussi entre les divers clans et, plus souvent qu'autrement, entre les membres d'un même gang. Si tout se règle généralement par des menaces ou de sévères raclées, il y a parfois des morts. Sur le seul territoire de la CUM, on en a comptés deux l'an passé:

— Sante Coverini, 35 ans, un ancien vendeur de cocaïne, a été abattu de plusieurs balles dans la tête à l'intérieur de sa voiture garée dans la Petite-Bourgogne, le 23 février. Personne n'a été arrêté en rapport avec cette affaire.

— Ghyslain Renzo, 30 ans, a subi le même sort dans un logement de Laval, le 14 octobre. Moins de 24 heures plus tard, quatre hommes de main d'un petit caïd associé à la mafia sicilienne ont été écroués et inculpés pour ce meurtre.

Quoiqu'il en soit, le crime or-

ganisé est en général très florissant au Québec, et plus particulièrement à Montréal. Ses membres trempent dans tous les rackets: détournements de camions et vols de marchandises, fraudes, prêts usuraires, extorsion, crimes d'incendie, maisons de jeux, appareils vidéo-poker, etc

«Et depuis le début des années, ils se préparent à l'ouverture des casinos...», a précisé un spécialiste du renseignement criminel de la Sûreté du Québec. Comme c'est le cas à Atlantic City et ailleurs, la police pense qu'ils essayeront de profiter en sous-main de la «manne» des services périphériques comme le transport, les escortes, l'alimentation, etc.

Le trafic de la drogue reste tout de même l'activité majeure des grandes organisations criminelles de la métropole, tant sur le marché local qu'international. La mafia italienne et les Colombiens continuent sans contredit de dominer, avec les Asiatiques à leurs trousses. Les saisies impressionnantes de la dernière année attestent que Montréal est la plaque tournante de la drogue au Canada et dans l'Est américain:

- 1500 kg de haschisch à Pointe-Claire, le 8 janvier;
- 685 kg de cocaïne à Vaudreuil, début février;
- 819 kg de hasch à bord d'un navire, à la fin février;
- 130 kg de «coke» à Boucherville, début août;
- 256 kg de cannabis dans le port de Montréal, le 28 août;
- 350 kg de haschisch à l'aéroport de Mirabel, début novembre;
- et enfin, la colossale prise de 4323 kilos de cocaïne, à Casey, près de La Tuque, le 19 novembre;

Encore cette année, un bonne trentaine de trafiquants sont tombés sous les balles de tueurs aux quatre coins du Québec. Parmi eux, plusieurs gros noms du milieu, dont les plus connus étaient

sûrement Joe Lopresti, bras droit de Vito Rizzuto, chef incontesté d'une faction du clan italien, et Roger Provençal, de la célèbre famille de l'Est de la Montréal.

A la police de la CUM, on dit que ces deux exécutions et celles de trois caïds peut-être moins influents mais tout aussi actifs, Normand Hébert, Denis Lemieux, Roger Brissette et, dans une moindre mesure, Marco Dubois, l'un des «espoirs» de la célèbre famille de Saint-Henri, sont le signe manifeste d'un certain malaise au sein de la pègre locale.

Les policiers espèrent toutefois que la solution rapide du meurtre de Ghyslain Renzo, à Laval, du quadruple assassinat de Brossard et surtout de l'exécution à la mitrailleuse du fier-à-bras Roger Brissette, survenue en pleine rue, sous les yeux des policiers, à la mi-décembre, va refroidir, du moins pour un bout de temps, les sombres ardeurs des criminels.

En tout cas, c'est ce qui s'était produit la dernière fois que les policiers montréalais avaient été collés de si près à un tel drame, en mai 1969, lors du meurtre de Robert «Ti-Cul» Allard, du gang de Richard Blass, qui livrait une guerre sans merci au clan italien. Trois membres de ce groupe, dont Jos Di Maulo et Giuseppe Armini, avaient été condamnés.

De toute évidence, les policiers ne savent plus où donner de la tête pour enrayer la criminalité. La récession, les taxes abusives, l'indulgence des tribunaux, la mollesse du système de libérations conditionnelles, l'interprétation de la Charte qui favorise les droits des criminels et la... corruption policière n'ont rien pour leur faciliter la tâche.

La sensationnelle affaire de l'inspecteur Claude Savoie, de la GRC, qui s'est suicidé dans son bureau, à la fin de l'année, connaît inévitablement des rebondissement en 1993. Peut-être que les renégats auront alors la vie moins facile!!!



Christian Deschenes, arrêté à Casey.



Vito Rizzuto, chef incontesté d'une faction du clan italien.



Roger Provençal, abattu en pleine rue.



Normand Hébert, assassiné froidement.

LES PROS... La Presse

Durant la rentrée de cet automne, La Presse proposait à ses porteurs une promotion leur permettant de mériter de magnifiques prix dont des week-ends à Québec, des ciné-caméras et de l'argent comptant.

La promotion **LES PROS LA PRESSE** a remporté un énorme succès et la participation de toute l'équipe des porteurs a été remarquable.

Le week-end dernier, quatre-vingt-onze jeunes ont visité Québec, assisté à un match des Nordiques et se sont amusés durant deux jours.

En plus, 15 gagnants ont mérité une superbe ciné-caméra Sony; ce sont:

Melissa Thibeault de Brossard;
Paul-André Savard de l'Île-Perrot;
Richard L'Abbé de Saint-Léonard;
Louis Bergeron de Sainte-Rose;
Dominique Brodeur de Saint-Eustache;
Jonathan Veillette de Joliette;
Pascal Bergevin de Saint-Constant;

Kevin McCollough du Cap-de-la-Madeleine;
Alain Cyr de Montréal;
Nguyen Manh Toan de Montréal;
Sébastien Sirois de Duvernay;
Marianne Bastien de Saint-Jérôme;
Patrick Francoeur de Mascouche;
Alexandre Boucher de Joliette;
Sébastien Boissel de Varennes.



Judi dernier, deux de nos porteurs chanceux nous ont rendu visite à La Presse pour la remise de leur prix. Nous retrouvons, dans l'ordre habituel: M. Normand Levac, gérant de district (Duvernay); Louis Bergeron, porteur de Sainte-Rose; M. Paul Verret, gérant des ventes à La Presse; Sébastien Sirois, porteur à Duvernay et M. André Leduc, gérant de district (Fabreville).

La Presse désire profiter de l'occasion pour féliciter tous les gagnants et surtout remercier toute l'équipe de ses porteurs pour l'excellence de leur travail et la qualité de leur service.

Meurtres gratuits, actes de démente, funestes chicanes: une sombre année

■ Comme c'est le cas d'une année à l'autre, le Québec a aussi connu son lot d'incidents à caractère raciste, de chicanes meurtrières, de violence familiale, d'assassinats gratuits et d'actes de démente. Le drame le plus percutant a été la fusillade qui a fait quatre morts et un blessé le jour de la rentrée scolaire, à l'université Concordia, le 24 août. Un professeur de l'université, Valéry Fabrikant, attend son procès pour cette triste histoire.

Les meurtres sadiques de Marie-Eve Larivière, 11 ans, à Laval, le 7 mars 92, et, six mois plus tard, de Chantal Brochu, 22 ans, à l'arrière de l'église Saint-Germain, à Outremont, ont soulevé l'indignation à travers le pays.

A la suite du drame de Laval, la sœur aînée de la victime, Virginie Larivière, a d'ailleurs lancé une pétition condamnant la violence à la télévision et recueilli plus d'un million de signatures. La liste a été remise en main propre au premier ministre Brian Mulroney.

Enfin, l'arrestation de Serge Archambault, 36 ans, à la fin novembre, à Saint-Eustache, pour l'assassinat de trois femmes, a rappelé que le Québec n'était malheureusement pas à l'abri des auteurs de meurtres en série.

Un autre drame épouvantable



Virginie, sœur de Marie-Eve, a fait signer une pétition pour combattre la violence à la télé.



Marie-Eve Larivière, agressée sexuellement et assassinée.

avait frappé la région deux mois plus tôt quand trois femmes de Boisbriand et de Rosemère avaient été poignardées à mort par un drogué de 22 ans, Gino Vigliotti.

L'année qui vient pourrait par ailleurs mettre le point final à toutes les procédures judiciaires qui traînent depuis la crise amé-

rindienne de l'été 90. Sont encore en plan les requêtes en appel de Ronald «Lasagne» Cross et Gordon «Noriega» Lazore, ainsi que l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay, de la SQ, abattu dans la pinède d'Oka, le 11 juillet 90. L'enquête doit commencer le 20 janvier.

40 p. cent des HLM à des gens âgés

Presse Canadienne
OTTAWA

■ En 1990, une personne âgée de 65 ans et plus était chef de 40 p. cent des ménages qui occupaient un logement subventionné comparativement à 19 p. cent de tous les ménages canadiens, selon les chiffres diffusés mercredi Statistique Canada.

En outre, de fortes proportions de ménages occupant un logement subventionné avaient à leur tête une femme seule âgée de 55 ans et plus (29 p. cent) ou une mère seule (15 p. cent).

Près de la moitié des ménages (47 p. cent) vivant dans un logement subventionné avaient à

leur tête une personne veuve, séparée ou divorcée. La plupart de celles-ci étaient nées au Canada, étaient peu scolarisées et touchaient un revenu relativement bas.

« Les Canadiens qui occupent des logements subventionnés n'est qu'un des six articles du numéro d'hiver 1992 de Tendances sociales canadiennes, une publication diffusée mercredi par Statistique Canada.

Voici quelques-uns des faits saillants des autres articles de cette publication:

— Les paiements de transfert des gouvernements tels que les prestations d'aide sociale, les prestations d'assurance-chômage et les allocations familiales représentent la moitié (48 p.

cent) de toutes les familles à faible revenu ayant des enfants.

— Vingt-huit p. cent des femmes et 19 p. cent des hommes ont déclaré avoir de la difficulté à s'endormir ou à rester endormis.

— Selon une étude sur les familles étendues, les membres de la famille représentaient une proportion substantielle des personnes qui donnent de l'aide, tout comme les amis, qui occupaient le deuxième rang à ce chapitre. Les amis représentaient 62 p. cent des gens qui fournissent de l'aide pour le transport, 52 p. cent de ceux qui en donnent pour l'entretien de la maison et 37 p. cent de ceux qui en procurent pour l'exécution des travaux ménagers.

Le projet de loi sur la médiation familiale ne répondrait pas aux besoins

■ En accordant aux juges le pouvoir d'obliger des couples en instance de divorce ou de séparation à avoir recours à la médiation, le ministère de la Justice désengorge peut-être la Cour supérieure, mais il perd l'occasion d'instituer une fois pour toutes, et hors du système judiciaire, le principe de la médiation familiale humaniste telle que pratiquée avec succès dans d'autres provinces canadiennes et états américains.

Dans un communiqué, l'Organisation pour la sauvegarde des Droits des enfants indique que le projet de loi 14 sur la médiation familiale qui sera entendu en troisième lecture en mars prochain, ne «répond pas aux besoins des couples voulant mettre fin à leur union».

Il aurait mieux valu de la part du gouvernement encourager la

médiation volontaire, voire l'imposer, avant que les couples ne s'engagent dans des procédures judiciaires, coûteuses en frais d'avocats et, plus souvent qu'autrement, déchirantes pour les enfants appelés à témoigner en cour et vivant de façon dramatique les colères et les angoisses des parents.

Le ministère reconnaît la pertinence de la médiation, indique Ricardo Di Done, directeur de l'OSDE, puisqu'il permet aux juges de l'utiliser. Pourquoi ne pas convenir alors qu'avant de s'entretenir en cour sur des questions de garde d'enfants, de pensions alimentaires, de droits d'accès aux enfants, les parents s'imposeraient une médiation avec l'aide de spécialistes?

«Les chiffres le démontrent, dit M. Di Done: le service de média-

tion familiale a un taux de règlement de 88 p. cent. Les pensions reconnues sont en général plus élevées qu'en cour et le pourcentage de respect des ententes n'est pas comparable avec ce qui se vit devant les tribunaux où les deux tiers des jugements ne sont pas respectés.»

Le gouvernement, selon lui, estime qu'imposer la médiation violerait la Charte des droits et libertés et qu'étendre le service gratuitement à l'ensemble du Québec ne serait pas raisonnable financièrement. «Le gouvernement, poursuit le directeur, n'est pas sans savoir qu'un enfant en centre d'accueil coûte 90 000 \$ à l'État; huit enfants sur neuf assignés au Tribunal de la famille proviennent de familles éclatées et 40 p. cent des enfants du divorce vont connaître des problèmes psychologiques plus ou moins graves selon que les tensions entre parents sont apaisées en médiation ou culminent au tribunal. Il est essentiel que la médiation intervienne dès que la décision de divorcer est prise. Ce que dit le ministre tient à ceci: le couple doit être engagé dans une voie qui encourage la confrontation (en cour) pour bénéficier des services de médiation, ce qui va à l'encontre de la raison d'être de la médiation.»

Outre le fait que le projet de loi offre peu de ressources à l'extérieur de Montréal et Québec, M. Di Done déplore que le ministère de la Santé et des services sociaux ne puisse se substituer au ministère de la Justice dans ce dossier. «Le ministre Rémiillard est manifestement très sensible au lobby des avocats qui ne veulent pas perdre ce champ de pratique (le droit matrimonial) très lucratif.»

Discrimination contre une journaliste

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Commission canadienne des droits de la personne annonce qu'elle nommera un tribunal pour entendre la plainte d'une journaliste sportive qui s'est vu refuser l'accès au vestiaire des joueurs d'une équipe de football.

Jane O'Hara, responsable des pages sportives du Ottawa Sun, a contesté en 1990 une politique discriminatoire des Blue Bombers de Winnipeg de la Ligue canadienne de football, politique qui n'est maintenant plus en vigueur.

L'équipe n'autorisait alors pas les femmes à pénétrer dans le vestiaire après les matches, tandis que les reporters mâles y avaient accès.

Les Bombers empêchent maintenant tous les reporters d'aller dans la chambre des joueurs et reçoivent plutôt les journalistes dans une pièce adjacente.

La Commission des droits de la personne a aussi annoncé qu'elle nommerait plusieurs autres tribunaux.

L'un d'eux examinera la politique de dépistage de drogues menée par la banque Toronto-Dominion. L'Association canadienne pour les droits civils considère discriminatoire cette politique qui force tout nouvel employé à subir un test d'urine.

Un autre tribunal entendra la cause de Judy Trout, témoin de Jéhovah résidant à Winnipeg. Le gouvernement fédéral n'a pas voulu l'embaucher sous prétexte qu'elle ne voulait pas porter allégeance à la Reine, ses convictions religieuses le lui interdisant.

25 millions pour un sein au silicone

Associated Press
HOUSTON

■ Un jury américain a demandé mercredi que soit versé 25 millions de dollars à une femme victime d'un implant au silicone défectueux à un sein.

Pamela Jean Johnson, 45 ans, a fondu en larmes à l'annonce de ce verdict par le jury d'un tribunal de Houston. Il s'agit de la première affaire de ce genre jugée au Texas.

Mme Johnson, qui a dû subir une mastectomie partielle, avait porté plainte contre Medical Engineering Corp. et sa filiale Bristol Myers Squibb Co. qu'elle avait accusés de savoir que les implants commercialisés par leurs soins n'avaient pas été suffisamment testés.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! C'EST GARANTI! FAITES-EN LA COMPARAISON!

Service 20 pièces
Maison Blanche (pour 4)
Prix cour. 135 \$
Solde 59⁹⁵\$

Service complémentaire
5 pièces
Prix cour. 108 \$
Solde 47⁹⁵\$

Mikasa • Studio Nova • Christopher Stuart
ÉCONOMISEZ PLUS DE 50%
Plus de 30 modèles allant au micro-ondes et au lave-vaisselle.
Services
20 pièces, de **59⁹⁵\$ à 99⁹⁵\$**

« Christmas Heritage »
Économisez 25%
PFALTZGRAFF

Couvert 3 pièces	29 \$	21 ⁹⁵
Soupière	9 \$	6 ⁹⁵
Plateau 14"	39 \$	28 ⁹⁵
Sucrier et pot à crème	39 \$	28 ⁹⁵
Salière et poivrière	29 \$	20 ⁹⁵
Support à 2 tablettes	49 \$	35 ⁹⁵
Plat croustilles / tempêtes	49 ⁹⁵	35 ⁹⁵
Chandelier	15 \$	10 ⁹⁵

W.M.F. Coutellerie
acier inoxydable
18/8, en boîte-cadeau

Ensembles 40 pièces (Service pour 8)
Atlanta, Action, New York
Prix cour. 231 \$
Solde 99⁹⁵\$

Reno, Artisan, Aspen
Prix cour. 247 \$
Solde 109⁹⁵\$

ÉCONOMISEZ jusqu'à 50%
SUR TOUTES LES MARQUES RÉPUTÉES
Hutschenreuther • Guy Degrenne • Royal Doulton
• Wedgwood • Villeroy et Boch • Mikasa
• Wilkens • Royal Albert • Oneida • Lenox • Minton
• Waterford • Spode • Limoges • Retronou.

Services de vaisselle • Verres sur pied en cristal
• Couverts argent et acier inoxydable • Pièces de service en argent • Figurines • Vases en cristal
• Cadeaux en porcelaine • Ustensiles gourmet
• Articles de maison • Cadeaux d'entreprises
• Cadeaux pour enfants.

PERSONNE NE VEND MOINS CHER QUE NOUS!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
Pièces de service plaquées argent (double Pyrex)

VENTE

a) Seau à glace
Rég. 90 \$ **49⁹⁵\$**

b) Chauffe-plat 2,27 L
Rég. 75 \$ **44⁹⁵\$**

c) Plateau rond 14"
Rég. 25 \$ **14⁹⁵\$**

d) Plat de service double avec assiette à tarte
Marinex en verre. Cap. 2,27 L
VENTE Rég. 45 \$ 26⁹⁵\$

ACHAT SPÉCIAL
Verres classiques à prix incroyables. Soufflés et travaillés à la main. Motif Château

Gobelet (ensemble de 4) en boîte-cadeau **9⁹⁵\$**
Verre à vin (ensemble de 4) en boîte-cadeau **9⁹⁵\$**
Flûte (ensemble de 4) en boîte-cadeau **9⁹⁵\$**
Hi-Ball (ensemble de 12) **9⁹⁵\$**

MIKASA Cristal Mikasa
« Collection Signature »

Prix à compter de **35 \$**

Toute l'expertise de Mikasa, dans le cristal de plomb. La Collection Signature... bols, vases, carafes, articles de bar, verres sur pied.

PLUS DE 50 MODÈLES

ACHAT SPÉCIAL
Cadres pour photos
Nouveau Art Italian
(choix de 4 motifs faits à la main, en 3 dimensions)

3 1/2" x 5" **14⁹⁵\$**
5" x 7" **19⁹⁵\$**
8" x 10" **24⁹⁵\$**

La plus grande collection de draps en percale et super percale, douillettes, housses de couettes, accessoires et habillages de fenêtres assortis à Montréal.

Wamsutta Springmaid **CANNON**
MARTEX Dan River® **STEVENS**
Crossill LEVOLOR® HunterDouglas **diaco**

DUVET
Garanti à vie.
Meilleurs prix garantis.
Le plus grand choix de duvets, housses de duvet et accessoires de qualité assortis à Montréal!

simple **79⁹⁵\$**
double **109⁹⁵\$**
grand **129⁹⁵\$**
très grand **159⁹⁵\$**

MATELAS
Nous payons la TPS et la TVQ!
POSTUREPEDIC

Sealy Posturepedic
Ens. lit simple **329⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. lit double **389⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. grand lit **469⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. très grand lit **649⁹⁵\$** Taxes incluses!

Matelas Sealy Posturepedic à compter de **199⁹⁵\$** Taxes incluses!

SIMMONS Beautyrest
Ens. lit simple **499⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. lit double **599⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. grand lit **649⁹⁵\$** Taxes incluses!
Ens. très grand lit **799⁹⁵\$** Taxes incluses!

Matelas Simmons Beautyrest à compter de **299⁹⁵\$** Taxes incluses!
Matelas prix «payez et emportez», à compter de **39⁹⁵\$**

Ensembles de draps percale
(180 fils au po2)

simple **19⁹⁵\$** grand **39⁹⁵\$**
double **29⁹⁵\$** très grand **49⁹⁵\$**

Ensembles de draps super percale
(200 fils au po2)

simple **24⁹⁵\$** grand **44⁹⁵\$**
double **34⁹⁵\$** très grand **59⁹⁵\$**

IL Y A PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX À GAGNER DURANT LE CONCOURS DU CLUB DES MEMBRES

CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS...

Aucun frais d'adhésion ni aucun achat requis.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui, et courrez la chance de gagner!
(Voir détails en magasin!)

NOTRE GRAND PRIX

ESCORT LX-E
La petite berline haute performance. Une valeur de 17 000 \$ Des idées qui font du chemin.

NOTRE 2^e PRIX
Un voyage de rêve à **Paris!**
Ce merveilleux voyage comprend: hébergement de luxe 5 étoiles, voyage aller-retour pour 2 personnes, dîner pour 2 chez Maxim et 2 billets pour les Folies Bergères. Une valeur de 4 000 \$

100 certificats-cadeaux Linen Chest de 20 \$ chacun! Une valeur de 2 000 \$

NOTRE 3^{ième} PRIX SHARP

Projecteur Sharpvision™ à cristaux liquides, de 100 po. Une valeur de 6 000 \$

SHARPVISION

VOUS RECEVREZ UNE INVITATION AU SOUS-ENTRÉPÔT ANNUEL DE LINEN CHEST TENUE À L'INTENTION DES MEMBRES!

DE PLUS...

60 Prix de 4 billets d'avion aller-retour à utiliser 2 à la fois. Choix de destinations: Hawaii, Mexique, Bahamas ou Floride!

(Avec achat de l'hébergement requis auprès de l'agent de voyage commanditaire. Taxes et surcharges en sus. Certaines conditions et restrictions sont applicables.) Une valeur totale de 71 850 \$!

CERTIFICATS CADEAUX DISPONIBLES • EMBALLAGE CADEAUX GRATUIT

MATELAS
Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux **PRIX BAS GARANTIS!**

SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT
341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

LISTE DE LA MARIÉE

Garantie
CHACUN JOUR L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

ROCKLAND

TEL: (514) 341-7810

MAINTENANT OUVERT 7 JOURS SEMAINE

les promenades de la CATHÉDRALE

TEL: (514) 282-9525
SIE CATHÉDRINE et UNIVERSITY

ROLEX
AGENT OFFICIEL
VENTE ET SERVICE

Everest INC.
BIJOUTERIE
CHERRAKA
8910, boul. Lajeunesse 388-5358

Le procureur général de la C.-B. en appelle de la suspension du procès de Mgr O'Connor

L'archevêque est accusé d'agressions sexuelles et d'attentats à la pudeur

Presse Canadienne
VICTORIA

Après des semaines de manifestations et de protestations de la part de groupes d'autochtones et de femmes en colère, le procureur général de la Colombie-Britannique a annoncé hier qu'il interjetait appel de la décision de suspendre le procès de l'archevêque Hubert O'Connor sous des accusations d'agressions sexuelles.

Le procureur général Colin Gabelmann a fait savoir qu'un examen effectué par le procureur spécial qu'il a nommé il y a deux semaines avait démontré qu'il y avait matière à appel de la décision controversée.

Il a aussi annoncé que la façon dont la Couronne avait traité ce dossier fera l'objet d'un examen distinct et indépendant. L'enquête sera menée par Robert Gourlay, de la branche de Colombie-Britannique du Barreau canadien, et devrait être terminée pour février.

L'archevêque, âgé de 63 ans, est le plus haut dignitaire ecclésiastique catholique à se voir accusé d'agressions sexuelles au Canada. Il a été accusé d'avoir violé deux employées et il doit également répondre à des accusations d'attentat à la pudeur contre deux étudiants d'une école résidentielle autochtone.

Mais son procès a avorté le 7 décembre, quand le juge Allan Thackray de la Cour suprême de Colombie-Britannique a statué que la défense de l'archevêque avait été compromise par l'omission de la Couronne de divulguer des éléments clés de sa preuve. Le juge a alors suspendu les procédures, ce qui a eu pour effet de mettre fin au procès.

Autochtones et groupes de femmes ont été indignés par la décision.

Les Premières Nations de Colombie-Britannique l'ont qualifié de « nez rouges » au volant sont susceptibles de récidiver

Presse Canadienne
TORONTO

On pourrait croire qu'un conducteur impliqué dans un accident grave et hospitalisé pendant des mois, pour avoir conduit en état d'ébriété, trouverait là une vive incitation à éviter par la suite l'alcool au volant.

Ce n'est apparemment pas le cas, révèle une étude de la Fondation de recherche sur l'assuétude de l'Ontario. Près de six personnes sur dix blessées dans des accidents de la circulation attribuables à la consommation de boissons reprennent le volant en état d'ébriété moins d'un an après leur accident.

La chercheuse Evelyn Vingilis, de la Fondation, a qualifié les résultats de la recherche de surprenants, considérant que la plupart des conducteurs étudiés avaient été sérieusement blessés. Ils ont été hospitalisés un mois en moyenne, a indiqué la chercheuse dans un communiqué de la fondation, et il leur a fallu entre deux et quatre mois pour pouvoir reprendre le volant.

Pourtant, les chercheurs ont constaté que 17 pour cent de ces automobilistes ont été impliqués dans un nouvel accident moins d'un an après le premier.

L'étude, menée en collaboration avec le centre de traitement des traumatisés du Sunnybrook Health Science Centre, à Toronto, a également révélé que les conducteurs ivres impliqués dans des accidents étaient plus susceptibles d'être des hommes que des femmes.

Saisie de cocaïne presque pure à Rouyn-Noranda

Presse Canadienne
ROUYN-NORANDA

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a révélé que ses agents avaient saisi, mardi, à Rouyn-Noranda, de la cocaïne presque pure évaluée à 100 000 \$ sur le marché noir.

Environ 250 grammes de cette drogue ont été trouvés dans la voiture d'un individu de 44 ans, de Val d'Or.

L'homme, qui faisait l'objet d'une surveillance policière depuis quelque temps, a été arrêté.

La GRC a indiqué que l'individu servait de courrier pour un réseau de trafiquants en Abitibi-Témiscamingue.

Il devait comparaître hier au palais de justice de Rouyn-Noranda sous une accusation de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

fiée de « parodie de justice », et l'Union des chefs de C.-B. prévoyait plaider directement auprès du Vatican pour faire détroquer et excommunier le prélat.

M. Gabelmann a indiqué mercredi en conférence de presse qu'il avait été « profondément troublé » par les questions qu'a suscitées cette cause et la frustration, l'indignation et la colère que des groupes et des particuliers ont exprimées à travers toute la province.

L'avocat de l'archevêque, Me Chris Considine, ne s'est pas inquiété de l'annonce du Procureur général. A son avis, la décision du juge Thackray était juste et fondée en droit.

Les documents de la demande d'appel stipulent que le juge a fait erreur quand il a ordonné à la Couronne de consentir à divulguer certaines informations, qu'il a fait erreur en concluant que la Couronne ne s'était pas entièrement plié à ses obligations légales en matière de divulgation et qu'il a encore une fois fait erreur en n'envisageant pas d'autres options.

Les agressions sexuelles présumées ont eu lieu alors que l'archevêque O'Connor était prêtre et principal de l'école, dans les années 60. Le prélat nie toute les accusations, affirmant que les relations sexuelles étaient consensuelles.



Mgr Hubert Patrick O'Connor.

Une femme conteste son arrestation par la « police du tabac »

LUCIE CÔTÉ

Une femme qui prétend avoir été arrêtée sans raison apparente par la « police du tabac », sur l'autoroute 20 près de Saint-Zotique, a présenté hier en Cour supérieure une requête de recours extraordinaire pour faire déclarer illégales l'interception, la fouille et la saisie dont elle a été l'objet le 16 novembre dernier.

Elle désire aussi obtenir que lui soit rendue sa voiture louée, saisie le jour de son arrestation et remise à la fourrière de Valleyfield depuis ce temps, et que lui soient remboursés les frais de location et d'entreposage.

Le ministère du Revenu exige qu'elle lui verse 4 000 \$ plus les frais d'entreposage pour récupérer l'auto.

Que l'enquêteur Alain Théroux du ministère du Revenu ait réellement trouvé des cigarettes de contrebande dans la voiture de sa cliente n'importe pas à Me Luc Carbonneau, l'avocat de Cynthia Shedrick, dont les droits n'auraient pas été respectés.

Elle aurait notamment refusé d'ouvrir le coffre arrière de sa voiture, ce qu'auraient alors fait les hommes qui ont procédé à son arrestation. Elle affirme également que ces mêmes hommes l'ont abandonnée avec une amie, arrêtée en

même temps qu'elle, dans un restaurant de Valleyfield, sans l'avoir avisée de son arrestation, sans lui en donner les raisons, sans lui rappeler qu'elle avait le droit de consulter un avocat, sans lui remettre de document au sujet de son arrestation, de la saisie de son auto ou d'une éventuelle comparution. Dans la requête de sa cliente, Me Carbonneau explique que la « police du tabac » a le droit de demander à un automobiliste de s'immobiliser sur le bas-côté de la route et de procéder à la fouille du véhicule lorsqu'il a des « motifs raisonnables de croire que du tabac de contrebande se trouve dans le véhicule ».

L'enquêteur écrit dans sa dénonciation, datée du 17 novembre, qui demande l'autorisation de « s'introduire, rechercher et saisir » la voiture déjà saisie et fouillée, en quoi consistaient ses motifs raisonnables.

Il affirme avoir eu de bonnes raisons de croire à la présence de paquets de tabac de contrebande dans la voiture Tempo G.L. de Cynthia Shedrick parce que la région où circulait la dame, qui rentrait chez elle à Howick, est propice au transport illégal du tabac, et parce que sa voiture était du même type que d'autres véhicules saisis par le ministère du Revenu qui étaient utilisés pour la contrebande de tabac.

ARCHAMBAULT

MUSIQUE

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC

OUVERT DIMANCHE 9H30 à 17H

25% Grand solde après Noël

sur tous nos disques compacts • cassettes • accessoires

GRATUIT

D.C. OU CASSETTE DE NOTRE CHOIX AUX 700 PREMIERS ACHÉTEURS SE PRÉSENTANT AU 500, RUE STE-CATHERINE EST ET AUX 150 PREMIERS ACHÉTEURS SE PRÉSENTANT AU COMPLEXE DESJARDINS ACHAT MINIMUM REQUIS 10,00 \$ (TAXES NON INCLUSES)

de réduction
2 jours seulement 26-27 décembre
(étiquettes rouges non comprises)

SUPER SPÉCIAUX SAMEDI 26 DÉCEMBRE



ANDRÉ GAGNON Noël 4.99



MADONNA Erotica 4.99



MICHEL SARDOU Sardou 4.99

100 DISQUES COMPACTS SEULEMENT (COMPLEXE DESJARDINS • 25 D.C. SEULEMENT) UN PAR CLIENT

SUPER SPÉCIAUX DIMANCHE 27 DÉCEMBRE



ROCK ET BELLES OREILLES Le gros cru 4.99



BOŊ JOVI Keep the Faith 4.99

100 DISQUES COMPACTS SEULEMENT (COMPLEXE DESJARDINS • 25 D.C. SEULEMENT) UN PAR CLIENT



STEPHEN FAULKNER Caboose 13.99 / 8.99



THE BODYGUARD Bande sonore originale du film avec Whitney Houston 13.99 / 8.99



PETRU GUELFUCCI Corsica 13.99 / 8.99



ESSENTIAL OPERA Pavarotti, Te Kanawa, Domingo 16.99 / 13.99 / 8.99



YOUR HUNDRED BEST TUNES Les plus belles mélodies classiques Vol. I, Vol. II 16.99 ch. vol.



FABIENNE THIBEAULT JEAN-PIERRE DEBARBAT Sur ma voie 13.99 / 8.99



VILAIN PINGOUIN Roche et roule 13.99 / 8.99



MICHAEL BOLTON Timeless (The classics) 13.99 / 8.99



JOHN LEE HOOKER Boom Boom 14.99 / 8.99



LA SUPER COLLECTION Les grandes chansons 14.99 / 8.99

2 jours seulement • samedi 26 décembre de 13 h à 17 h • dimanche 27 décembre de 9h30 à 17h
IMPORTANT: aucun échange ou commande spéciale avant le 29 décembre

TROIS-RIVIÈRES • SHERBROOKE • 500 EST, STE-CATHERINE • BERRI UOAM • COMPTOIR ADMISSION • COMPLEXE DESJARDINS • PLACE DES ARTS

La contestation apparaît au conseil de Mascouche

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trois conseillers municipaux de Mascouche dénoncent les agissements du maire Richard Marcotte et des élus qui font équipe avec lui.

Les édiles Gaston Guilbeault, Denis Cloutier-Gauvreau et René Archer, tout en reconnaissant la faiblesse foncière de leur municipalité, se disent convaincus que rien n'oblige le maire à couper drastiquement dix postes de cadres à l'hôtel de ville.

Ils sont aussi conscients que l'administration municipale doit contrôler ses dépenses assez sévèrement.

Les conseillers contestataires affirment que le maire Marcotte a payé de forts montants pour se débarrasser de certains cadres pour les remplacer par des personnes qui ont œuvré au sein de sa formation lors des élections municipales ou encore payer une firme privée pour avoir des expertises.

Ces changements entraînent un embouteillage dans le rouage de l'administration municipale, soutiennent-ils.

« Nous demandons donc à notre maire et à ses conseillers

d'ouvrir les yeux sur les conséquences graves de leurs actions, en particulier au chapitre de l'information et des ressources humaines. La qualité d'intervention auprès des citoyens passe par nos employés, leur implication et leur motivation. Ils sont un élément essentiel pour que notre ville fonctionne rondement. Un autre point que le conseil actuel n'a pas encore compris, c'est qu'une relation de confiance est la meilleure assurance de ne pas avoir d'opposition. Actuellement, en biaisant l'information, le maire crée un climat de méfiance », soutiennent les conseillers Guilbeault, Cloutier-Gauvreau et Archer.

Soulignons par ailleurs que Mascouche vient de se retirer de la SORDEM, une corporation de développement régionale. Avant de devenir maire, M. Marcotte a occupé durant plusieurs années le poste de commissaire industriel de cet organisme.

La grogne persiste chez les contribuables de St-Hubert

YVON LABERGE

■ À Saint-Hubert, le maire Pierre D. Girard est heureux que ses concitoyens aient décidé de suivre la politique municipale de plus près.

« Les citoyens veulent nous suivre, c'est tant mieux, a-t-il déclaré à *La Presse* hier. Plus mes concitoyens seront responsables, meilleure sera l'administration publique. »

Mardi soir, à la polyvalente Monseigneur-Parent, ils étaient 400 à participer à l'assemblée du Conseil municipal réuni pour l'adoption du budget 1993.

Ce budget, de 73,9 millions de dollars, fait passer le taux de la taxe foncière de 1,83 \$ en 1992 à 1,77 \$ du 100 \$ d'évaluation en 1993. Combinée à la hausse de près de 7 p. cent de l'évaluation municipale, la diminution de la taxe foncière n'en produit pas moins une hausse du comp-



Pierre-D. Girard, maire de St-Hubert.

te de taxes de 3,4 p. cent en moyenne.

D'où la colère des propriétaires de Saint-Hubert qui souhaitent un gel des taxes pour la prochaine année. Et voilà que s'ajoutent maintenant à cela les hausses de la rémunération des élus municipaux jugées exorbitantes par l'opposition et le Regroupement des citoyens de Saint-Hubert.

D'une part, répond en substance le maire Girard aux critiques des citoyens, mieux vaut une hausse minime mais régulière du compte de taxes au gel pendant une ou deux années pour subir la troisième année une hausse de taxes majeure.

Ensuite, ajoute encore en substance le maire Girard, le Conseil municipal, dont son parti — l'Alliance démocratique — contrôle 12 des 14 sièges, est dans son droit d'augmenter la rémunération du maire de 63 829 \$ à 72 000 \$ et celle des

conseillers de 15 957 \$ à 18 000 \$ et à 36 000 \$ pour deux d'entre eux qui siègent — avec le maire — au Comité exécutif.

Les nouveaux salaires du maire et des conseillers, précise M. Girard, sont équivalents à ceux versés dans des municipalités de taille comparable à la sienne, soit plus au moins 75 000 habitants.

Enfin, selon le maire de Saint-Hubert, son administration a choisi de ne pas couper les services à la population. Deux pompiers et un policier seront embauchés en 1993, précise-t-il, et une collecte des déchets dangereux organisée.

Bien sûr, avoue-t-il, le budget alloué à l'acquisition des livres de la bibliothèque municipale est en baisse de 60 000 \$. Et puisque son administration a décidé de ne plus planter de fleurs, c'est une autre économie de 50 000 \$...

La nouvelle centrale de Bécancour est mise en route

Presse Canadienne
BÉCANCOUR

■ Quatorze mois après l'obtention du permis de construction, le chantier de la nouvelle centrale à turbines à gaz (TAG) de Bécancour vient d'entrer en action avec la mise en route des deux premiers groupes-alternateurs capables de chauffer et éclairer l'équivalent de 50 000 résidences unifamiliales.

« Depuis le 18 décembre, Hydro-Québec dispose de 200 mégawatts de plus sur son réseau pour répondre à la demande de pointe hivernale 1992-1993 », a fièrement annoncé l'administrateur de projet au sein de la société d'Etat, M. Elie Saheb.

Habituellement, la période de pointe sur le réseau hydroélectrique québécois se situe entre le 15 décembre et le 15 février.

Les nouveaux groupes-alternateurs ont subi avec succès pendant une centaine d'heures une série d'essais et de tests visant à assurer leur bon fonctionnement et le respect des normes environnementales en vigueur.

« L'exploitation de cette centrale est plus que respectable au plan de l'environnement puisque la présence d'eau déminéralisée dans la combustion permet une diminution des émissions atmosphériques polluantes tout en augmentant la puissance du groupe turbine-alternateur qui, avec ses 270 tonnes et ses 3600 tours/minute, peut développer 100 Mw dans un délai de 18 minutes », a précisé M. Saheb.

En plus de respecter l'échéancier des travaux qui auront fourni du boulot à plus de 300 personnes, Hydro-Québec a réussi à s'en tenir aux prévisions budgétaires évaluées initialement à 388,7 millions.

Avec l'ajout de deux autres groupes turbines-alternateurs prévu entre les mois de mars et juin 1993, la centrale TAG sera en mesure de produire un total de 400 Mw. « En moyenne, elle fonctionnera près de 200 heures par année », a indiqué M. Saheb.

Cette nouvelle installation assurera en tout temps la réalimentation rapide des systèmes auxiliaires de la centrale Gentilly 2 et ses services pourront même être requis pour suppléer aux faiblesses éventuelles du réseau.

11 000 bouteilles d'encre au Kenya

Agence France-Presse
NAIROBI

■ Les États-Unis ont fait don au Kenya de 11 000 bouteilles d'encre indélébile d'une valeur de 80 000 dollars, à utiliser pendant les élections générales prévues le 29 décembre prochain, a annoncé hier l'ambassade américaine à Nairobi.

Cette encre a été fournie par l'USAID (Agence américaine pour le développement international) qui prévoit dépenser plus de 12 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour assister tout processus électoral, par l'envoi notamment non seulement d'encre mais d'observateurs. L'organisation américaine prévoit en envoyer 55 pour surveiller ces élections.

LE SOLDÉ

LE 26 DÉCEMBRE DANS TOUS LES

BOTTES DE SKI ALPIN

SALOMON SX62

Homme ou femme

Prix courant 249,99

149⁹⁹

**100\$
DE RABAIS**

**Bottes de ski alpin
NORDICA 427**

pour femme

Prix courant 129,99

89⁹⁹

40\$ de rabais

SKI ALPIN

FIXATIONS

ROSSIGNOL 767

Prix courant 229,99

129⁹⁹

100\$ de rabais

MARKER M37

(D.I.N. 3 à 10)

Prix

courant

139,99

99⁹⁹

40\$ de rabais

20% à 50%

DE RABAIS

**sur tout l'équipement de golf,
chaussures athlétiques et raquettes**

Les agents de conservation veulent sévir contre les véhicules hors-route

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les agents de conservation de la faune réclament la responsabilité d'émettre des contraventions aux conducteurs de véhicules tout-terrains et de motoneiges qui ne respectent pas le code de la sécurité routière lorsqu'ils se promènent en forêt.

La loi prévoit que seul un agent de la paix — un policier — peut actuellement au Québec émettre de telles contraventions. Les gardes-chasse ne sont pas reconnus comme agents de la paix, même s'ils travaillent toujours armés.

Dans leur demande, les agents de conservation du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) expliquent qu'ils possèdent tout l'équipement voulu pour faire respecter ces règlements. Ils soutiennent être des

policiers hors route et avoir les qualifications requises pour remettre des billets.

À la suite de l'augmentation grandissante de ces véhicules circulant hors route, le gouvernement a accru le nombre de policiers de la Sûreté du Québec qui surveillent leurs déplacements.

Or, les agents de conservation de la faune sont d'avis que les policiers provinciaux sont débordés par l'application des lois relevant du code criminel, du code de sécurité routière et des stupéfiants, en plus de mener des enquêtes sur les vols et autres crimes. « Ont-ils vraiment le temps de faire des patrouilles hors route en VTT, en motoneige ou en embarcation à moteur dans un territoire aussi grand que celui de la province de Québec », se demandent les gardes-chasse.

Ils pensent aussi que, de leur confier ses responsabilités au-

raient pour conséquence de faire diminuer les coûts d'opération de la SQ et ainsi faire économiser aux contribuables d'importantes sommes d'argent. « Nous sommes sur place, nous avons l'équipement nécessaire et, pour que nous agissions, le gouvernement n'a qu'à nous faire signe. »

24 motoneiges

Un porte-parole de la SQ a déclaré, hier, que les agents de conservation de la faune n'avaient pas le droit d'émettre des contraventions. « Si Québec veut amender la loi, il peut bien le faire, nous n'avons pas d'objections », a-t-il précisé.

La direction de la SQ vient de se porter acquéreur de huit nouvelles motoneiges, ce qui porte à 24 le nombre de ces véhicules confiés à des membres de l'unité d'urgence.

Adjudant plutôt indélicat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un sergent de la réserve du 4^e bataillon du 22^e Régiment est accusé d'avoir volé pour près de 15 000 \$ de matériel appartenant au manège militaire de Saint-Jérôme.

C'est à la suite d'une longue enquête que la police militaire a découvert que Roger Boisvert aurait pris à l'endroit où il agissait comme adjudant des uniformes de camouflage, casques et autres objets appartenant aux forces armées canadiennes pour les transporter à son domicile de Terrebonne.

Il aurait aussi caché de ce matériel militaire dans la demeure de son présumé complice, Carol Desrosiers, demeurant à Mascouche. Desrosiers a lui aussi été accusé et il sera au palais de justice de Saint-Jérôme le 14 janvier. La comparu-

tion de Boisvert qui se fait par voie de sommation aura lieu le 1^{er} février.

Les actes reprochés à Boisvert, qui aura 32 ans mercredi prochain, auraient été commis entre le 8 février 1977, journée de son entrée en fonction, et le 15 octobre dernier.

C'est à cette dernière date que des policiers militaires et de Terrebonne ont perquisitionné les maisons de Boisvert et de Desrosiers. Les deux hommes vendaient cette marchandise à des civils.

Normalement lorsqu'un soldat de l'armée régulière est accusé, il est traduit devant la Cour martiale. Mais dans le cas d'un membre de la réserve, pour que la même procédure s'applique, il faut qu'il soit prouvé que les crimes reprochés ont été commis alors qu'il accomplissait des fonctions militaires.

La GRC dispose cavalièrement d'un véhicule ayant servi à la contrebande de cigarettes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un avocat de Montréal, Me Gilles Pariseau, demande au ministre du Revenu du Canada, Otto Jelinek, d'utiliser son pouvoir discrétionnaire pour que le locataire d'un véhicule dans lequel des cigarettes de contrebande ont été saisies puisse en reprendre possession.

À la tête de Chrysler Sainte-Agathe, Ratko Krcevinac a loué un Voyager LE dans lequel des caisses de cigarettes de contrebande ont été saisies par la Gendarmerie royale du Canada.

Ni le locataire, ni la GRC n'a informé M. Krcevinac de la saisie du véhicule. En vertu de la l'article 164 de la loi sur l'accise, le client de Me Pariseau avait 30 jours à compter de la saisie pour s'adresser à un juge de la Cour supérieure afin de faire rendre une ordonnance qui lui aurait permis de reprendre son bien.

Or, Me Pariseau estime que son client a été victime d'une injustice flagrante, car le véhicule a été vendu sans qu'il en soit avisé.

Une personne qui part en vacances pour une longue période et qui confie son automobile à son garçon ou à un ami pourrait se retrouver dans la même situation que M. Krcevinac à son retour, si son véhicule a servi à transporter des cigarettes de contrebande et a été saisi par la GRC.

La loi canadienne sur les stupéfiants permet aussi aux policiers de saisir un véhicule lorsqu'il transporte des drogues, mais ils ne peuvent pas en disposer si le conducteur n'est pas le propriétaire. Il n'arrive presque jamais au Canada qu'un trafiquant soit pris dans une auto lui appartenant alors qu'ils transportent de la drogue.

Par contre, aux États-Unis, la justice peut vendre bateau, automobiles ou tout autre véhicule qui sert au transport de stupéfiants, quel qu'en soit le propriétaire.

Me Pariseau aimerait que la loi sur l'accise soit modifiée afin que le propriétaire d'un véhicule soit avisé formellement de la saisie de son celui-ci et qu'à partir de la réception de l'avis qu'il ait 30 jours pour se manifester.

Procès de Lemieux: les jurés commencent à délibérer

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, a soumis hier à Sherbrooke 10 verdicts possibles à l'appréciation du jury au procès de Sébastien Lemieux, qui est maintenant entré dans sa phase finale.

Lemieux est inculpé du meurtre au premier degré de Stéphane Dion, 11 ans, qui a été poignardé dans le parc Watopeka de Windsor, le 23 juin, ainsi que de tentatives de meurtre envers la sœur de la victime, Caroline Dion, 13 ans, et Suzanne-Marie Beaucher, qui se portaient au secours de l'enfant.

Le juge Fréchette a consacré toute la journée à son adresse au jury, constituée de six femmes et de six hommes.

Les jurés ont par la suite entamé leur délibéré avant de se retirer pour la nuit.

Le tribunal a proposé 10 verdicts pour les trois chefs d'accusation après avoir exclu toute possibilité d'un acquittement pur et simple.

Me Peter Downey a présenté dans cette affaire une défense de non responsabilité criminelle pour son client en invoquant des troubles mentaux. Une telle défense implique que l'accusé était incapable de juger la nature et la qualité d'un acte ou de savoir que cet acte était mauvais au moment du délit.

La loi prévoit que, dans un cas semblable, le tribunal ou une commission doit tenir une audition pour décider de la conduite à suivre advenant un verdict de non-responsabilité criminelle.

Le procureur André Campagna a pour sa part réclâmé un verdict de culpabilité pour meurtre au premier degré, ce qui implique la préméditation et le propos délibéré.

Maintenant coupés du monde extérieur, les jurés doivent continuer leurs travaux en matinée, au palais de justice de Sherbrooke.

DU LENDemain DE NOEL

MAGASINS SPORTS EXPERTS



20% À 60% DE RABAIS

sur tout le vêtement de ski* et le vêtement licencié.
(ensemble, blouson, pantalons)

Schneider **Joff**
Columbia **touch9**
etirel **mobius**



RAQUETTES

Raquette de badminton PRINCE Axis 60 cordage inclus
Prix courant 89,99

39⁹⁹

50\$ de rabais

Raquette de tennis WILSON Profile 2.7 cordage non inclus
Prix courant 299,99

99⁹⁹

200\$ DE RABAIS

CHAUSSURES

Chaussure de tennis REEBOK Centre Court Pour homme
Prix courant 99,99

59⁹⁹

40\$ de rabais

Pour femme
Prix courant 89,99

59⁹⁹

30\$ de rabais



VÊTEMENT

Ensemble de ski FORTE pantalon et blouson Pour homme ou femme
Au bas prix de

139⁹⁹

Sous-vêtement haut ou bas LIFA Prowool Pour homme ou femme
Prix courant 34,99

24⁹⁹

Plus de 25% de rabais

ACCESSOIRES

Lunettes de ski CARRERA, SMITH, UVEX double lentille modèles sélectionnés
Prix courant jusqu'à 44,99

19⁹⁹

Jusqu'à 25\$ de rabais

sports experts

Beloeil 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201	St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364	Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3939	Dorval Galeries des Sources (Mail West Island) 683-8400	Laval Carrefour Laval 682-0032	St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
Boucherville Promenades Montarville 655-6003	St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 348-0937	Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995	Jardins Dorval 631-3508	Centre Duvernay 661-2558	St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
Brossard Mail Champlain 671-7275	Sorel Promenades de Sorel 746-1213	Galeries d'Anjou 7201, 353-9000	Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-8181	Centre Laval 688-1021	St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-4617
Chambly 1617, boul. Périgny 658-0561	Valleyfield 277, rue Victoria 377-9000	Place Versailles 355-2330	Rigaud 168, rue St-Pierre 451-4771	Repentigny Les Galeries Rive-Nord 581-3220	Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Longueuil Place Longueuil 463-3452	Maisonnette 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108	La Salle Carrefour Angrignon 365-1286	Joliette 50, rue Gauthier 756-1645	Rosemère Galerie des Milla-Illes 437-1933	Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 26 décembre 1992. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Nous équipons les sportifs depuis 25 ans

Le « Barbie boom » fait toujours fureur chez les petites filles

La firme Mattel, créatrice de Barbie et de tous ses atours, arrive au premier rang des fabricants de prêt à porter

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Formes irréprochables inchangées depuis plus de 30 ans, traversant les générations avec une éternelle jeunesse, la poupée Barbie fait plus que jamais fureur auprès des petites filles et s'apprête

à dépasser en 1992 le milliard de dollars de chiffre d'affaires.

Mattel Inc., l'heureux fabricant de la célèbre poupée, a réussi à doubler le volume des ventes de Barbie au cours des cinq dernières années, surmontant ainsi certaines difficultés financières survenues dans les années 80. Depuis 1988, les bénéfices de Mattel ont

grimpé d'environ 41 p. cent par an.

Pourtant vivement contestée par les féministes qui voient dans ses formes trop parfaites une source de complexes pouvant conduire les petites filles à l'anorexie, Barbie ne cesse de séduire des millions de fillettes. À la différence de leurs aînées, elles vont même jusqu'à en faire collection.

Selon les statistiques de Mattel, une petite Américaine possède aujourd'hui sept Barbie en moyenne. Il faut dire que la diversité s'y prête, à raison de 30 nouveautés par an, entre la Barbie astronaute, pilote de course, militaire, médecin, journaliste et même chef d'Etat.

Une des raisons majeures du Barbie boom est la manière dont Mattel a repensé l'exploitation du produit, mettant l'accent sur la publicité télévisée incitant les petites filles à s'identifier à la

poupée. De plus, sa garde-robe, à laquelle ont collaboré les plus grands couturiers et coloristes, s'est enrichie chaque année d'une centaine de nouveautés.

À l'incontournable robe du soir est venue s'ajouter toute une variété de tenues allant du tailleur « femme d'affaires » à la mini-jupe en cuir sans oublier les tenues branchées. Avec plus de 75 millions de mètres carrés de tissus utilisés depuis la création de Barbie en 1959, la firme Mattel arrive aujourd'hui au premier rang mondial des fabricants de prêt-à-porter.

Toute en cheveux

Une autre raison de ce succès est la popularité remportée par la nouvelle « Barbie toute en cheveux », vendue avec un peigne et du gel coiffant. Avec son abondante chevelure qui tombe au ni-

veau des chevilles, *Totally Hair Barbie* arrive à la cinquième place au hit-parade des ventes de l'année aux États-Unis.

Mattel, qui a lancé ce produit en janvier avec force publicité, prévoit en vendre dix millions d'exemplaires d'ici la fin de l'année (soit un chiffre d'affaire de 100 millions de dollars).

Si le succès remporté par la poupée déroute plus d'un expert, certains analystes de l'industrie du jouet n'hésitent pas à dire qu'il s'agit de la nouveauté la plus populaire des cinq dernières années. Ce qui n'empêchera pas Mattel d'abandonner ce produit l'année prochaine au profit d'autres lignes.

Autre grande innovation de l'année 92: Barbie, muette jusqu'ici, s'est mise à parler, mais ses premiers mots ont aussitôt déclenché la fureur des féministes qui les trouvent niais. Chaque

poupée peut prononcer quatre phrases sur un répertoire total de 270 messages comme « Quel est la robe que tu préfères », « Veux-tu qu'on aille manger une pizza » ou « Les ordinateurs rendent amusants les devoirs à la maison ».

Mais Barbie assure aussi que « les cours de maths sont difficiles », des propos inadmissibles pour l'Association américaine des femmes universitaires, regroupant quelque 135 000 diplômées. Soucieuses de lutter contre l'image stéréotypée des filles moins douées pour les maths que les garçons, elles ont fait pression auprès du fabricant pour que la phrase sacrilège soit bannie du vocabulaire de Barbie. Mattel a offert à ses clients qui le désirent d'échanger la poupée controversée, mais seulement cinq personnes se sont manifestées: la polémique n'a fait qu'attiser la convoitise des collectionneurs.

Une phrase de la Barbie parlante soulève l'ire des féministes et la convoitise des collectionneurs

Presse Canadienne
TORONTO

■ Depuis qu'elle a été retirée du marché parce qu'elle disait que « les mathématiques, c'est difficile », la poupée Barbie qui parle suscite la convoitise des collectionneurs.

Certains vont jusqu'à ouvrir les boîtes contenant la poupée, sur les rayons mêmes des magasins, dans l'espoir de trouver les rares exemplaires — environ 825 sur les 55 000 distribués au Canada — qui profèrent la remarque controversée.

Les chanceux qui réussiront à mettre la main sur une d'elles pourraient bien avoir fait un coup d'argent. M. Mike Huen, un collectionneur de jouets professionnel, croit que la poupée, qui se vend maintenant environ 35 \$, ira probablement chercher plusieurs centaines de dollars dès l'an prochain.

Le manufacturier de jouets Mattel a rappelé la Barbie Teen Talk il y a deux mois, des gens s'étant plaints de ce que les réticences exprimées par la poupée à

l'égard des mathématiques perpétuaient le préjugé sexiste voulant que les filles aient plus de difficulté avec cette discipline.

Mme Lisa McKendall, gérante des communications pour Mattel à El Segundo, en Californie, estime que les consommateurs ont environ 1,5 p. cent de chances de trouver la Barbie bavarde.

Peu de retours

Même si le fabricant a offert de remplacer toute poupée qui lui serait retournée par des consommateurs mécontents, seulement cinq acheteurs américains l'ont fait. Aucun acheteur canadien n'est prévu de l'offre de Mattel.

Selon Mme Evelyn Burkhalter, conservatrice du « Barbie Hall of Fame » (le Temple de la renommée Barbie) à Palo Alto, en Californie, les gens ne le retournent pas parce qu'ils savent qu'elles deviendront des objets de collection.

Mais Mme Rosemary Davies-Jones, porte-parole des magasins Toys'R'Us au Canada, a soutenu qu'elle n'avait pas assisté à une ruée d'acheteurs intéressés à se procurer la Barbie parlante. Elle

croit aussi que si les gens n'ont pas retourné la poupée, c'est qu'ils ne l'ont pas trouvée aussi offensante que le veulent les critiques.

M. Ed Locke, qui fait commer-

ce d'articles de collection en tous genres, avait une autre hypothèse: « J'ai une fille de quatre ans. Je ne pourrais pas lui enlever une de ses poupées sans m'exposer à de graves conséquences ».

Sindy et Barbie font la paix

Agence France-Presse
LONDRES

■ La poupée britannique Sindy a accepté de subir une opération de chirurgie esthétique afin de calmer la colère de sa grande rivale, la star américaine Barbie, ont annoncé à Londres les fabricants de ces deux poupées.

Hasbro, le fabricant de la poupée britannique, a accepté de remodeler le visage de Sindy, qui s'était mise à trop ressembler, au fil des ans, à l'idole des petites filles, la Barbie de Mattel Inc., selon un communiqué commun des deux maisons de jouets.

En grandissant, Sindy avait perdu ses rondeurs de l'adolescence pour prendre l'allure élancée et la poitrine généreuse de Barbie, dont les formes n'ont pas changé depuis 30 ans.

Mattel, accusant Hasbro d'avoir enfreint le copyright de Barbie, devait porter cette affaire devant la haute cour de Londres le mois prochain. Mais « Hasbro a remodelé la tête de Sindy d'une façon jugée acceptable par Mattel et Hasbro », et « Mattel a accepté d'abandonner toute poursuite » relative à l'affaire Barbie contre Sindy « à travers le monde », assure le communiqué conjoint.



PHOTO La Presse

Les tenues de Barbie inspirent même un designer qui réalise en grandeur nature les styles les plus populaires de la poupée.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canadian Hydrocarbons Marketing Inc.
CanStates Gas Marketing
CanWest Gas Supply Inc.
Enron Gas Marketing, Inc.
New York State Electric & Gas Corporation
Unigas Corporation

Demandes de licences d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie (« l'Office ») tiendra une audience publique au sujet des demandes de licences d'exportation de gaz naturel, présentées par Canadian Hydrocarbons Marketing Inc. (« CHMI »), CanStates Gas Marketing (« CanStates »), CanWest Gas Supply Inc. (« CanWest »), Enron Gas Marketing, Inc. (« Enron »), New York State Electric & Gas Corporation (« NYSEG »), et Unigas Corporation (« Unigas ») conformément à l'article 117 de la Loi sur l'Office national de l'énergie (« la Loi »). Les détails des demandes sont:

Société	Durée (années)	Quantité demandée		Durée	Point d'exportation
		10 ^{m3}	10 ⁶ pi ³		
CHMI	4	136	5	199	Huntingdon (C.-B.)
CanStates	15	1,261	45	6,906	Iroquois (Ont.)
CanWest	15	273	10	1,495	Huntingdon (C.-B.)
Enron	10	805	28	2,940	Chippawa (Ont.)
NYSEG	10	283	10	1,535	Chippawa (Ont.)
Unigas	6	397	14	869	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	137	5	299	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	115	4	253	Kingsgate (C.-B.)
Unigas	6	115	4	253	Kingsgate (C.-B.)

L'audience se tiendra à compter du mardi 22 février 1993 à 13h dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie située au troisième étage du 311 - 66 avenue s.-o. à Calgary (Alberta).

Cette audience publique est convoquée pour obtenir les témoignages et points de vue des parties susceptibles d'être intéressées par les demandes en question. Aux fins de l'audience, l'Office utilisera la procédure de plainte établie dans les *Motifs de décision relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel* (juillet 1987), et dans ces *Motifs de décision relatifs aux modifications proposées à l'application de la méthode d'examen axée sur les conditions du marché* (mai 1992). Cette procédure permet aux consommateurs canadiens de gaz naturel de formuler leur opposition à un projet d'exportation s'ils estiment qu'ils ne peuvent obtenir des contrats de fourniture additionnelles à des conditions et des prix semblables à ceux proposés dans les demandes de licence d'exportation.

L'Office fera également, conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, une étude des incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes.

Toute personne souhaitant intervenir à l'audience en question doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir un exemplaire aux requérants énumérés dans l'ordonnance d'audience GH-7-92 qui est disponible auprès du secrétaire de l'Office.

Tous les requérants doivent fournir un exemplaire de leur demande à chacun des intervenants qui exprime le désir de recevoir copie de la demande.

La date limite de réception des interventions est le 6 janvier 1993. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste des intervenants peu après cette date.

Toute personne souhaitant simplement faire des commentaires sur une quelconque ou plusieurs des demandes de licence en instance doit le faire par écrit auprès du secrétaire de l'Office et aux requérants visés au plus tard le 29 janvier 1993.

La date limite de réception des lettres de commentaires concernant l'étude faite par l'Office sur les incidences environnementales des propositions et de leurs répercussions sociales possibles est le 18 janvier 1993.

Pour obtenir plus d'information sur les procédures régissant l'audience (Ordonnance d'audience GH-7-92 modifiée par AO-1-GH-7-92) en matière d'audiences (disponible dans les deux langues officielles), s'adresser par écrit au secrétaire de l'Office ou téléphoner à Anne Harnes, Agent de Secrétariat, Opérations de la réglementation, (403) 299-3997.

J.S. Richardson/Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 66 avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 2H2
Téléphone: (403) 292-5503

CONCORD MARINER
500

Une montre suisse élégante : la perfection redéfinie

Bracelet à la forme spécialement étudié pour s'adapter au poignet. Montre en or massif 18 carats et en acier inoxydable, mouvement à quartz, hydro-résistante jusqu'à 330 pieds, couronne vissée. Verre de montre bombé en saphir, poli à la main, au diamant.

Pour hommes, 2 595 \$. Pour femmes, 2 395 \$.

BIJOUTERIE Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5358

(cacharel)

GRANDE VENTE

RÉDUCTIONS DE
50%
ET PLUS
SUR TOUTE LA COLLECTION
AUTOMNE/HIVER 92

OGILVY
DEUXIÈME ÉTAGE

1307, RUE SAINTÉ-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL

CHAÎNES TORSADES OR 10 K
PRIX IMBATTABLES

2.75 mm	16 po	SPECIAL	67 \$
	18 po	SPECIAL	75 \$
	20 po	SPECIAL	83 \$
	22 po	SPECIAL	96 \$
	24 po	SPECIAL	98 \$
Bracelet	7 po	SPECIAL	30 \$

3.75 mm

16 po	SPECIAL	98 \$
18 po	SPECIAL	109 \$
20 po	SPECIAL	124 \$
24 po	SPECIAL	146 \$

Bracelet spécial 45 \$
PRIX RÉDUIT

TRÈS GRAND CHOIX DE CHAÎNES OR 10 K - 14 K - 18 K

BAUME et MERCIER - PIAGET - CONCORDE - SEIKO - LASALLE - MOVADO - RAYMOND WEIL - PULSAR - MICHEL HERBÉLIN - BULOVA - TAG HEUER - LORUS - AGENDA SHARP - BRIQUETS S.T. DUPONT, COLIBRI

RUBES PERLES
MONTBLANC - S.T. DUPONT - CROSS - SHAEFFER - PARKER GRAVURE SUR PLACE DE VOTRE NOM ou LOGO DE VOTRE COMPAGNE

LE PLUS BEAU CHOIX EN VILLE DE PERLES CULTIVÉES ET D'EAU DOUCE

BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT
(coin rue Jean-Talton) MONTRÉAL
277-3127
LUNDI AU VENDREDI, 9 h 30 à 21 h - SAM., 9 h 30 à 17 h DIM., 10 h à 17 h

CHRONIQUE NEZ ROUGE

Opération Nez rouge

La Presse

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
LE PARTENAIRE NATIONAL

MEDIACOM

RÉSEAU PUBLI-MAISON

VOUS INVITENT À UTILISER LE SERVICE DE CHAUFFEUR PRIVÉ EN COMPOSANT À MONTRÉAL, RIVE-SUD ET LAVAL LE 849-1011

l'alcool est présent dans 40 % des accidents mortels ou avec blessés graves de la route au Québec.

L'OISEAU BLEU ARTISANAT

Visitez notre boutique à l'occasion de notre GRAND SOLDE

LE 26 déc. de 13 h à 17 h

20% de rabais sur TOUTE notre marchandise à prix courant

Chevalet d'atelier 65 po
SOLDE SPECIAL 38 \$

Demandez notre calendrier des ateliers du printemps
4146, rue Ste-Catherine Est (près du boul. Pie-IX)
Tél.: 527-3456

Désarroi: on a divulgué le discours de Noël de la reine

Agence France-Presse
LONDRES

Buckingham Palace a qualifié de «très regrettable» la publication mercredi par The Sun d'un texte qui, selon le journal populaire britannique, est celui du discours devant être prononcé par la reine le jour de Noël.

Buckingham n'a pas confirmé l'authenticité du document, mais il est relativement inhabituel que les services de la reine réagissent à ce type d'incident.

Selon la coutume, ce discours enregistré lundi dernier par la BBC aurait dû rester confidentiel jusqu'au 25.

D'après la transcription du Sun (3,5 millions d'exemplaires), la reine Elizabeth II y assure que «comme bien d'autres familles» la famille royale d'Angleterre «a traversé des moments difficiles» en 1992. Elle ne mentionne toutefois pas explicitement les problèmes conjugaux de ses enfants, notamment la séparation officielle le 9 décembre de Charles et Diana.

La BBC s'est dite «très préoccupée» par cette affaire, tout en estimant que rien ne prouvait un

lien entre cette fuite et ses services. Mais, un peu plus tard, le rédacteur en chef du Sun, Kelvin MacKenzie, a affirmé que son journal avait obtenu le texte notamment «grâce à un employé de la BBC».

Les remous créés par la publication prématurée du discours de Noël de la reine Elizabeth continuent aujourd'hui avec l'annonce par la presse populaire que la souveraine va retirer à la British Broadcasting Corporation (BBC) son exclusivité vieille de 60 ans de la distribution de ses discours de Noël.

Selon le quotidien Today, Buckingham Palace envisagerait désormais de classer «secret-défense» le discours de Noël pour empêcher sa diffusion prématurée.

Le quotidien populaire The Sun qui avait rompu mercredi l'embargo traditionnel en publiant un texte qu'il présente comme celui de l'intervention de la reine, a été informé par le palais qu'il ne serait plus autorisé à prendre des photographies de la famille royale le jour de Noël.

Le Français achète plus de produits de toilette masculins

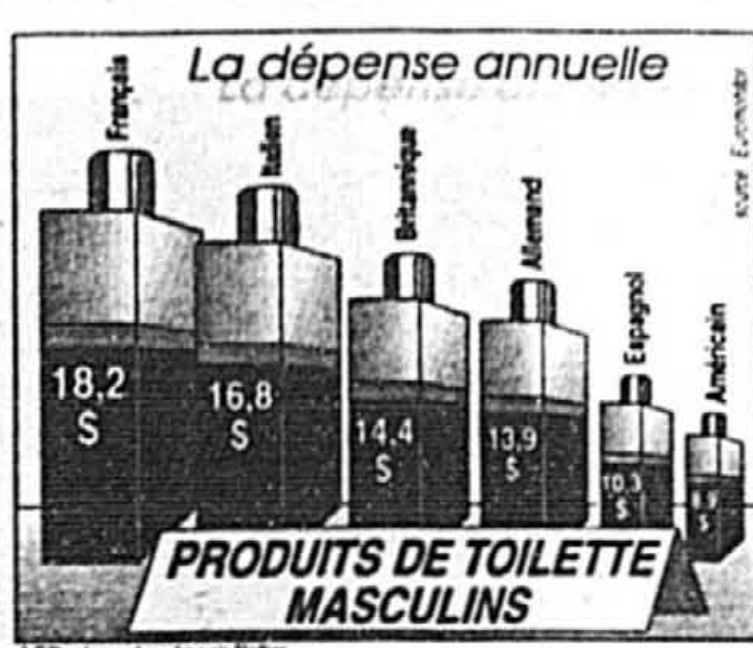
Agence France-Presse
LONDRES

Les Français sont les plus gros consommateurs européens de produits de toilette masculins et dépensent deux fois plus, par an et par habitant, que les Américains, bon derniers en terme de dépenses dans une liste de six pays étudiés par l'organisme d'analyse de marchés Euromonitor.

Selon l'étude d'Euromonitor publiée cette semaine à Londres, les Français ont consacré 18,26 \$ par an aux produits de soins et de beauté en 1991, suivis de peu par les Italiens (16,86 \$).

Derrière, se rangent les Britanniques (14,43 \$), les Allemands (13,92 \$), les Espagnols (10,30 \$) puis enfin les Américains (8,93 \$).

Ces derniers sont en particulier réfractaires aux parfums pour hommes, auxquels ils



préfèrent des déodorants moins onéreux.

Mais tous ces pays ont un point commun: un bon «potentiel de croissance», grâce notamment à la diversification des produits masculins et à l'évolution des mentalités, estime Euromonitor.

Ainsi, parallèlement aux «classiques» du secteur — l'eau de toilette, la crème à raser — un produit qui a fait son apparition ces dernières années, la crème hydratante pour hommes, devrait voir ses ventes fortement augmenter.

Démantèlement à Paris d'un trafic d'enfants africains

Agence France-Presse
PARIS

La Police française de l'Air et des Frontières (PAF) de l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle a démantelé un trafic d'enfants africains destinés à être revendus en France à des familles qui bénéficiaient ainsi de prestations sociales, a-t-on appris mardi de bonnes sources à Roissy.

Selon ces sources, ce trafic, en place depuis dix-huit mois et qui est le plus important découvert dans ce domaine, a abouti à l'introduction clandestine en France d'une quinzaine d'adultes et de quarante enfants et met en cause des personnes bénéficiant du statut de réfugié politique en France.

Il était orchestré par Mukinayi Lumala, président pour la Seine-Maritime (ouest) d'un parti d'opposition au président zairois Mobutu Sese Seko, l'Union pour la

démocratie et le progrès social, et cinq de ses compatriotes, dont trois femmes.

Ils sont aujourd'hui écroués ou placés sous contrôle judiciaire.

Du Zaïre

Tous sont soupçonnés d'avoir organisé et fait fonctionner une filière d'immigration clandestine partant du Zaïre pour les régions de Rouen (ouest) et de Londres, via le Congo.

Le gang faisait entrer clandestinement en France, sous couvert de documents d'identités européens volés, près de six enfants par mois.

Ces derniers étaient vendus 10 000 FF (2000 \$) chacun et rebaptisés du nom de leur famille d'accueil, qui pouvait ainsi bénéficier en toute impunité des prestations sociales destinées aux familles nombreuses, grâce à des extraits de naissance vierges zairois livrés par colis express depuis Kinshasa, via Brazzaville.

Pour que ça roule

Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil Mt-Est
744-2721 679-2550 254-6038

ROLEX

COSMOGRAPH DAYTONA

Oyster Perpetual COSMOGRAPH, chronomètre en or 18 ct. Bracelet cuir requin. Lunette graduée pour lecture instantanée de vitesses horaires, d'unités/heure, etc. Poussoirs étanches à vis. Couronne de remontoir Triplock. Étanche jusqu'à 100 m. Automatique. Glace saphir.

Collection complète de précieux bijoux.

BIJOUTERIE
Everest INC.
Cherbaka
Maison établie depuis 1950
8910, boul. LaSalle Tél.: 388-5358

Pour améliorer la condition des personnes atteintes d'un cancer et leurs proches.

Fondation québécoise du cancer

2075, rue de Champlain
Montréal (Québec)
H2L 2T1
Tél.: (514) 527-2194

VOICI VOS CODES POUR DEMAIN

Pour ne rien perdre des 3 000 points que La Presse vous offre, cette semaine, voici les quatre codes à entrer DEMAIN, jour de non-publication.

Si vous êtes membre du CLUB, vous pourrez, demain, entrer les codes suivants

21392163	74578368
59840066	51240540

code boni de 500 points **39438717**

Si vous n'êtes pas encore membre, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT !

PEDIGREE / MISTRAL

Maintenant jusqu'à **80%** DE RABAIS sur prix courants

La liquidation aura lieu à un endroit seulement:
Centre commercial Le Bazaar
3700, ch. Côte-Vertu, Saint-Laurent

Heures d'ouverture: Lundi au merc., 9 h 30 à 21 h
Jeudi, 9 h 30 à 17 h.
Samedi, 12 h à 17 h
Dimanche, 11 h à 17 h.

956-8846

NAF NAF

Maintenant jusqu'à **80%** DE RABAIS sur prix courants

La liquidation aura lieu à un endroit seulement:
4257, rue Saint-Denis
(angle Rachel)

Heures d'ouverture: Lundi au merc., 9 h 30 à 21 h
Jeudi, 9 h 30 à 17 h.
Samedi, 12 h à 17 h
Dimanche, 11 h à 17 h.

848-6272

SPÉCIAUX DU LENDEMAIN DE NOËL À PARTIR D'AUJOURD'HUI ET JUSQU'À SAMEDI 26 DÉCEMBRE

UN RABAIS ADDITIONNEL DE 20% AVEC CETTE ANNONCE

Exemple:	Valeurs jusqu'à	Prix réduits à	De nouveau réduits à	Avec rabais additionnel de 20% jusqu'à samedi 26 décembre:
Ensembles de ski pour hommes et dames	700\$	220\$	150\$	120\$
Vestes de ski pour hommes et dames	320\$	99\$	79\$	63 ²⁰ \$

*Le rabais de 20% s'applique à la collection complète en magasin, sur présentation de ce coupon. (1 coupon par personne)

SPÉCIAUX DU LENDEMAIN DE NOËL À PARTIR D'AUJOURD'HUI ET JUSQU'À SAMEDI 26 DÉCEMBRE

UN RABAIS ADDITIONNEL DE 20% AVEC CETTE ANNONCE

Exemple:	Valeurs jusqu'à	Prix réduits à	De nouveau réduits à	Avec rabais additionnel de 20% jusqu'à samedi 26 décembre:
Blazers pour dames	135\$	69\$	49\$	39 ²⁰ \$
Ensembles de jogging unisexe	150\$	70\$	49\$	39 ²⁰ \$

*Le rabais de 20% s'applique à la collection complète en magasin, sur présentation de ce coupon. (1 coupon par personne)

FAILLITE ET LIQUIDATION JUDICIAIRE

Vente dirigée par

Altrans International inc.

Encanteurs ■ Liquidateurs ■ Évaluateurs

VENTE DE LIQUIDATION SEMI-ANNUELLE

Nous vous invitons à profiter de réductions sur une vaste sélection de marchandise automne et hiver

RABAIS DE 50% (prix cour. initial)
débutant le samedi 26 décembre

BALLY

50 Bloor Street West, Toronto (416) 924-4772
Eaton Centre, Toronto (416) 971-5455
Sherway Gardens, Etobicoke (416) 621-2546
Place Montréal Trust, Montréal (514) 499-9766
West Edmonton Mall, Edmonton (403) 444-1275
Bankers Hall, Calgary (403) 233-0710
Oakridge Shopping Centre, Vancouver (604) 261-6511

PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES TOUTES VENTES FINALES

IMAGES DE SOMALIE

20 000 militaires participent déjà à «Rendre l'espoir»

d'après AFP et Reuter
MOGADISCIO

Plus de 20 000 militaires sont engagés à ce jour dans l'opération «Rendre l'espoir» en Somalie, a annoncé hier à Mogadiscio le porte-parole des forces américaines.

S'exprimant lors de son point de presse quotidien, le lieutenant-colonel Fred Peck a précisé que le nombre des militaires ou des personnes travaillant pour l'armée engagés effectivement en Somalie à minuit hier était de 19 964, mais que ce chiffre avait dépassé les 20 000 dans la journée.

Les forces américaines ont bien entendu la part du lion dans cet effectif avec 18 291 personnes.

Le Canada arrive en deuxième position avec 430 engagés, devant la France avec 342 engagés.

Viennent ensuite l'Arabie saoudite et le Maroc (232 engagés chacun), l'Italie (135), la Belgique (131), l'Angleterre (91), le Botswana (54), le Koweït (12), la Turquie (11) et la Jordanie (trois).

En outre, le colonel Peck a présenté à la presse un responsable militaire australien qui a annoncé que 900 soldats australiens avaient quitté hier leur pays pour la Somalie, où ils arriveront dans les premiers jours de janvier.

Ces chiffres reflètent les informations en possession du commandement américain en Somalie et ne correspondent pas aux indications fournies par certains des pays concernés. Hier après-midi, un porte-parole officiel italien, le lieutenant-colonel Salvatore Iacono, avait déclaré que le nombre des soldats italiens engagés en Somalie en date du 22 décembre était de près de 500 hommes.

Premier mort

Par ailleurs, l'explosion d'une mine à Bardere, dans le sud du pays, a provoqué la mort d'un civil américain et en a blessé deux autres peu avant la visite de l'émissaire américain Robert Oakley.

Selon le colonel Fred Peck, la mine a explosé sur une route proche de l'aérodrome de Bardere, au passage du véhicule dans lequel prenaient place quatre hommes. Elle était posée depuis longtemps et n'avait pas été repérée par les démineurs qui avaient dégagé la route.

Les trois blessés, dont l'un est dans un état critique, ont été transportés à bord du navire-hôpital *Tripoli*, mouillé devant Mogadiscio.

Il s'agit des premières victimes au sein du corps expéditionnaire international envoyé en Somalie pour y protéger l'acheminement des convois de vivres.

Ce sont probablement des membres des services secrets faisant partie d'une avant-garde envoyée en début de semaine à Bardere pour reconnaître le terrain avant l'arrivée de Robert Oakley hier et celle de 1 000 marines aujourd'hui.

Les routes du centre et du sud de la Somalie sont toujours jonchées de mines posées pendant les deux années de guerre civile qui ont suivi le

renversement du général Mohamed Siad Barré, en janvier 1991.

Message de Clinton

Pour sa part, le président élu des États-Unis, Bill Clinton, a rendu hommage aux victimes de cette explosion, et a réaffirmé son soutien à l'opération humanitaire menée en Somalie.

Cet incident «tragique» rappelle que cette mission humanitaire est «remplie de dangers», a déclaré M. Clinton dans un message lu en son nom par un porte-parole à Little Rock, en Arkansas.

«C'est ce qu'il fallait faire», ajoute le message à propos de la décision du président sortant, George Bush, d'envoyer des troupes américaines en Somalie pour sauver de la famine des centaines de milliers de personnes.

Radio américaine

Dans un autre ordre d'idées, à Washington, la radio gouvernementale américaine, *la Voix de l'Amérique*, a annoncé hier qu'elle lancera dimanche son premier programme en langue somalie à destination de ce pays de la Corne de l'Afrique.

Le programme quotidien, d'une durée de 15 minutes, sera diffusé à 05 h 45 heure locale somalienne. Il s'agit de «fournir au peuple somalien des informations correctes et justes», a déclaré le directeur de *la Voix de l'Amérique*, Chase Untermeyer.

Le chef de la division Afrique de la station, Margaret Binda, a indiqué que ce projet était en préparation depuis plusieurs mois.

«Nous voulons fournir des informations sur le monde entier et en particulier sur les efforts accomplis en Somalie pour distribuer de la nourriture et contribuer à stabiliser ce pays», a-t-elle ajouté en référence à l'opération «Rendre l'espoir».

Riz français

Enfin, à Paris, le ministère français de la Santé et de l'action humanitaire a annoncé la fin du déchargement du riz envoyé en Somalie par les enfants de France.

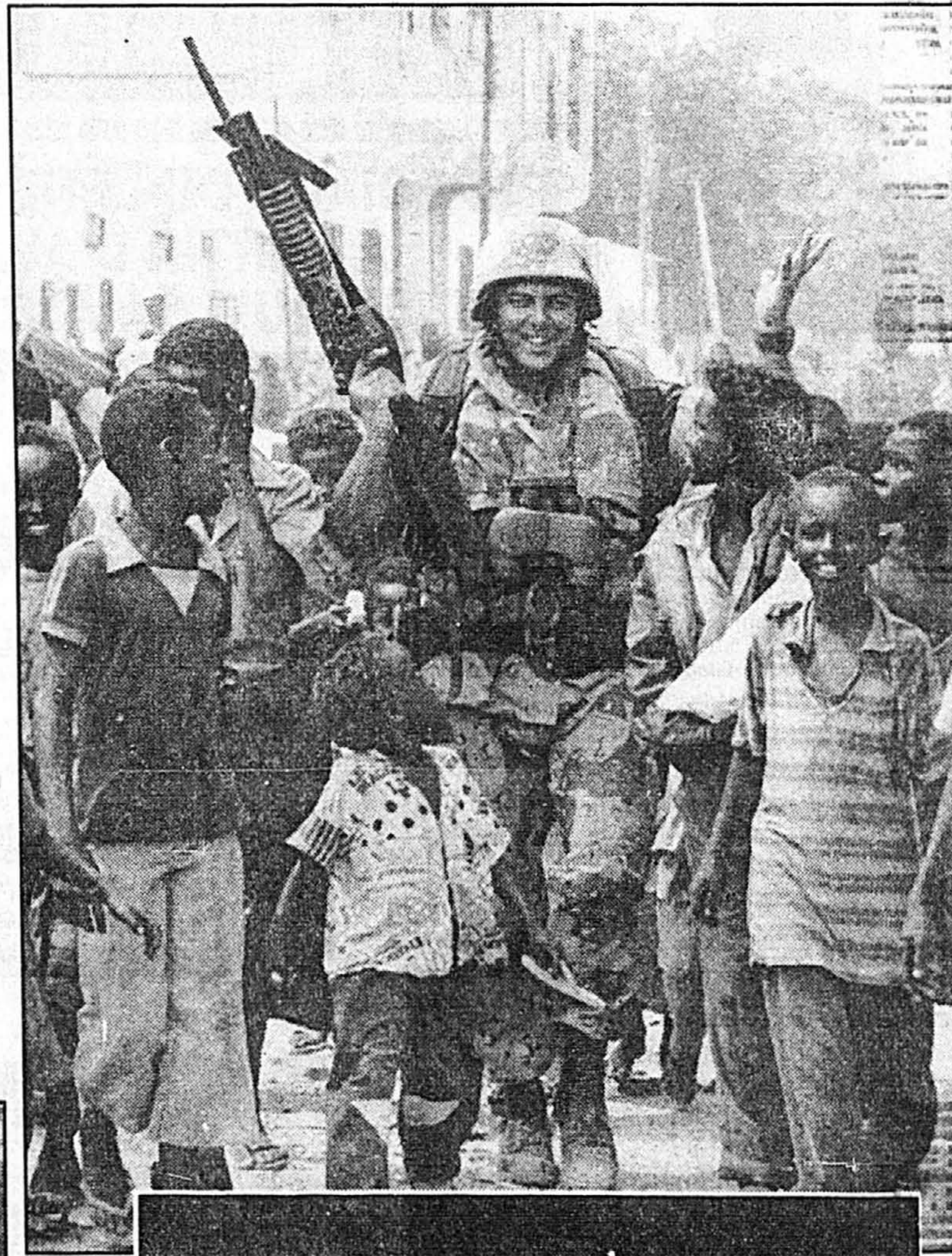
Dans un communiqué, le ministère indique que le dernier sac de riz des «enfants de France pour la Somalie» a été déchargé hier du navire *La Briantais*. Huit mille six cents tonnes de riz ont ainsi été livrées par deux bateaux à Mogadiscio et 600 tonnes à Baidoha via le pont aérien mis en place depuis Djibouti.

Ce riz est distribué quotidiennement depuis un mois aux enfants somaliens dans les cuisines du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), précise le ministère, en indiquant que pendant toute la phase de déchargement et de transport, l'équipe sur place n'a eu à déplorer que la perte de 250 tonnes de riz, lors du pillage d'un convoi, soit moins de trois p. cent du total.

Le ministre de la Santé et l'action humanitaire, Bernard Kouchner, a remercié «les 13 millions d'enfants qui, par leur geste, permettent de nourrir chaque jour un million de Somaliens, et le CICR pour son efficacité et son aide précieuse dans les opérations de déchargement du riz».



Hier à Baidoa, des Somaliennes dansaient à l'extérieur d'un centre de secours dirigé par l'organisme Irish Concern. «Quand les gens recommencent à s'amuser, c'est qu'ils vont mieux», a observé une bénévole du centre.



Le sergent de marines Robin White a été entouré de jeunes Somaliens visiblement soucieux de faire bonne impression sur le photographe, hier, au cours d'une patrouille dans un quartier de Mogadiscio.

PHOTO AP

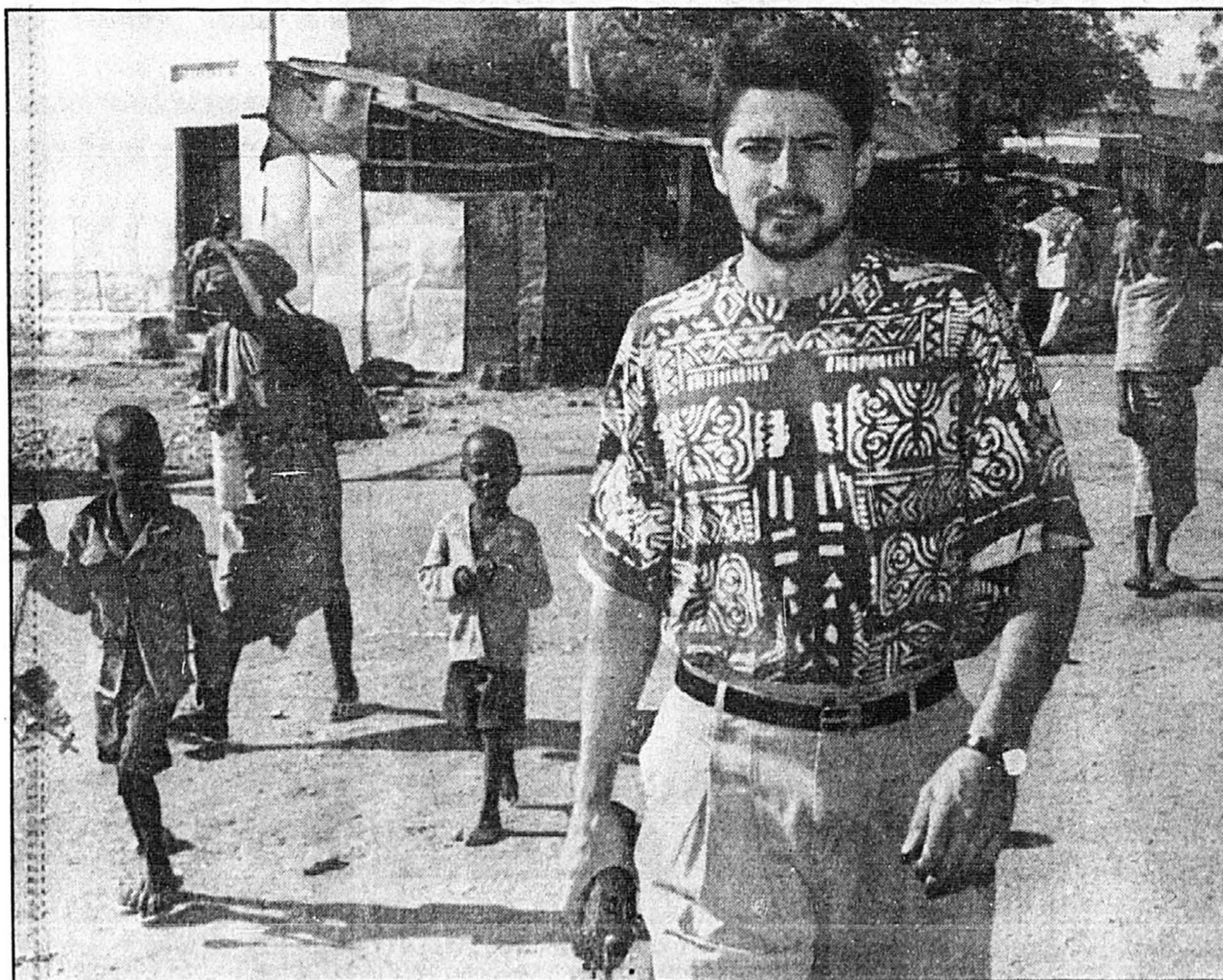


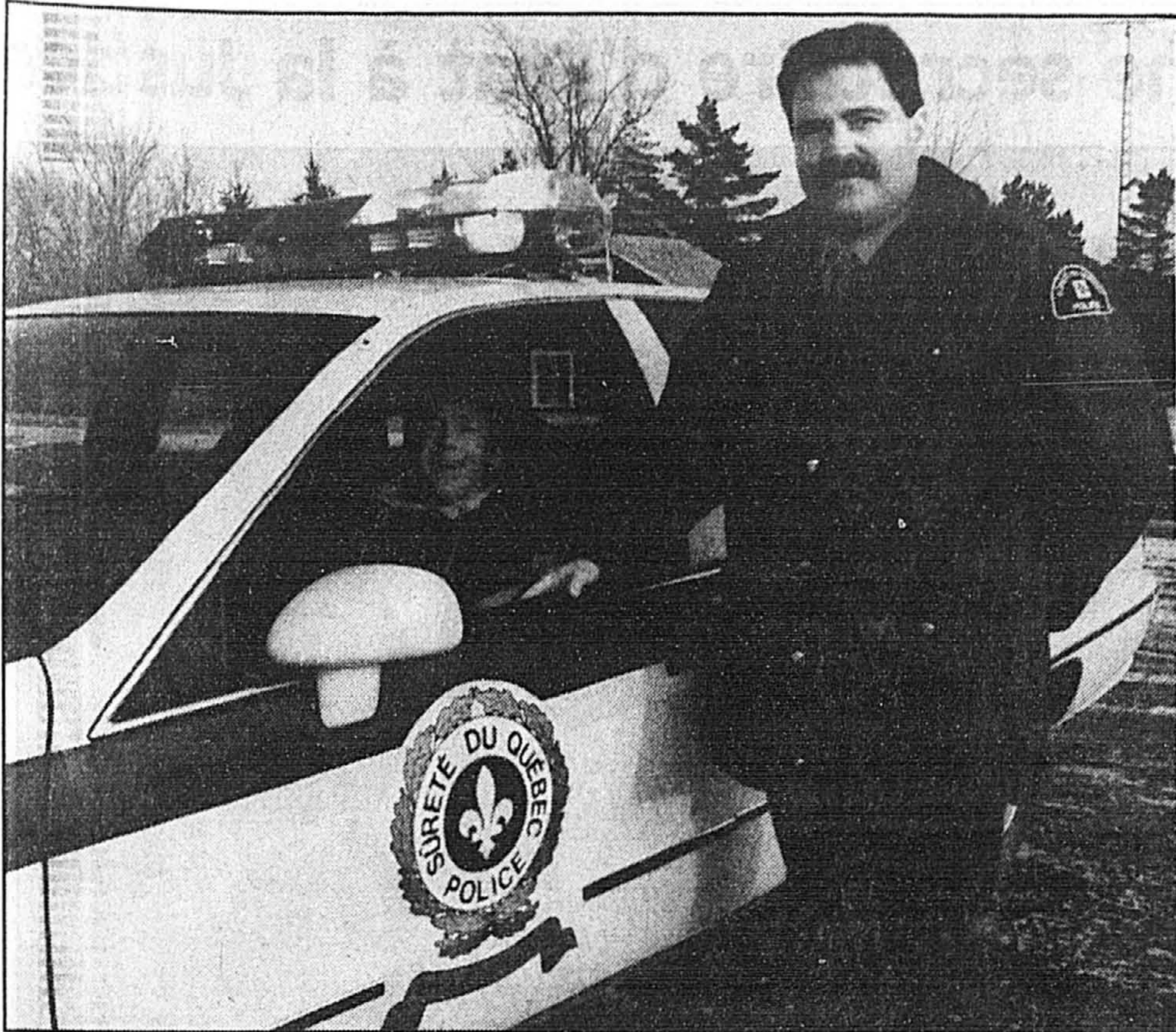
PHOTO PC

Paul Dotzert, un agronome de Kitchener, en Ontario, photographié mardi à Baidoa, a beaucoup de pain sur la planche: il est responsable d'un programme de distribution de semences et d'outils qui doit permettre aux fermiers somaliens de cultiver leurs terres.



PHOTO AP

Deux marines américains mettaient la touche finale à l'arbre de Noël de leur chambrée, hier à Mogadiscio. Des services religieux auront lieu pour les militaires à Noël.



Ghislain réalise son rêve

Ghislain Duquette, 15 ans, qui souffre de paralysie cérébrale, a réalisé le rêve de sa vie, cette semaine, en accompagnant un agent de la Sûreté du Québec de Joliette, durant sa patrouille. Cette activité a été réalisée dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne des rêves d'enfants.

Ah

LES CHANCEUX!

Skiez les stations 5 étoiles ☆☆☆☆



**Ça n'arrive pas qu'aux autres !
Tous les abonnés peuvent gagner**

Voici les abonnés chanceux qui gagnent 2 billets de ski pour l'une des stations 5 étoiles.

M. Lévesque de Drummondville	N° 200174L07
M. Boulard de Trois-Rivières Ouest	N° 200509B03
Mme Demers de Montréal	N° 203079D05
M. Courchesne de Montréal	N° 210630C07
M. Coupal de Mont-Royal	N° 210671C03
M. Bourgon de Beaconsfield	N° 210914B13
M. Bergeron de Montréal	N° 220294B04
Mme Mongrain de Boucherville	N° 222672M00
M. Dupont de Montréal	N° 228568D01
Mme Themens de Montréal	N° 229215T01
Mme Rhier de Montréal	N° 232284R01
M. Cournoyer d'Anjou	N° 234417C02
Mme Dion de Montréal	N° 237259D08
Mme Lamy de Chomedey	N° 238811L01
M. Dumont de Sainte-Rose	N° 239250D00
M. Hanse de Blainville	N° 243032H00
M. Maisonneuve de Dorion	N° 244015M00
M. Poirier de Repentigny	N° 245184P01
Mme Castonguay de Saint-Thomas-d'Aquin	N° 288431C01
M. Lavoie de Saint-Constant	N° 299059L01

Quotidiennement, jusqu'au 2 janvier 1993, nous publierons les noms de 20 chanceux et chanceuses. Ils gagneront automatiquement 2 billets de ski pour l'une des stations 5 étoiles. La valeur totale des prix offerts est de 16 800 \$. Vous pouvez obtenir les règlements à La Presse. Un délai de 3 semaines peut s'écouler avant la réception des prix.



Les chanceux ont composé le

285-6911

pour s'abonner.

Faites comme eux!

La Presse

VENTES DE FAILLITE ET LIQUIDATIONS

AUBAINES APRÈS NOËL

1 JOUR SEULEMENT

KROEHLER TÊTE DE LIT SIMPLE, DOUBLE, QUEEN RÉG 499\$ 20\$	KROEHLER TABLE DE SALLE À DÎNER 5 MODÈLES DIFFÉRENTS RÉG 1 399\$ 150\$	SEALY ENSEMBLE DE LIT KING MODÈLE "STERLING" RÉG 1 049\$ 300\$	NADAIR PLAFONNIER RÉG 79\$ 10\$
NADAIR LAMPE DE SALLE À DÎNER CONTEMPORAIN RÉG 149\$ 30\$	EXPANSION DESIGN SOFA, CHAISE ET CAUSEUSE RÉG 1 899\$ 700\$	EPI HAUT PARLEURS MODÈLE 100 RÉG 350\$ 125\$	KROEHLER TABLE RONDE RÉG 399\$ 60\$

SELON LES INSTRUCTIONS DE BRAVO!
NOM RENOMMÉ POUR LA CRÉATION DE

VÊTEMENTS POUR ENFANTS

Bravo! COLLECTION AUTOMNE/HIVER 1992
100% COTON

FOR KIDS

MANTEAUX • VESTONS • PANTALONS • ROBES • CHANDAIL À COL MONTANT • SALOPETTES • CHAPEAUX • JAMBIÈRES • CHEMISES • ÉCHARPES • TUNIQUES ET BAS

POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS DE 6 MOIS À 12 ANS.

L'INVENTAIRE MAINTENANT OFFERT AU RABAIS DE **50%**

COMPOSANTES DE CHÂÎNES AUDIO ET PRO-AUDIO DE L'ANCIEN DISTRIBUTEUR CANADIEN DE harman/kardon **JBL** Mordaunt-Short

SYNTHONISATEURS • CASSETTES • LECTEURS LASER • HAUT PARLEURS • AMPLIFICATEURS POUR VOITURE • ÉQUIPEMENT PRO-AUDIO ET PIÈCES

40%-60% DE RABAIS SUR LES PRIX AU DÉTAIL RÉGULIER

APRÈS 47 ANS EN AFFAIRES **ALWIN DOIT FERMER**

L'INVENTAIRE DE 1,5 MILLION \$

REFRIGÉRATEURS • CUISINIÈRES • FOURS • LAVE-VAISSELLES • LAVEUSES • SECHEUSES • MICRO-ONDES • TELECOULEURS • MAGNÉTOSCOPES • CAMÉSCOPES • CHÂÎNES AUDIO • WALKMANS • TÉLÉPHONES • TÉLÉCOPIEURS • ETC.

MAINTENANT OFFERT AUX PRIX EN DESSOUS DU PRIX COÛTANT

LA VENTE DÉBUTE SAMEDI LE 26 DÉC. À 12h

3 ENDROITS SEULEMENT PASCAL - 3600 CÔTE VERTU, ST-LAURENT
MAGASIN ALWIN - 1926 RUE ST-CATHERINE OUEST, MTL
5836 EST BOUL. METROPOLITAIN, ST-LÉONARD

HEURES D'OUVERTURE SAM. 12h À 17h, DIM. 10h À 5h, LUN AU MER 10h À 18h, JEU 9h. À 12h

Maynards DEPUIS 1902



Clinton choisit une femme comme secrétaire d'État à la Justice

d'après AP et AFP
LITTLE ROCK, Arkansas

Le président élu Bill Clinton a choisi une avocate du Connecticut âgée de 40 ans, Zoe Baird, pour devenir le futur Attorney General (ministre de la Justice) des États-Unis, a-t-on appris hier de sources démocrates et auprès de l'équipe de transition.

Cette ancienne conseillère du président Jimmy Carter sera la première femme à diriger le département de la Justice. Elle était en route hier soir pour Little Rock, mais l'annonce officielle de sa nomination ne devrait survenir qu'aujourd'hui.

Lors de la campagne électorale de Bill Clinton, Mme Baird avait été l'un des conseillers informels du candidat démocrate.

Elle avait assisté récemment au «sommet économique» convoqué par le nouveau président.

Originaire de New York, Zoe Baird est diplômée en droit de l'Université de Berkeley, en Californie. Sous l'administration Carter, elle a occupé pendant deux ans le poste de conseillère associée à la Maison blanche. Elle travaille actuellement pour la groupe d'assurances Aetna Life and Casualty Company, au Connecticut, où elle est devenue la principale avocate-conseil.

Au mois de juin, la revue *Business Week* l'avait citée parmi les

50 femmes d'affaires les plus en vue, la décrivant comme une «militante stratégique» qui intervient «dans toutes les décisions importantes concernant la politique d'Aetna» et qui «façonne les positions de l'assureur dans toutes les questions publiques telles que les soins de santé».

Par ailleurs, M. Clinton a également choisi le représentant du Mississippi Mike Espy comme secrétaire à l'Agriculture, l'ancien gouverneur de l'Arizona Bruce Babbitt comme secrétaire à l'Intérieur et l'ancien maire de Denver Frederico Pena comme secrétaire aux Transports.

Ces nominations devraient être annoncées officiellement aujourd'hui lors d'un point de presse de M. Clinton à Little Rock.

Le choix des titulaires de l'Agriculture, de l'Intérieur et des Transports a été dévoilé par l'entourage de M. Clinton peu après celui de Zoe Baird.

Le président élu a lutté contre la montre hier pour achever la mise sur pied de son gouvernement avant Noël, mais sa tâche était compliquée par les pressions ouvertes auxquelles il était soumis de la part de multiples groupes d'intérêt, les derniers en date étant les écologistes.

Lundi, M. Clinton avait exprimé sa colère à l'encontre des mouvements féministes, qui ont tellement pris au pied de la lettre sa promesse de nommer un gou-

vernement «qui ressemble à l'Amérique» qu'ils réclamaient la moitié des postes du cabinet pour des femmes.

Mais voilà qu'en plus des femmes, des Noirs et des hispaniques, qui s'estimaient tous lésés par les nominations effectuées jusqu'à présent, les écologistes se sont eux aussi mis de la partie.

Le choix par M. Clinton, au mois de juillet, du sénateur du Tennessee Al Gore comme candidat à la vice-présidence les avait ravis, mais les manoeuvres qui se sont déroulées cette semaine les ont amenés à faire part mardi à M. Clinton de leur «très forte inquiétude», selon un dirigeant d'un de ces groupes.

Il y a encore quelques jours, personne ne doutait que le ministère de l'Intérieur — pour eux crucial puisqu'il gère les ressources naturelles du pays — reviendrait à l'ancien gouverneur Babbitt, un des champions de la cause verte. Mais les hispaniques voulaient à tout prix qu'un deuxième leader de leur communauté soit au cabinet et M. Clinton, selon certaines indiscrétions, aurait pensé à nommer à l'Intérieur l'un d'entre eux, Bill Richardson.

Lors de sa diatribe de lundi contre les féministes, M. Clinton a répété que son gouvernement serait le plus diversifié de l'histoire des États-Unis, mais a catégoriquement rejeté le «jeu des quotas» pour les minorités.



PHOTO AP

Le président élu des États-Unis procédera officiellement aujourd'hui, à Little Rock, aux dernières nominations au sein de son cabinet.

Le côté américain serait responsable de la pollution des eaux du lac Ontario

Presse Canadienne

ST. CATHARINES, Ont.

Plus de 60 pour cent des produits polluants les plus dangereux présents dans les eaux du lac Ontario proviennent de la rivière Niagara, et principalement du côté américain, affirme un haut fonctionnaire d'Environnement Canada en se basant sur une récente étude.

Celle-ci, qui a été menée sur une période de deux ans, doit être rendue publique en janvier, a indiqué M. Griff Sherbin, du bureau des Grands lacs d'Environnement Canada, à Toronto.

M. Sherbin précise que l'étude conclut que 90 pour cent des substances toxiques déversées dans le lac par la rivière, qui forme une section de la frontière entre l'Ontario et l'État de New York, sont le résultat de fuites provenant des dépotoirs de déchets industriels installés dans les comtés de Niagara et Erie, du côté américain de la frontière.

«La rivière Niagara constitue encore une source importante de produits toxiques. Il faut mettre l'accent sur le nettoyage de ces sites d'enfouissement», a soutenu M. Sherbin.

L'étude d'Environnement Canada tend à confirmer ce que les scientifiques gouvernementaux et les groupes écologistes canadiens soupçonnent depuis plus d'une décennie — que les sites d'enfouissement des États-Unis le long de la rivière sont une des principales sources des produits chimiques toxiques retrouvés dans les eaux du lac Ontario.

Environnement Canada doit présenter l'étude à l'occasion d'une réunion, le 15 janvier prochain à Niagara Falls, dans l'État de New York, avec l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et les responsables de l'environnement pour l'Ontario et l'État de New York.

On y discutera des efforts pour éliminer la pollution de la rivière Niagara et du lac Ontario, d'où l'on tire l'eau potable qui alimente des millions de gens, des deux côtés de la frontière.

Ce sera la première fois en plus de deux ans que les deux pays se rencontreront en public pour discuter d'un «plan de gestion des produits toxiques» adopté en 1987, avec pour objectif de réduire de moitié le déversement de poisons chimiques dans la rivière Niagara d'ici 1996.

Les glaciers suisses reculent

AFP

BERNE

Les glaciers suisses qui n'ont jamais été aussi petits depuis des siècles, voire des millénaires, ont reculé en moyenne de 45 mètres depuis 1985, indique le dernier rapport de la Commission des glaciers de l'Académie suisse des sciences naturelles, publié mardi à Berne dans l'organe du club alpin suisse.

Jamais la taille des glaciers n'a été aussi réduite en 140 ans d'observations, et même depuis 5000 ans, comme en témoigne la découverte, à l'automne 1991, d'un

corps pris dans les glaces en Autriche depuis plusieurs millénaires.

Parmi les 109 langues glaciaires observées pendant les années 1990/91, l'une est restée stationnaire, huit ont grandi, alors que les cent autres se sont rétractées, en moyenne de 9,1 mètres.

Ce retrait rapide se poursuivra au cours des 50 prochaines années en cas de persistance du réchauffement de l'atmosphère observé depuis un siècle. L'existence des glaciers semble même limitée à une période comprise entre quelques siècles et quelques millénaires, précise le rapport.

Deuxième brevet américain pour une souris génétique

AFP

ATHENS

Un deuxième brevet américain a été attribué à l'Université d'Ohio pour une race de souris issue de manipulations génétiques porteuse d'un gène humain la rendant résistante aux infections virales, ont annoncé mercredi les responsables de l'université dans un communiqué.

Le Bureau américain des brevets (US Patent and Trademark Office) a informé l'université qu'elle recevrait officiellement ce brevet le 29 décembre, précise le communiqué.

La souris a été modifiée pour produire de l'interféron, une protéine humaine active dans la lutte contre les virus. La production permanente d'interféron permet à cette race de souris d'éviter toute infection.

Le docteur Thomas Wagner, qui a contribué au développement de l'animal de laboratoire, a indiqué qu'il serait utilisé dans les recherches sur le rôle du système immunitaire dans la lutte contre les virus et les cancers. La nouvelle race sera également plus résistante que les souris normales, a-t-il ajouté.

La technique de mise au point de souris génétiques a été développée à l'Université d'Ohio par le docteur Wagner et un autre biologiste, M. Xiao Chen. Elle consiste à insérer des gènes humains dans l'embryon d'une souris juste après la fécondation.

Cette procédure, appelée «DNA microinjection», avait permis la création à l'Université Harvard d'une race de souris développant des tumeurs cancéreuses. Cette souris avait été la première à faire l'objet d'un brevet animal aux États-Unis en 1988.

Endeavour partira le 13 janvier

Associated Press
CAP CANAVERAL

tellite à une orbite de 37000 km d'altitude.

La première mission de l'année d'une navette spatiale américaine est prévue pour le 13 janvier et comprendra un entraînement de marche dans l'espace, a annoncé la NASA.

Au cours de cette mission de six jours, l'équipage de la navette Endeavour devra déployer une fusée chargée de propulser un sa-

Les cinq astronautes effectueront également des observations astronomiques et s'entraîneront à la marche dans l'espace en vue de l'exploitation de la future station orbitale Freedom.

Endeavour devrait décoller le 13 janvier à 8 h 52 et regagner la Terre le 19 janvier en atterrissant sur la piste du Centre spatial Kennedy.

VENTE D'HIVER CHEZ HARRY

LE SAM. 26 DÉC. - LE DIM. 3 JAN.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS HABILLÉS, SPORT ET ACCESSOIRES

COMPLETS À PARTIR DE 299⁹⁹

PANTALONS À PARTIR DE 49⁹⁹

CHEMISES HABILLÉES À PARTIR DE 29⁹⁹

CRAVATES À PARTIR DE 19⁹⁹

CHEMISES SPORT À PARTIR DE 39⁹⁹

CHANDAILS À PARTIR DE 69⁹⁹

TOUS NOS MANTEAUX EN SOLDE

HARRY ROSEN

En quantité limitée.
Certaines tailles peuvent manquer.

Les retouches sont
en sus sur tous les vêtements
réduits de 50% ou plus.

CENTRE ROCKLAND • FAIRVIEW POINTE CLAIRE

J1801137

OGILVY



L'UNIQUE ET LE CÉLÈBRE

SOLDE

DU LENDEMAIN DE NOËL
SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

LE 26 DÉCEMBRE 1992

DE 13 H 00 À 17 H 00

LE 27 DÉCEMBRE 1992 DE 12 H 00 À 17 H 00

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL. ☎ 842-7711.

À lire samedi dans La Presse

LA REVUE DE L'ANNÉE 1992



Informations nationales

Mulroney invite les Canadiens à cesser de blâmer les politiciens

Les citoyens devraient chercher eux-mêmes la solution aux problèmes du pays, selon le premier ministre

Canadian Press
OTTAWA

Les Canadiens devraient cesser de blâmer les hommes politiques, et rechercher en eux-mêmes la solution aux difficultés que connaît le pays.

C'est ce qu'affirme le premier ministre Mulroney dans une interview qui sera diffusée dimanche par le réseau de télévision CTV.

Comme on lui demandait si, à son avis, la population s'en prendrait, aux prochaines élections, aux politiciens responsables de l'échec de l'accord consti-

tutionnel de Charlottetown, M. Mulroney a fait remarquer que les leaders de toutes les formations politiques avaient participé à cet accord.

«En fait, je pense qu'il va falloir que les Canadiens cessent de blâmer leurs hommes politiques, leurs leaders, leurs médias et leurs voisins, et qu'ils entreprennent de s'interroger eux-mêmes. Nous n'avons pas seulement des droits. Nous avons aussi des responsabilités.»

Par ailleurs, le premier ministre a répété hier qu'il se proposait de diriger une fois de plus le Parti conservateur aux prochaines élections.

«Comme je l'ai déjà dit, j'ai la ferme intention de demeurer à la tête du parti au prochain scrutin, et je suis convaincu que nous gagnerons. Le parti, le cabinet et le caucus m'encouragent tous dans cette voie. Si un changement devait survenir, je vous en informerais immédiatement, mais je ne m'attends à rien de ce genre, bien que tout soit possible», déclare M. Mulroney dans une entrevue de fin d'année accordée au réseau Global Television et qui doit être diffusée le lendemain de Noël.

M. Mulroney profite de l'occasion pour tourner en dérision les espoirs élec-

toraux de ses adversaires. Selon lui, le leader NPD Audrey McLaughlin «est une bonne personne, mais elle devra supporter le fardeau de plusieurs gouvernements néo-démocrates, et ce ne sera pas une tâche facile».

Quant au chef du Reform Party, Preston Manning, il n'a à son avis aucune chance, et aux prochaines élections, la lutte se fera entre les deux principaux partis.

«De cette lutte, il émergera un gagnant, et pour l'instant, les gens tendent à penser que ce ne sera pas moi. Mais ils ont déjà dit cela à mon sujet en 1984 et

en 1988, et j'ai tendance à m'améliorer aux 14^e et 15^e rounds, sans m'inquiéter si mon adversaire remporte les quatrième et cinquième rounds.»

Dans une autre interview, accordée celle-ci au réseau de télévision de la CBC pour diffusion le 30 décembre, le premier ministre laisse entendre que la taxe sur les produits et services demeurera à sept pour cent au moins jusqu'à ce que le déficit fédéral ait été éliminé. «La TPS engendre des revenus que nous appliquons au déficit. Lorsque nous aurons éliminé celui-ci, je suppose que tout sera possible.»

Le déficit de l'Alberta dépasse aussi les prévisions

Canadian Press
EDMONTON

Les Albertains ont appris hier que cette année, le déficit de la province serait de 300 millions de dollars plus élevé que ce qu'on avait anticipé.

Le nouveau Trésorier, Jim Dinning, a mis cet accroissement du déficit — qui atteindra 2,6 milliards au lieu des 2,3 milliards projetés dans le budget d'avril dernier — sur le compte des coûts de la santé et de l'éducation, ainsi que sur une diminution des revenus fiscaux.

Malgré tout, M. Dinning a écarté toute possibilité d'instituer une taxe de vente, et souligné qu'il n'était pas question de puiser dans les réserves de 12 milliards du «Heritage Fund» pour payer la dette accumulée, évaluée ac-

tuellement à quelque 14,7 milliards.

«Certains m'ont suggéré d'avoir recours à une telle mesure, a-t-il dit, mais je leur ai rappelé que ce fonds n'appartient pas uniquement à la génération albertaine actuelle.»

M. Dinning a insisté par ailleurs sur l'importance, pour le gouvernement, de fournir à la population toutes les informations dont elle avait besoin pour l'aider à établir les priorités, compte tenu de la situation financière présente.

Toutefois, le leader libéral Laurence Decore a dit douter de l'intention du gouvernement de ne rien dissimuler aux contribuables. «Ils nous ont déjà trompés, a-t-il dit, en prétendant que la dette était inférieure à ce qu'elle est réellement.»

Saint-Pierre et Miquelon dénoncent l'accord de pêche Canada-CEE

Agence France-Presse
SAINT-PIERRE

Le président du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, M. Marc Plantegeest, et le sénateur-maire de Saint-Pierre, M. Albet Pen, ont demandé hier la protection de la Marine nationale française pour les chalutiers qui doivent participer dans quelques jours à l'opération «pêche dans les eaux canadiennes».

Dans une lettre adressée au premier ministre de la France, M. Pierre Bérégovoy, les deux élus de l'archipel français se déclarent stupéfaits du compromis intervenu la semaine dernière entre la CEE et le Canada pour résoudre leur différend sur la pêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest.

Le Canada a refusé aux

pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon «les quotas nécessaires à l'activité de nos sept chalutiers, en invoquant la pénurie de poisson sur les bancs de Terre-Neuve», écrivent-ils en s'étonnant que le Canada puisse maintenant «octroyer à la CEE le surplus non pêché par les pêcheurs canadiens» dans ses eaux territoriales.

Ils font valoir qu'il ne peut y avoir «pénurie» de ressources pour l'archipel et «surplus» pour Bruxelles dans une même zone et dénoncent «la duplicité canadienne» dans cette affaire.

MM. Plantegeest et Pen indiquent dans leur lettre qu'ils n'auront «plus aucun scrupule à lancer l'opération pêche dans les eaux canadiennes», avec trois chalutiers dont le départ, prévu initialement pour le 28 décembre, pourrait être repoussé à tout début du mois de janvier.

Mulroney favorable à un blocus naval d'Haïti instauré par l'ONU

Agence France-Presse
OTTAWA

Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, s'est déclaré favorable hier à l'instauration d'un blocus naval d'Haïti dont l'initiative reviendrait à l'ONU afin de faire chuter la dictature militaire en la privant d'approvisionnement en pétrole.

M. Mulroney a déclaré dans une interview enregistrée mardi, qu'il faudrait instaurer, à l'initiative des Nations unies, un blocus naval pour empêcher «l'entrée des produits pétroliers en Haïti et faire chuter le gouvernement».

Il a estimé que le Canada, les

Etats-Unis, la France et le Venezuela, «pour ne citer que ces quatre pays», pourraient être chargés des opérations navales.

Le Canada plaide depuis plusieurs mois pour que la communauté internationale agisse plus fermement afin de rétablir dans ses fonctions le président élu Jean-Bertrand Aristide, renversé par les militaires en septembre 1991.

L'Organisation des États Américains (OEA) a décrété en octobre 1991 un embargo commercial contre Haïti. Mais cet embargo, qui reste très controversé, n'est appliqué que par les pays de l'OEA, permettant ainsi à Haïti de se fournir en carburant sur le marché international.

exigés par la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) au titre de contribution au financement du transport en commun.

Les automobilistes qui bénéficieraient de cette mesure sont ceux demeurant dans les municipalités de Beauharnois, Melocheville, Saint-Placide, Saint-Gabriel de Valcartier, Shannon, Bécancour et Mirabel, qui n'ont pas accès au service de transport en commun.

La loi 55 fait économiser les automobilistes de certaines municipalités

Presse Canadienne

Les automobilistes de quelques municipalités du Québec économiseront des centaines de milliers de dollars l'an prochain, grâce à l'adoption récente de la loi 55 relative au financement du transport en commun.

La nouvelle disposition dispense les détenteurs de certificat d'immatriculation de certaines municipalités de verser les 30\$



Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a présenté hier ses vœux des Fêtes à la population canadienne. Sur la photo, il apparaît en compagnie de son épouse, Mme Mila Mulroney, et de ses deux fils, Mark (derrière) et Nicolas.

Les vœux du premier ministre du Canada

Canadian Press
OTTAWA

Voici le texte du message diffusé par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, à l'occasion des Fêtes.

Cette période très spéciale de l'année donne aux Canadiens l'occasion de célébrer en compagnie des membres de leurs familles et de leurs amis la tradition de Noël, et de réfléchir aux nombreux bienfaits dont nous jouissons.

En évoquant parmi nous tous des sentiments renouvelés de générosité, de bonne volonté et de fraternité, c'est aussi une occasion de songer à ceux qui sont moins fortunés que nous. Bien que l'année ait été difficile pour beaucoup trop d'individus, autant ici même qu'ailleurs dans le monde, je suis convaincu que le Canada connaîtra un brillant avenir. Notre pays repose sur une fondation solide basée sur la confiance et la détermination, des qualités qui ne peuvent que garantir la croissance et la prospérité du Canada.

Le Canada est une nation ad-

mirée et respectée à travers le monde pour son engagement envers la préservation de la démocratie et des droits de la personne, et envers la défense de la paix et de la sécurité mondiales. Des générations de Canadiens ont risqué et même sacrifié leur vie pour préserver, pour nous et pour nos enfants, la liberté qui nous est si chère. Partout où la paix de l'humanité se trouve menacée, ces hommes et ces femmes courageux qui font partie de nos forces armées défendent la paix et la compréhension entre les peuples, et ils le font pour vous, pour moi, et par

dessus tout, pour un monde meilleur.

Aujourd'hui, tandis que nous réfléchissons à tous les bienfaits dont nous jouissons, je vous demande de songer à tous les Canadiens qui se dépensent sans compter pour assurer l'avènement du bienfait le plus important de tous — la paix dans le monde.

Mila et nos enfants se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et aux vôtres, d'heureuses fêtes, ainsi que la santé et le bonheur en 1993.

Les exemptions fiscales coûtent des dizaines de milliards à Ottawa

Canadian Press
OTTAWA

Les exemptions fiscales ont coûté au gouvernement fédéral des dizaines de milliards de dollars en manque à gagner en 1988 et 1989, note le ministère des Finances dans une étude dont les conclusions ont été rendues publiques hier.

Par exemple, l'exemption de 100 000\$ sur les gains de capital a occasionné au gouvernement un manque à gagner de 855 millions en 1988 et de 985 millions en 1989, tandis que l'exemption concernant la vente de la résidence principale lui coûtait 3,7 milliards en 1988 et 4,7 milliards en 1989.

L'étude ne précise pas le revenu total que le gouvernement n'a pu recueillir en raison des douzaines d'abris fiscaux dont peuvent bénéficier les contribuables.

Elle n'évalue pas non plus le manque à gagner suscité par d'autres exemptions telles que l'assistance financière aux artistes, ou les méthodes très complexes de remise de paiement de l'impôt sur le revenu au moyen du report des gains de capital.

D'une façon générale, le rapport établit la

preuve que les contribuables canadiens cherchent par tous les moyens à payer moins d'impôts. Il donne les exemples suivants:

- L'exemption totale de 500 000 dollars des petites entreprises sur le gain de capital a coûté 415 millions en 1988 et 595 millions en 1989.
- Les transferts de l'impôt sur le revenu aux gouvernements provinciaux ont coûté à Ottawa 8,1 milliards en 1988 et 8,7 milliards en 1989.
- Le crédit personnel de base a coûté 14,9 milliards en 1988 et 15,8 milliards en 1989.
- L'exemption fiscale sur les gains provenant des loteries et des jeux de hasard a coûté 705 millions en 1988 et 755 millions en 1989.
- Les exemptions fiscales sur les allocations des pompiers bénévoles ont coûté 4 millions pour chacune des deux années considérées.

La réforme fiscale instituée par Ottawa en 1988 a eu pour effet d'éliminer certains abris fiscaux et d'étendre l'assiette fiscale. Mais l'étude souligne que le coût de certaines exemptions fiscales a augmenté sous l'effet de l'inflation, de l'accroissement de la population et de la situation économique.

Jacques Courtois présidera le comité de surveillance du SCRS

Presse Canadienne
OTTAWA

Jacques Courtois, un avocat mont-réalais âgé de 72 ans, est devenu officiellement hier le président du comité de surveillance du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Le premier ministre Brian Mulroney l'avait nommé au comité l'an dernier. Il en était le président intérimaire depuis le départ, à la fin de novembre, de John Bassett, dirigeant de Baton Broadcasting de Toronto, qui terminait son mandat de trois ans.

M. Mulroney a aussi annoncé la nomination d'un nouveau membre, M. George Vari, un hôtelier et entrepreneur de Toronto de 69 ans, remplira un mandat de cinq ans.

M. Vari et sa compagnie ont versé 6148\$ à la caisse du Parti conservateur fédéral l'an dernier.

Il est aussi le bienfaiteur de plusieurs causes. Récemment, il a donné deux millions pour la construction d'un nouveau pavillon de l'Université York de Toronto — le Vari Hall.

Les sommes volées par Me D'Ascola partiellement remboursées

LUCIE CÔTÉ

■ En autorisant dès maintenant, avant la fin de son enquête, le remboursement partiel des sommes volées à ses clients par l'ex-avocat Lucien D'Ascola, le comité du fonds d'indemnisation du Barreau consolera un peu une centaine de personnes bernées il y a trois ans.

Le Barreau a remis au ministère de la Justice le dossier étoffé de D'Ascola, radié du Barreau de façon permanente le 22 mai 1991, mais le Procureur général n'a pas encore porté de plaintes contre le fraudeur.

L'ex-avocat, qui a eu le droit de pratiquer pendant seulement six ans, aurait escroqué environ 300 000 \$ à ses clients, en profitant de leur naïveté, de leur vulnérabilité ou de leur ignorance.

Un certain nombre de demandes d'indemnisation a dû être rejeté, soit faute de preuves, soit parce que, en quelques rares occasions, l'avocat a réellement travaillé pour son client et mérite donc ses honoraires.

Par prudence, le fonds d'indemnisation, qui existe précisément pour réparer de tels actes commis par des avocats peu scrupuleux, rembourse pour l'instant la moitié seulement des montants réclamés par chacun des clients, pour s'assurer de ne pas dépasser le montant maximum de 250 000 \$ autorisé pour rembourser les abus d'un seul avocat. D'éventuels plaignants qui se manifesteraient maintenant ne seront ainsi pas pénalisés par l'épuisement des fonds.

Mais Me Christian Gauvin, directeur du Greffe d'indemnisation, prévoit qu'au printemps, lorsque tous les dossiers seront analysés, des montants supplémentaires seront remis à chacun des plaignants.

Dans le dossier particulièrement épais de Lucien D'Ascola constitué par le fonds d'indemnisation, auquel *La Presse* a eu accès, on constate que l'ex-avocat avait fait des personnes désirant réclamer de l'argent à la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail (CSST) et à la Régie des Rentes du Québec (RRQ) ses cibles de prédilection. Il connaissait parfaitement les règlements de ces organismes, mais omettait de les expliquer à ses clients, souvent des gens démunis:

«L'étude des réclamations fondées sur les mandats CSST et RRO a permis de déduire que Lucien D'Ascola exigeait systématiquement de ses clients des avances pour entreprendre des demandes ou (des) contestations même s'il les savait vouées à l'échec. Il s'est donc établi une présomption que Lucien D'Ascola entendait s'approprier frauduleusement l'argent de ses clients (...) C'est intentionnellement que Lucien D'Ascola guidait ses clients vers des recours qu'il savait inutiles.»

Les sommes escroquées par D'Ascola à chacun de ses clients étaient presque toujours assez modestes — quelques milliers de dollars, constituant une avance exigée par l'avocat pour des services jamais rendus.

Mais il y a quelques exceptions de taille, dont cette dame réclamant à elle seule 72 000 \$, une somme que D'Ascola aurait «empruntée» grâce à un subterfuge, et utilisée à des fins personnelles, ce qui va à l'encontre de la Loi et des règlements du Barreau et a valu sa radiation permanente à l'avocat, après quelques radiations temporaires.

En bref

DEUX MILLIONS AUX SECTEURS PAUVRES

■ Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a exceptionnellement décidé cette semaine de puiser deux millions de dollars à même son surplus accumulé pour l'affecter pendant l'année 1992-1993 aux interventions en milieu socio-économiquement faibles et auprès des populations pauvres «qui ne se retrouvent pas en situation de forte concentration». D'ici le 18 janvier prochain, un comité fera rapport au Conseil quant aux modalités de partage de cette somme. C'est devant l'ampleur croissante du phénomène de la pauvreté que le Conseil a résolu d'y aller de cet effort supplémentaire.

PRÈS DE 2700 ARMES À DÉTRUIRE

■ La Sûreté du Québec vient de livrer son bilan du programme d'amnistie à l'égard de la possession d'armes à feu et ce sont 3840 armes qui ont été récupérées et/ou identifiées dans toute la province. Le programme fédéral, qui a pris fin le 15 décembre, a aussi permis la récupération de 101 164 munitions et de 1687 autres objets. Des 3840 armes déclarées à la SQ, 2696 seront détruites: Les autres ont été dûment enregistrées. La destruction devrait avoir lieu en mars 1993.



1600 paniers de Noël

Les pompiers montréalais ont continué à apporter du réconfort aux familles dans le besoin hier, en distribuant cadeaux et provisions. Ici, le lieutenant Richard Simoneau et le pompier Sylvain Steingue jouent à leur tour au Père Noël. Les pompiers de Montréal ont distribué cette année 1600 paniers de Noël d'une valeur de 350 000 \$.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

HEURES DE MAGASINAGE DES FÊTES

Aujourd'hui 24 déc.	9 h à 17 h	Lundi 28 déc.	9 h 30 à 21 h	Jour de l'An	FERMÉS
Noël, vendredi 25 déc.	FERMÉS	Mardi 29 déc.	9 h 30 à 21 h	Samedi 2 jan.	FERMÉS
Samedi 26 déc.	13 h à 17 h	Mercredi 30 déc.	9 h 30 à 21 h	Dimanche 3 jan.	10 h à 17 h
Dimanche 27 déc.	10 h à 17 h	Jeudi 31 déc.	9 h à 17 h		

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Avec simplicité....

*retrouvons le sens des vrais valeurs,
prenons le temps d'aimer,
de rire et de partager!*



Ithel et sa famille font aussi partie d'une autre grande famille de chez nous: Eaton.

De la part de nous tous, chez Eaton beaucoup d'amour en ce temps des Fêtes

EATON



Gary Glans, 29 ans, ici photographié alors qu'il travaillait pour Canadian International, à Calgary.

Catastrophe de Faro : un Canadien a fait preuve d'héroïsme

Presse Canadienne
CALGARY

Un mécanicien de bord canadien faisant partie de l'équipage du DC-10 de Martinair qui s'est écrasé au Portugal, lundi dernier, a été décrit comme un héros pour avoir aidé à sauver des passagers blessés.

Cinquante-quatre personnes sont mortes quand l'avion néerlandais, parti d'Amsterdam avec 340 passagers à bord, s'est scindé en deux et a pris feu après s'être écrasé au cours d'une tentative d'atterrissage qui s'est déroulée par mauvais temps, à l'aéroport de Faro, région très populaire auprès des vacanciers.

Le Canadien, Gary Glans, âgé de 29 ans, de Calgary, s'en est tiré avec des blessures mineures subies en s'efforçant de rescaper des survivants, a dit son père, M. Jon Glans, à Calgary. Les parents du jeune homme ont reçu un coup de fil de celui-ci dans la nuit de lundi à mardi.

Le mécanicien a dit à sa famille qu'il croyait qu'un « cisaille-

ment de vent » pourrait avoir causé l'accident. Ce qu'ont confirmé mardi les responsables de Martinair.

Le mécanicien a dit avoir échappé à des blessures plus graves grâce à sa ceinture de sécurité, et a ajouté avoir dû aider le pilote et le co-pilote, tous deux blessés, à sortir des débris de l'avion.

Il a aussi contribué à sortir plusieurs passagers blessés ou en état de choc, et s'est servi de sa cravate pour poser un garrot sur un blessé qui saignait, a indiqué le frère de Gary, Laurie.

Il a également subi une fracture du nez en attrapant au vol une femme qu'il avait convaincue de sauter dans ses bras pour échapper à l'épave en flammes, ont ajouté des membres de sa famille.

« Il ne se considérerait certainement pas comme un héros, mais je pense que ce qu'il a accompli était héroïque, parce qu'il a fait ce qu'il devait faire du mieux qu'il pouvait », a commenté Laurie.

Encore un milliard d'années à respirer

Reuter
LONDRES

La fin du monde est loin d'être proche, si l'on en croit une étude de l'Université de Pennsylvanie publiée hier dans le magazine anglais Nature.

Les chercheurs Ken Caldeira et James Kasting rapportent que la planète Terre a une espérance de vie d'un milliard d'années. C'est dix fois plus que ne prévoient les experts qui ont tenté des prédictions semblables il y a une dizaine d'années.

La fin du monde surviendra, selon les deux chercheurs, lorsque les plantes ne pourront plus, dans l'atmosphère terrestre, effectuer la photosynthèse, le procédé par lequel les végétaux libèrent l'oxygène essentiel à la vie humaine.

« Notre prédiction est encourageante pour les humains », écrit MM. Caldeira et Kasting.

« Nous pourrions respirer facilement sur Terre pour encore un milliard d'années », ajoute Tyler Volk, militant écologiste, dans un article accompagnant celui des

deux chercheurs. « Le principal enjeu du prochain siècle sera d'arrêter de saccager notre environnement. »

Le magazine Nature a également republié un article des deux scientifiques James Lovelock et Martin Whitfield, qui avaient prédit, il y a dix ans, la fin de l'espèce humaine dans 100 millions d'années.

TRESOR D'IVOIRE

MONTBLANC
L'ART DE L'ECRIURE

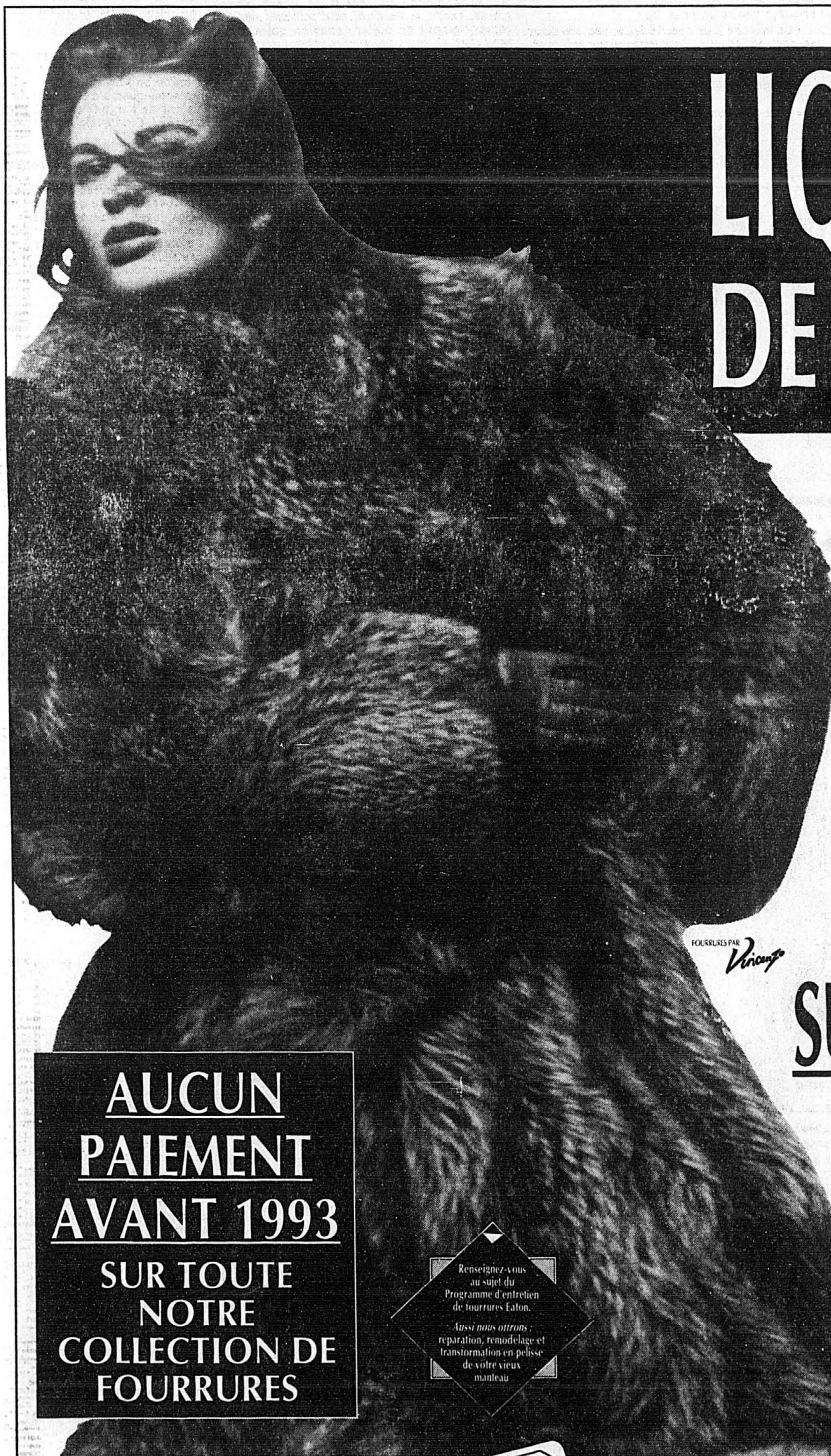
JUSQU'À 50% DE RABAIS
sur tous les instruments d'écriture de prestige

- Mont Blanc • Parker
- Waterman • Sheffer
- Mont Blanc Noblesse

pointe 18 carats 400 \$, Special 200 \$

2050, rue Crescent
Montréal (Québec)
H3G 2B9 Tel. : 843-3815
(commandes postales acceptées)

Donnez généreusement à
LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN.



LIQUIDATION DE FOURRURES

DÈS MAINTENANT

MOINS **25%**
à **50%**

SUR UNE SÉLECTION DE FOURRURES

- Visons • Renards • Castors • Chats sauvages • Lynx
- Pelisses, manteaux de cuir ou de microfibres rehaussés de fourrure • Créations Nina Ricci.

Eaton Centre-ville,
Salon de la fourrure, 3e étage.
Achats en personne seulement

Achat minimum de 200,00. Sur présentation de la carte Eaton. Frais de service de 20,00 (non remboursables). Les titulaires de la carte Eaton peuvent aussi payer par d'autres moyens acceptés par Eaton. Les achats effectués en novembre 1992 doivent être payés en février 1993. Les achats effectués en décembre 1992 doivent être payés en mars 1993. Composez le (514) 284-8522 et nous répondrons à votre demande de carte Eaton par téléphone. À l'extérieur de Montréal, téléphonez à frais virés. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992. Tous les détails en magasin.

**AUCUN
PAIEMENT
AVANT 1993**
SUR TOUTE
NOTRE
COLLECTION DE
FOURRURES

Renseignez-vous
au sujet du
Programme d'entretien
de fourrures Eaton.

Aussi nous offrons :
réparation, remodelage et
transformation en pelisse
de votre vieux
manteau



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas